

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Sourire béat

Téhéran se gausse du monde. Et le monde, béat, lui sourit.

Voilà quelques semaines que la République islamique repousse à l'extrême certaines limites. A la guerre des diplomates entre Londres et l'Iran succède celle qui l'oppose à Paris. Dans les deux cas, les fonctionnaires persans ont transformé les usages diplomatiques en pratiques terroristes.

Certains pays, qu'on ne saurait suspecter de droiture politique sans failles, font néanmoins l'effort de préserver intacts ces liens entre Etats. Et, malgré les divergences de points de vue, tous ou presque reconnaissent la nécessité de ne pas violer cet élémentaire cordon ombilical.

L'Iran, lui, balaie de son mépris jusqu'à ces ultimes barrières formelles qui sont le fondement des relations internationales.

Ses ambassades? Fort éloignées de leur vocation première, elles apparaissent clairement comme le relais d'une idéologie conquérante qui manipule les conventions, pourtant unanimement reconnues, selon son bon plaisir.

Dès lors, la logique et la sagesse voudraient qu'en regard d'une telle réalité, Téhéran soit mis au ban du cadre des relations internationales. Ce cadre, les fonctionnaires soumis à Khomeiny le transgressent cyniquement sans que soient prises pour autant des mesures radicales et définitives à l'encontre de l'Iran.

Nombre d'Etats accrédités, qui auraient les meilleures raisons de rompre avec la République islamique, s'abstiennent. Cette attitude, en fin de compte, ne fait que conforter Téhéran dans le sentiment de force qui est le sien. Plus profondément, cette tolérance reflète mercantilisme politique et crainte liée à un régime imprévisible.

Pourquoi ménage-t-on les ayatollahs? Les profits tirés des ventes d'armes qui abreuvent la guerre du Golfe y sont assurément pour quelque chose. Un conflit, en outre, à l'issue incertaine qui pourrait voir le fanatisme iranien l'emporter sur Bagdad, à terme.

On ne s'aliène pas un vainqueur potentiel qui s'affirmerait, dans cette perspective, comme une puissance régionale à l'échelon du Moyen-Orient...

Autant de calculs qui laissent à Téhéran une marge de manœuvre si large qu'elle lui permet d'imposer en toute impunité ses frasques aux Etats occidentaux. Ceux-ci tolèrent que l'Iran fixe unilatéralement de nouvelles règles du jeu en matière de relations internationales, même si elles leur sont préjudiciables. Avec l'espoir aléatoire d'en retirer quelque bénéfice lointain.

L'illusion mérite-t-elle autant d'égards?
Pascal A.-BRANDT

Conférence internationale sur la paix au Proche-Orient Peres rencontre Moubarak à Genève

Le président Hosni Moubarak et le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Peres, ont eu hier après-midi un entretien en tête-à-tête de deux heures dans un grand hôtel de la rive droite, à Genève. Selon le chef de la diplomatie d'Israël, cette rencontre s'est déroulée dans un climat «amicale et constructif».

«Quelques progrès» ont été réalisés en internationale sur la paix au Proche-Orient, a indiqué M. Peres. En fait, a-t-il



Hosni Moubarak (à gauche) et Shimon Peres. Les deux hommes ont «éclairci» le terrain en vue de la conférence sur la paix au Proche-Orient. (Béline AP)

précisé, il s'agit d'«éclaircissements» sur la procédure à engager pour déboucher sur l'engagement de négociations qui porteront sur des «problèmes très complexes». Mais, a indiqué le ministre israélien, j'espère que nous surmonterons ces difficultés.

Deux points appellent en particulier des précisions avant de s'engager dans des négociations: la position de l'URSS et le problème de la représentation palestinienne. Ni Israël, ni l'Egypte, ni la Jordanie ne veulent que leur place soit prise par les Etats-Unis ou l'URSS.

Il faut des négociations libres qui fassent que la Conférence contribue à la légitimation des résultats des négociations, un point fondamental pour l'avenir des relations internationales. Quant à la représentation des Palestiniens, elle doit être jordano-palestinienne. C'est là la position des Américains et de «nous tous en Israël», a souligné M. Shimon Peres.

Dans la matinée, le président Moubarak s'était entretenu pendant plus d'une heure avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar, arrivé peu avant de Zagreb. Là aussi, la discussion a porté essentiellement sur la situation au Proche-Orient, sur les possibilités d'une Conférence internationale de la paix et sur le conflit Irak-Iran. (ats)

Nouvelle révolution chinoise

M. Li Boyong est vice-ministre du Travail et du personnel de la République populaire de Chine. Il a fait au Bureau international du travail, le 9 juin, à Genève, une conférence sur la réforme du système du travail en Chine populaire. J'y suis allé, méfiant, me souvenant d'exposés de ressortissants d'autres républiques populaires sculptés à la masse dans une langue de bois épouvantablement ennuyeuse.

Les temps semblent avoir changé. M. Li Boyong s'exprime très clairement (merci au passage à la remarquable interprète) et répond sans biaiser plus qu'un politicien occidental moyen aux questions qui lui sont posées. Il n'invoque pas les «saintes écritures» (Marx, Lénine, Mao) à tout propos. Mais c'est ce qu'il dit qui cause à l'auditeur non averti la plus grande surprise: il pourrait tenir le même discours au congrès annuel de l'Union Suisse des arts et métiers (USAM) sans choquer les participants.

LES RÉFORMES

La Chine est embarquée dans une vaste réforme de son droit social, réforme à aspiration résolument libérale. Quatre réglementations attirent l'attention.

Le contrat de travail, soit le libre accord entre une entreprise et un salarié remplace petit à petit la gestion administrative de l'emploi. La durée des contrats dépend du besoin des parties. Les employeurs recrutent selon le critère de la qualité, et non plus, comme cela a été longtemps le cas, sur la base des relations familiales.

Il semblerait que s'institue une politique d'attribution des emplois par la voie du concours. L'engagement peut prendre fin à l'issue du contrat, fixé librement par l'entreprise, ou par suite de licenciement.

Contrairement à l'ancien système, où ceux-ci étaient impossibles, pour faute, de mettre à la porte un travailleur. A cela s'est ajouté récemment, la

- par Philippe BOIS -

mise sur pied d'un système relativement complet de retraite, financé principalement par les entreprises.

CHÔMAGE

Il a été créé, en Chine, un système d'assurance-chômage. Bien sûr, cela n'a rien de bien exceptionnel en soi. C'est pourtant, à mes yeux, une sorte de révolution. En effet, instituer un tel système implique la reconnaissance du fait qu'il existe des chômeurs. Sous l'ancien régime, et encore actuellement dans les

démocraties populaires, ce mot est par principe prohibé. Je me rappelle par exemple l'exposé de ce professeur soviétique qui nous affirmait que le dernier chômeur de son pays avait retrouvé un emploi dans les années trente. Beaucoup plus réalistes, les Chinois reconnaissent l'existence du phénomène, même si l'on peut avoir quelques doutes sur le taux qu'il indiquent (2% en 1985).

M. Li Boyong attribue ce phénomène principalement aux suites de la révolution culturelle, qui a eu notamment pour effet un mouvement migratoire important en direction des villes. Les moyens utilisés ont été, outre l'institution d'une assurance-chômage, la promotion du secteur tertiaire qui semble avoir atteint le 43% de l'activité en 1986. Dans le même ordre d'idées, et pour promouvoir l'emploi, l'industrie privée est vivement encouragée, ainsi que le retour à la propriété individuelle. Interrogé par la suite sur le point de déterminer s'il était admissible que des personnes vivent d'un profit, le ministre répond extrêmement prudemment en indiquant que celui-ci ne risque pas d'être disproportionné à la suite de ponctions fiscales soigneusement calculées.

► Page 2

Un pétrolier US attaqué au large du Koweït Provocation de Téhéran

Un pétrolier appartenant à une compagnie américaine et opérant sous pavillon libérien, le Peconic, a été attaqué hier à 8 h 50 HEC par une vedette rapide iranienne à une centaine de kilomètres au sud-est du port koweïtien de Mina Al-Ahmadi, a-t-on indiqué de sources maritimes dans le Golfe.

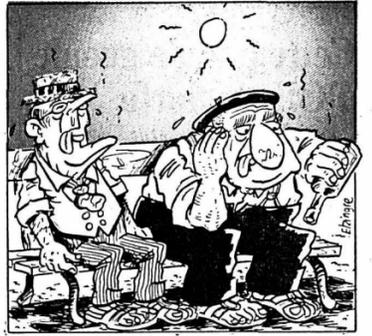
Un incendie s'est déclaré pendant plusieurs heures à bord du bâtiment de 122.199 tonnes appartenant à la Universe Tank Shipping - Delaware Inc. et n'était en voie d'être maîtrisé qu'en milieu d'après-midi, ont indiqué ces sources. L'attaque n'a pas fait des victimes, ont-elles précisé.

C'est la première fois que l'Iran attaque un pétrolier étranger traitant avec le Koweït aussi près d'un port koweïtien, relèvent les observateurs.

L'attaque du Peconic, qui appartient de surcroît à une compagnie américaine, pourrait avoir été menée à dessein par l'Iran aussi près du port d'Al Ahmadi, estiment les observateurs. Il s'agirait pour Téhéran de montrer sa détermination à s'opposer au transport du pétrole koweïtien par des pétroliers battant pavillon américain.

C'est dans quelques jours en effet que onze tankers koweïtiens, immatriculés aux Etats-Unis, vont commencer à transporter le pétrole du Koweït sous escorte de la flotte américaine dans le Golfe.

L'Iran qui riposte maintenant au coup par coup aux raids irakiens en s'attaquant aux exportations du Koweït pour son aide à l'Irak menace en effet de poursuivre ses attaques quel que soit le pavillon qu'arborent les bâtiments koweïtiens ou les pétroliers traitant avec le Koweït. Il menace également d'intercepter les navires de guerre américains quitte à faire couler un bain de sang dans le monde». De plus, le commandant des gardiens de la révolution, Mohsen Rezai, a laissé planer la menace d'éventuelles opérations-suicide dans le Golfe. (ats, afp)



météo

Valable pour toute la Suisse: à part quelques nuages sur les crêtes, le temps sera ensoleillé. La température en plaine sera voisine de 13 degrés à l'aube et de 27 l'après-midi. La limite de zéro degré sera située vers 3800 mètres d'altitude durant la journée.

Evolution probable jusqu'à mardi: en général ensoleillé et chaud. Dimanche après-midi quelques orages sur le Jura et les Préalpes.

Vendredi 10 juillet 1987
28e semaine, 191e jour
Fête à souhaiter: Ulrich

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	5 h 47	5 h 48
Coucher du soleil	21 h 27	21 h 26
Lever de la lune	21 h 38	22 h 25
Coucher de la lune	4 h 09	5 h 26
PL		5 h 23
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,69 m	751,15 m
Lac de Neuchâtel	429,81 m	429,84 m

sommaire

Mille Tamouls sur le fil
Une centaine renvoyés cet été

SUISSE Page 4

CNUCED à Genève
«Agir vite»

ECONOMIE Page 7

région 2e cahier

Françaises réfugiées
à La Chaux-de-Fonds

Avis
d'expulsion

PAGE 15

SPORT Alors que les têtes tombent à Gstaad Mezzadri tout bon



Le «Suisse» Claudio Mezzadri a eu besoin de toute sa concentration pour venir à bout d'Anders Jarryd (Photo Widler)

● LIRE EN PAGE 12

RENDEZ-VOUS
au centre de
VENTE



TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117
039/23 64 44

MONDE

E

entre autres

Cette grande gueule d'Oliver North

Oliver North, celui qu'on a appelé «le lieutenant-colonel le plus puissant des Etats-Unis», a livré mercredi devant les commissions d'enquête sur l'Iranganne une prestation remarquable. Ce fut incontestablement sa meilleure journée. Il faut dire qu'il déclama une déclaration de onze pages, ce qui est moins ingrat que de répondre à des questions souvent embarrassantes.

Cette déclaration d'abord l'intérêt de tracer l'autoportrait d'un homme qui intrigue à juste titre. Le rôle central que joue dans l'aide aux Contras ce militaire de rang relativement modeste est d'abord une énigme. Et, à y bien réfléchir, un camouflet aux institutions de son pays.

L'homme, donc, se présente comme un «défenseur des libertés». Il faut entendre par-là un anticommuniste pur et dur (on disait autrefois «primaire»). C'est aussi un ancien du Vietnam, un des militaires que cette guerre a laissés amers. «Elle a été perdue, dit-il, à Washington et non sur le champ de bataille.» Refrain connu et sans cesse repris par ceux qui, pendant des années ont toujours cru que la victoire était pour le lendemain. Contre toute évidence.

Oliver North est aussi une grande gueule. «Je sortirai d'ici la tête haute et les épaules droites», a-t-il lancé aux membres des commissions d'enquête. Il a avoué avoir menti au Congrès, avoir pris des initiatives illégales; mais comme dirait Piaf, il ne regrette rien. C'était pour la bonne cause. Seuls les 14.000 dollars de fonds publics utilisés pour installer un système de sécurité chez lui - une dépense qu'il a tenté de camoufler - le mettent mal à l'aise: nul n'est parfait.

Le lieutenant-colonel a pourtant une qualité: c'est son franc-parler. En affirmant que ses supérieurs savaient fort bien ce qu'il faisait, il «mouille» tout le monde mais ne donne pas l'impression de se défilier. La plus remarquable de ces attaques vise le secrétaire d'Etat Georges Schultz, qui jusqu'ici n'avait pas été atteint par les éclaboussures du scandale. On peut se demander pour qui «roule» Oliver North. Mais il est terriblement difficile d'imaginer qu'il dirigeait l'aide aux Contras sans que personne n'en sache rien...

L'aspect le plus spectaculaire de la déclaration de North, c'est son attaque en règle contre le Congrès. Ce dernier est accusé péle-mêle de divulguer des secrets d'Etat, de nuire aux intérêts des Etats-Unis, d'embarrasser leurs alliés et de faire ricaner leurs ennemis. C'est un intéressant retournement des rôles. Il vaudrait mieux se demander comment on en est arrivé là.

Qui est responsable de la politique «inconstante, vacillante et imprévisible» des Etats-Unis? Ce n'est à notre avis ni le Congrès, ni M. North, mais le gouvernement sous lequel tout un secteur des affaires internationales dépend des initiatives d'un lieutenant-colonel qui n'a pas beaucoup de plomb dans la cervelle.

Jean-Pierre AUBRY

Ferdinand Marcos a la nostalgie du pouvoir Philippines: coup d'Etat avorté

Les autorités philippines ont confirmé hier qu'une tentative de coup d'Etat, dans laquelle l'ancien président Ferdinand Marcos était impliqué, devait avoir lieu à Manille le week-end dernier. Elles ont en outre exprimé leur satisfaction devant l'intervention américaine pour convaincre le dictateur déchu de renoncer à ce type d'action.

L'existence de la tentative a été révélée de source militaire proche des comploteurs et confirmée peu après par M. Ramon Diaz, président de la commission gouvernementale chargée de récupérer la fortune colossale des Marcos.

M. Diaz a précisé, au cours d'une conférence de presse, que le dictateur déchu, réfugié à Hawaï depuis l'année dernière, projetait de faire parvenir à ses partisans aux Philippines des armes incluant des tanks et des missiles sol-air d'une valeur de 25 millions de dollars.

Les autorités de Manille, a-t-il précisé, ont eu vent de ce projet à la suite d'une conversation téléphonique entre M. Marcos et un homme de loi américain, portant sur les modalités d'acheminement des armes jusqu'aux Philippines.

De son côté, le général Luis Villareal, chef démissionnaire des services philippins de sécurité, la NICA, a déclaré aux journalistes que l'ancien dictateur devait, dans le cadre du coup d'Etat, revenir aux Philippines en passant par l'île de Tonga.

Toutefois, de nombreux points demeurent obscurs. Ainsi, de source proche des instigateurs du prétendu complot, on n'a pas confirmé que le retour de M. Marcos d'exil faisait partie du plan. On a également indiqué que la tentative avait été «annulée» à la dernière minute mais sans dire pour quelle raison.

Ces «trous» qui, aux yeux des observateurs, laisse planer un doute sur le sérieux de cette affaire, ont conduit un militaire proche du gouvernement à avancer l'explication suivante: de jeunes

officiers auraient fait miroiter au président déchu la possibilité d'un coup d'Etat afin de lui soutirer de l'argent. L'argent empoché, il ne restait plus aux faux putschistes qu'à «annuler» l'opération, en s'arrangeant pour que les autorités soient alertées.

Il n'en reste pas moins que M. Marcos a réellement cru participer à «un coup» contre Mme Aquino, ainsi que les autorités américaines en ont recueilli la preuve en se procurant la bande magnétique d'une conversation téléphonique entre l'ancien dictateur et un marchand d'armes, dont l'identité n'a pas été révélée.

Pour sa part, la présidente Cory Aquino s'est déclarée hier, «très heureuse», dans un communiqué, de la déclaration, faite la veille par le département d'Etat, révélant que le président Ronald Reagan a fait parvenir à M. Marcos un message lui recommandant clairement de renoncer à toute tentative de déstabilisation du régime en place à Manille. (afp)

En bref

● LAUSANNE. - Les restrictions imposées au pasteur Jean-François Bill, au moment de sa libération le 27 mars, après quarante semaines de détention en Afrique du Sud, ont été levées, a annoncé le Service de presse protestant romand (SPP) dans son dernier bulletin.

● MOSCOU. - Le procès de six hommes accusés d'être responsables de l'accident nucléaire de Tchernobyl se poursuivra à huis clos, a annoncé jeudi Radio Moscou.

● JOHANNESBURG. - L'équipage soviétique est responsable de l'accident d'avion, le 19 octobre dernier, qui a coûté la vie au président mozambicain Samora Machel et à 34 autres passagers, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale publié jeudi.

● ROME. - Un immense incendie a détruit jeudi une partie du Centre expérimental du cinéma de Rome, situé face aux studios de Cinecittà, au sud-est de Rome. Six pompiers ont été légèrement blessés, a annoncé la police.

● TAIPEI. - Deux cent nonante-trois personnes ont dû être hospitalisées jeudi après avoir été empoisonnées par du chlore dans une piscine de Hinschu, dans la région de Tapei, mais leur vie n'est pas en danger, a annoncé la police.

Malgré l'amnistie de plus de 2000 opposants

Regain de tension à Séoul

La police sud-coréenne a fait usage hier de canons à eau et de gaz lacrymogènes contre des centaines de milliers de manifestants quelques heures après que le président Chun Doo-Hwan eut annoncé l'amnistie de 2335 opposants politiques.

Le principal leader de l'opposition, Kim Dae-Jung, figure parmi les personnes amnistiées et rétablies dans leurs droits civiques. Cette mesure consacre le retour officiel à la vie politique de M. Kim qui, après 5 ans de prison et 3 ans d'exil, était assigné à résidence depuis 6 ans.

Aussitôt son amnistie proclamée, M. Kim a annoncé à la presse qu'il envisageait de se présenter à l'élection présidentielle au suffrage universel direct prévue par les réformes du mois dernier.

Quelques heures seulement après la proclamation de l'amnistie, de violents affrontements ont eu lieu dans le centre de Séoul à l'occasion des funérailles de Lee Han-Yol, un étudiant décédé dimanche dernier après 27 jours de coma des suites d'une blessure occasionnée par une grenade lacrymogène.

(ats, afp)

Le cardinal Sin en Union soviétique

Une mission pour le Vatican?

Le cardinal philippin Jaime Sin, le plus haut dignitaire de l'Eglise catholique romaine à visiter l'URSS depuis quinze ans, est arrivé à Moscou, hier, chargé semble-t-il d'une mission officielle pour le Vatican.

Le cardinal Sin, archevêque de Manille, a souligné avant son départ pour Moscou, qu'il effectuait uniquement «une visite religieuse à l'invitation de l'Eglise orthodoxe russe. Son porte-parole, Felix Bautista, a cependant indi-

qué que cette visite pouvait être considérée comme une mission officielle pour le Vatican, qui observe attentivement ce voyage.

Aucune rencontre avec des dirigeants soviétiques n'est prévue, selon les responsables de l'ambassade des Philippines à Moscou. Cependant, la possibilité de discussions informelles au cours de rencontres diplomatiques n'a pas été exclue.

Au cours de son séjour de quatre jours à Moscou, le cardinal devrait se rendre au Soviet suprême (Parlement). Une visite du monastère de Zagorsk (nord de Moscou) le 18 juillet, où le cardinal participera à la célébration de la fête de Saint Serge, qui marque le millième anniversaire de l'Eglise orthodoxe russe, doit constituer le grand moment du voyage.

Les responsables de l'ambassade ont refusé de dire si le cardinal sonderait ses hôtes au sujet d'un éventuel voyage du pape Jean Paul II en Lituanie.

Les autorités soviétiques avaient refusé en 1984 une demande de visite du Pape en Lituanie, qui célébrait le mois dernier le 600e anniversaire de son Eglise (80 pour cent de la population y est catholique). (ats, afp)

Afrique du Sud Dialogue sans précédent à Dakar

Une cinquantaine de Sud-Africains blancs libéraux et des nationalistes noirs ont entamé hier à Dakar un dialogue, sans précédent par son ampleur, sur l'avenir de l'Afrique du Sud, en soulignant l'urgence de l'élimination de l'apartheid.

Le colloque de Dakar, qui réunit durant quatre jours une délégation du Congrès national africain (ANC - opposition armée au régime de Pretoria) et une cinquantaine d'Afrikaners libéraux de tous horizons (hommes d'affaires, universitaires, hommes d'église, journalistes...) a été ouvert solennellement par le président sénégalais Abdou Diouf.

M. Diouf a présenté le colloque comme une étape dans l'élimination de l'apartheid, qui est «l'une des entreprises humaines les plus significatives de ce siècle après la victoire sur le nazisme hitlériens». (ats, afp)

Poursuite du témoignage d'Oliver North à Washington

Secrétaire d'Etat adjoint sur la sellette

Le lieutenant-colonel Oliver North a déclaré mercredi que le secrétaire d'Etat adjoint Elliott Abrams était parfaitement au courant du maintien des opérations de livraison d'armes aux «contras» du Nicaragua, et a laissé entendre que le secrétaire d'Etat George Shultz l'était peut-être aussi.

MM. Shultz et Abrams ont tous deux démenti connaître quoi que ce soit du maintien des opérations d'aide militaire aux contras dirigées par North malgré leur interdiction par le Congrès, en 1984-1986.

Oliver North, qui témoignait pour la deuxième journée consécutive devant la commission d'enquête du Congrès sur l'Iranganne, a déclaré à propos du secrétaire d'Etat: Shultz «est venu vers moi lors d'une fête de départ en retraite (...) m'a passé un bras autour des épaules et m'a félicité pour le travail remarquable que je faisais pour maintenir en activité la résistance nicaraguayenne».

La soirée en question avait lieu dix semaines avant la révocation de North, alors numéro deux du Conseil national de sécurité, pour le rôle qu'il avait joué dans le transfert aux contras de bénéfices tirés des ventes d'armes à l'Iran. Le

lieutenant-colonel a déclaré estimer que Shultz faisait référence à ces opérations. Le département d'Etat a cependant immédiatement publié un communiqué démentant que M. Shultz en ait su quoi que ce soit.

Oliver North a été plus précis en ce qui concerne Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines. Il a déclaré avoir eu à plusieurs reprises des conversations avec lui sur le type d'avions et de missiles anti-aériens dont les rebelles avaient besoin.

Il a également affirmé qu'Abrams l'avait appelé peu après qu'un des avions

utilisés pour aider les contras eut été abattu au Nicaragua en octobre 1986. Deux Américains avaient été tués et un troisième, Eugene Hasenfus, avait été capturé. Il devait ultérieurement être libéré par Managua. Abrams, a déclaré North, l'avait appelé pour réunir les sommes nécessaires au rapatriement des corps. «Pourquoi se serait-il tourné vers moi s'il ne savait pas ce que je faisais?», a-t-il ajouté.

Elliott Abrams a immédiatement réagi par un communiqué déclarant sèchement: «J'ai longuement témoigné sur ce que je savais et ne savais pas, ce que je pensais et ne pensais pas. Tous les sujets me concernant qui ont été évoqués dans le témoignage d'aujourd'hui ont été exposés dans mon témoignage.»

(ats, reuter)

Au sud-est de la Turquie Nouveau massacre de villageois

Des rebelles kurdes ont tué 27 personnes, dont au moins onze enfants, au cours d'opérations de commando contre deux villages du sud-est de la Turquie mercredi soir et hier annonce l'agence anatolienne.

Ces attaques, effectuées par deux groupes de 20 à 25 personnes, ont eu lieu peu après que le premier ministre Turgut Ozal, en visite dans la région, eut lancé un appel à la paix à l'adresse des rebelles.

Seize personnes, dont quatorze de la même famille et le chef de village, ont été massacrées à Pecenek, et neuf à Yuvali, toutes de la même famille. Quatre maisons de Pecenek ont été détruites. Ces petits villages de la province de Mardin sont proches de la localité de Pinarcik où 30 villageois avaient été massacrés le 30 juin dernier. Deux autres personnes sont mortes dans l'explosion d'une mine au passage d'un minibus se rendant à Yuvali.

Turgut Ozal s'est rendu dans ces deux villages en hélicoptère, et a

affirmé que ces massacres avaient été préparés avant sa venue dans la région. Il s'était auparavant rendu à Pinarcik dans la soirée après avoir pris la parole à Mardin pour demander aux insurgés de renoncer à leur lutte armée pour l'autonomie de la région.

Il devait regagner Ankara hier au terme de sa visite de quatre jours dans la région, où les rebelles du Parti ouvrier kurde (PKK) ont intensifié leurs attaques contre les villages villageois, armés par le gouvernement, et leurs familles. (ats, reuter)

Nouvelle révolution chinoise

Page 1

La politique de l'égalitarisme des salaires entre entreprises a été abandonnée. L'Etat fixe quelques grandes lignes dans ce domaine, notamment en matière d'augmentation, les entreprises règlent les détails. Textuellement, le ministre précise que désormais, en ce qui concerne la fixation de la rémunération, on applique le principe: «A chacun selon son travail».

On mesure mieux, à l'audition d'une telle formule le chemin parcouru depuis l'époque où l'on affirmait: «A chacun selon ses besoins». Les prix également ont été libéralisés. L'Etat garde un contrôle sur celui des matières premières, qu'au besoin il subventionne. En revanche, à la production, ce sont les entreprises qui déterminent les prix.

L'AVENIR

Depuis sa création, en 1949, la République populaire de Chine a connu pas mal de sursauts, de nombreuses réformes, ainsi que quelques révolutions télé-guidées par le pouvoir. Par conséquent, les réformes actuelles pourraient parfaitement bien être arrêtées, et remplacées

par d'autres systèmes. Toutefois, il semble que le mouvement est sérieusement en train: si on l'analyse au fond, on s'aperçoit que les Chinois substituent à un système d'économie planifiée de manière très rigide un libéralisme fondé sur la concurrence.

Or, il faut bien le constater, s'ils s'habituent à l'idée de concurrence, ils en arriveront assez vite à comprendre qu'il est nécessaire de produire les biens de meilleure qualité pour le prix le plus bas. Leur retard technique sera assez relativement vite comblé. Et surtout, ils sont plus d'un milliard.

Comme la discipline imposée par l'Etat ne semble pas vouloir se relâcher, si l'on constate en outre que les conditions de protection des travailleurs ne sont, et de loin, pas aussi bonnes que dans les pays occidentaux, on peut en conclure que ce qui nous est arrivé à la suite de l'industrialisation de Taiwan, de Hong Kong, de Singapour, de la Corée du Sud, et de quelques autres lieux n'était qu'une aimable plaisanterie en regard de ce qui nous attend du côté chinois.

Ph. B

Eléments déchaînés en Inde et au Népal

NÉPAL: INONDATIONS CATASTROPHIQUES. - Des inondations provoquées par des pluies torrentielles ont fait au moins 170 morts et 56 blessés au Népal, et sérieusement endommagé les deux routes principales qui relient le pays au Tibet, ont annoncé hier des responsables népalais.

Les inondations et les glissements de terrains qui se sont produits après cinq jours de pluies torrentielles (29 juin au 3 juillet) ont constitué le plus grave sinistre naturel qu'ait jamais connu le Népal, et ont dévasté quatre régions montagneuses, a rapporté un responsable du ministère de l'Intérieur.

DÉTAILLEMENT AU SUD DE L'INDE. - Au moins 41 personnes ont été tuées hier dans un accident de train sur un pont qui a été partiellement entraîné par les flots dans une inondation, au sud de l'Inde, a rapporté l'agence indienne PTI.

Quarante et un corps et 20 survivants ont été délogés de la carcasse d'une des deux voitures qui ont été submergées, a ajouté l'agence. (ats, afp)

Meublez vos vacances!

Enfin du temps libre.
L'été, c'est la meilleure
saison pour choisir
vos meubles en toute tranquillité.
Décontractés, visitez la grande
exposition des Meubles Meyer.
Le parking y est facile.
Le bar accueillant. A bientôt.



Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 11-17,
tél. 038 25 75 05. **Heures d'ouverture:** lundi:
13 h.30-18 h.30 (matin fermé). Mardi-vendredi:
8 h.-12 h. et 13 h.30-18 h.30.
Le samedi: de 8 h. à 17 h. sans interruption.

Salon de coiffure du Grand-Pont
Léopold-Robert 120 - ☎ 039/26 41 63
**Ouvert pendant
les vacances**
(horaire habituel)



LE HONG KONG

RESTAURANT CHINOIS
RUE DE LA BALANCE 17
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 17
Ouvert du lundi au samedi
fermé le dimanche
11 h 30 à 14 h 30
18 h 30 à 24 heures
Chef de cuisine de Hong-Kong
Assiettes du jour à midi Fr. 12.-
Carte variée, menus complets
de Fr. 35.- à Fr. 75.-

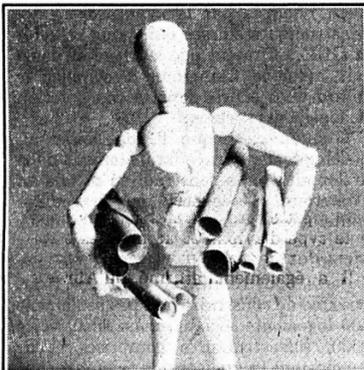
**La meilleure solution
pour vos rénovations?**

**Kenitex, le seul
revêtement de
façades en Suisse
garanti
10 ans
depuis
25 ans**

Un seul et même
partenaire de la fa-
brication à la pose:
Kenitex
c'est vraiment
plus sûr!!

Kenitex
Rue des Crêtets 82, ☎ 039/23 73 55
2300 La Chaux-de-Fonds

*Antoine
Haute coiffure*
**ouvert pendant
les vacances**
Serre 63
☎ 039/23 33 53
La Chaux-de-Fonds



Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont
Willy Simonin - ☎ 039/53 11 04
**Cuisses de
grenouilles fraîches
et
chanterelles
fraîches**

Crédit-express
Limites les plus hautes
en 24 heures
Paiements comptants élevés -
mensualités modérées
également si crédit en cours.
MIBS Lindstrasse 28
5430 Wetztingen
Téléphone 056/27 15 51
Pas d'attente pour nos clients
aux guichets de banque.

Au Télégraphe
(chez Yvette et Franco)
Dégustez sur notre terrasse
une spéciale pression
Ouvert pendant les vacances

Ouvert
pendant les vacances
de 8 à 12 heures
COPI Av. Léopold-Robert 108
☎ 039/23 97 33
La Chaux-de-Fonds

Auberge des Rochettes
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12
ouvert pendant les vacances
Fermé le dimanche soir dès 18 heures
et lundi
Spécialités de saison

Bienvenue
à notre
brunch mensuel,
ce dimanche. Asso-
ciation des familles
monoparentales.
☎ 039/23 63 18
038/24 57 23

depuis 1969
vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Aux Brenets
Le Cabaret chic

organise tous les samedis et
dimanches de 16 à 22 heures

**un bal
en plein air**
sur sa terrasse fleurie.
Cabaret ouvert le dimanche

**Mercedes
190 E**
1985, expertisée,
Fr. 26 900.-
☎ 037/62 11 41



Nouveau
**Un délice sans
pareil du début
à la fin!**

Cornets de crème glacée
En plus des parfums bien connus, vous trouverez main-
tenant deux nouvelles spécialités, l'une enrichie de
petits morceaux de pomme et l'autre parsemée de
brisures de noix. Jusqu'à la pointe du cornet garni
de chocolat - un délice sans pareil du début à la fin!
Chaque cornet de 70 g **1.10** (100 g = 1.57,1)



Samedi 11 juillet 1987 dès 20 heures
Salle de spectacles, Sonvilier
Bal des vacances
avec l'orchestre
«Immerthaler Sextett»
(ex-Wildboars)
Restauration chaude - Tombola
Organisation: FC Mont-Soleil

Restaurant de La Chaux-d'Abel
Samedi 11 juillet dès 20 h 30
fête champêtre
● bar
● jeux
● danse
avec orchestre champêtre
Se recommande:
Le Männerchor de La Ferrière

SUISSE

Mille Tamouls sur le fil Une centaine renvoyés cet été

Bien que la guerre civile continue à faire rage dans le nord et l'est du Sri Lanka, les réfugiés tamouls en Suisse pourront désormais être à nouveau renvoyés dans leur île. Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés, a en effet pris la décision d'informer de leur sort rapidement un millier de demandeurs d'asile refusés, tout en leur laissant un sursis au départ de quatre à neuf mois. Mais une centaine de Tamouls, à destination de Colombo principalement, devraient être expulsés sans délai dans les semaines à venir. Une décision qui tombe au plus mauvais moment, selon le chargé d'affaires suisses à Colombo, qui n'a d'ailleurs pas été informé officiellement de la chose. Voilà qui fait de la politique d'asile un véritable imbroglio.

Depuis le 16 octobre dernier, en raison de la guerre civile qui enfleamme les provinces tamoules du Sri Lanka, le renvoi des demandeurs d'asile pour l'île est suspendu officiellement. En mai, Peter Arbenz a même accordé un sursis jusqu'à des temps meilleurs aux Tamouls censés avoir des liens dans la capitale ou le sud du pays, plus calmes.

DÉCISION ADMINISTRATIVE

Or, par une circulaire aux cantons, Peter Arbenz vient de faire savoir que désormais la pratique administrative serait changée. Jusqu'à présent, les décisions prises sur les demandes d'asile de la part de Tamouls n'étaient pas communiquées. Plus d'un millier de réponses s'entassaient ainsi dans l'ordinateur de l'Office fédéral.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

«Simple procédure administrative, dit Marco Schnyder, un collaborateur de Peter Arbenz. Il s'agit de sortir de notre ordinateur des décisions déjà prêtes et de les communiquer aux intéressés». C'est ce caractère strictement routinier qui justifierait, selon les services du délégué, l'absence de toute communication à la presse. Seuls les cantons et le Département des Affaires étrangères ont été informés par une circulaire.

«VIDER» L'ORDINATEUR

Mais «vider l'ordinateur» semble en l'occurrence un euphémisme bien cruel. Ce sont en fait les vannes en direction du Sri Lanka que l'on ouvre, malgré la persistance de la guerre civile et de la famine. Les personnes refusées, un millier, se verront impartir un délai de deux à neuf mois pour préparer leur départ. Ou éventuellement trouver un autre pays d'accueil. Selon M. Schnyder, la plupart des demandeurs ainsi refusés proviendraient en fait de pays voisins (Pays-Bas, Allemagne fédérale, France).

Mais les conséquences de cette décision seront encore plus immédiates pour une centaine de réfugiés. Il s'agit de gens ayant des liens avec la capitale, Colombo, ou le sud du pays, plus calmes. Vingt à trente d'entre eux sont sous la responsabilité du canton de Berne qui s'était opposé, cet hiver, à leur renvoi en raison des conditions difficiles qui les attendent. En mai, Peter Arbenz avait accédé aux préoccupations de la Berne cantonale.

CENT RENVOIS IMMÉDIATS

«Pour ces gens, la décision est prise et irrévocable. Elle est exécutoire. Nous allons les convoquer dans les jours qui viennent pour leur expliquer encore une fois les choses. Mais ils devront partir dans un bref délai. Ceux-là n'auront pas droit au sursis de quatre à neuf mois accordé

● Le Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises (GJD) vient d'annoncer que l'initiative «pour une ouverture nocturne des magasins à Genève» avait abouti et qu'elle serait déposée le 16 juillet à la chancellerie d'Etat. Lancée le 10 juin, l'initiative a recueilli 17.550 signatures.

● Le scandale fiscal qui agite depuis des mois les autorités obwaldiennes continue de faire du bruit. Le président du Grand Conseil d'Obwald a confirmé qu'une demande émanant d'un parlementaire d'Engelberg lui était parvenue demandant une session spéciale du Grand Conseil.

L'armée construit un camp de prisonniers Le danger vient de l'Est...

Pour compléter les installations militaires nécessaires en cas de guerre, l'armée suisse a fait construire un véritable camp de prisonniers au bord de la rivière Emme, dans la région centrale de la Suisse.

Le camp qui comporte trois miradors, des baraquements, des tentes et des latrines est entièrement ceint de fils de fer barbelé. Trois cent soldats ont participé à la construction.

Un journaliste du Berner Zeitung, Markus Haechler a pu visiter le camp et il a indiqué qu'il pouvait contenir 500 prisonniers. Ce journaliste a encore précisé que les autorités militaires suisses avaient poussé la ressemblance jusqu'à éditer de faux ordres en allemand, russe et hongrois. «Il est à prévoir, c'est obligatoire, qu'il y ait une traduction en anglais», a encore ajouté M. Haechler avant d'indiquer que l'unité militaire disposait aussi d'un interprète en chinois. (ap)

aux autres demandeurs», annonce Marco Schnyder.

«Ce n'est pas possible, nous n'avons pas été prévenus», s'offusque W. Zürcher, de la direction cantonale des œuvres sociales. Un accord entre Elisabeth Kopp et le gouvernement bernois prévoyait une information préalable avant le renvoi.

En tout cas, pas question de déclencher une opération de police à leur rencontre, prévient le responsable bernois. Même si la majorité des quelque trente Tamouls concernés est désormais rentrée dans les foyers et si l'on connaît les principaux «parrains» qui abritent d'autres réfugiés.

RENOVI EXIGIBLE

La situation au Sri Lanka n'a pourtant pas évolué favorablement depuis octobre dernier, quand on avait suspendu les expulsions. Elle aurait même empiré dans les régions à majorité tamoule.

Cela, les fonctionnaires fédéraux l'admettent. Mais ce n'est pas un critère pour retarder encore les départs, selon eux. «S'il y a là-bas une guerre civile, les dangers sont les mêmes pour toute la population. Les personnes renvoyées ne courent pas plus de danger que la moyenne des habitants. Le renvoi est désormais exigible, exécutable et admissible du point de vue du droit international», estime Marco Schnyder.

Selon le fonctionnaire fédéral, c'est sous la pression de nombreux demandeurs d'asile, dans l'incertitude quant au sort qui leur est réservé, que le délégué a pris la décision de leur communiquer sa réponse. Mais la réponse connue, n'aurait-on pas pu les interner en attendant des jours meilleurs? «Pas possible. Selon la loi, une guerre civile n'est pas un motif valable pour décider d'un internement», selon M. Schnyder.

«INSUPPORTABLE»

Pour le chargé d'affaires de Suisse à Colombo, Henri Cunnet, ce retour au Sri Lanka serait insupportable dans les conditions actuelles. Depuis janvier, la guerre n'a fait qu'empirer. Même dans le sud, la resocialisation, la réintégration des «réfugiés suisses», qui figure dans le programme d'aide au retour, serait impossible aujourd'hui.

Le chargé d'affaires suisse n'a d'ailleurs pas été consulté sur l'opportunité de tels retours et sur la situation du pays. Il n'a été alerté que par la presse. Manifestement, l'évolution sur le terrain importait peu aux services de Peter Arbenz. Et Berne masque difficilement que la collaboration entre Département de justice et police et Département des Affaires étrangères est au plus mal.

Responsable cantonal bernois des œuvres sociales, M. Zürcher, estime que l'on ne pouvait choisir pire moment pour une telle décision. «Dans les conditions actuelles du Sri Lanka je ne vois pas comment on pourrait renvoyer de force

Expulsion d'un Tamoul Strasbourg statuera

Plusieurs dizaines de Tamouls devront quitter la Suisse dans les mois qui viennent. L'un d'entre eux, G., dont toutes les possibilités de recours en Suisse ont été épuisées s'est adressé à la Commission européenne des droits de l'homme qui, si la décision de l'expulser devenait effective, devrait statuer sur la recevabilité de sa requête. (ats)

mille Tamouls. Ce n'est pas réaliste politiquement».

Avec lui, des diplomates s'accordent à penser que la décision de Peter Arbenz serait en fait de nature plus psychologique que politique. Il s'agirait d'une part de freiner l'entrée en Suisse de Tamouls répartis en Europe ou venant directement du Sri Lanka, comme cela se passe chaque été, et aussi d'inciter des demandeurs d'asile à partir d'eux-mêmes.

Responsables cantonaux, œuvres d'entraide et fonctionnaires fédéraux nagent pourtant en pleine confusion. Et les rares explications de Peter Arbenz ne rassurent personne.

Y. P.

Cinq cents maisons suisses au Cameroun Berne est déchirée

Sous le nom de GESCO, les grandes entreprises suisses H. R. Schmalz à Berne et Conrad Zschokke à Genève, ont l'intention de construire 500 maisons au Cameroun, pour 100 millions de francs suisses. Mais elles ne pourront réaliser cet ambitieux projet que si elles obtiennent une garantie fédérale contre les risques à l'exportation (GRE). Elles ont donc demandé il y a deux mois à Berne cette fameuse GRE, qui leur permettrait de trouver auprès des banques l'argent nécessaire au financement de ces constructions. Or, le feu vert se fait attendre. Le Conseil fédéral qui devait trancher la semaine dernière a reporté sa décision. Le monde fédéral est déchiré.

Le Département des finances et l'aide suisse au développement sont opposés à l'octroi de la GRE au projet camerounais. Le Département de l'économie publique et son Office des affaires économiques extérieures, en revanche, lui seraient plutôt favorables. Leur porte-parole se borne à indiquer que le dossier est toujours sur le bureau du Conseil fédéral qui devra décider. Or, seules les demandes de GRE qui mettent en jeu un principe ou celles qui, pour d'autres raisons, revêtent une importance particulière, sont soumises au Conseil fédéral.

«CADEAUX» DANGEREUX

Pourquoi s'opposer à ce projet? Tout d'abord, parce que le Cameroun serait au seuil d'une zone dangereuse en ce qui concerne son endettement; certains estiment absurde de le pousser à réaliser des projets aussi coûteux.

Quant au Département des finances, il pourrait s'inquiéter de la santé finan-

Nouvelle pièce de cinq francs en circulation La gravure suscite le doute

Mise en circulation depuis peu, la pièce de cinq francs de l'année 1985 suscite bien des doutes. En effet, à compter de ce millésime, la tranche de l'écu, qui comporte l'inscription «Dominus Providebit» et 13 étoiles, est désormais gravée en creux et non plus en relief. Croyant qu'il s'agit d'une fausse pièce, de nombreux particuliers, mais aussi des banques et des caissiers, interrogent le Département fédéral des finances (DFF). «Nous recevons plusieurs appels par jour», a dit à AP Oswald Sigg, porte-parole du DFF, précisant que ces craintes sont bien sûr infondées.

Il y a déjà plus d'une année que le

DFI avait annoncé cette modification. La gravure en creux a l'avantage de réduire l'usure des pièces de cinq francs et de les rendre ainsi mieux appropriées au fonctionnement des distributeurs automatiques.

Les nouveaux écus ont été mis en circulation depuis peu de temps. Dix millions ont été mis sur le marché jusqu'à présent et il y en aura 18 millions à la fin de cette année. Les écus antérieurs au millésime 1985, qui portent encore la devise en relief, n'ont pas été retirés et une centaine de millions de ces pièces sont en circulation. Ainsi, il existe deux authentiques pièces de cent sous. (ap)

cière de la GRE qui – la Confédération lui prêtant quelque 200 millions par an – est devenue un moyen de financer et d'encourager les exportations suisses. Et pourquoi encourager des exportations de biens de consommation, telles des villas, qui n'apportent rien au Cameroun, ne lui permettent pas de produire quoi que ce soit et ne font qu'augmenter sa dette? Voilà, estiment les adversaires du projet, la meilleure manière de déstabiliser un pays en voie de développement!

QUATRE POUR UNE

D'autres opposants sont particulièrement choqués par la «vantardise» des constructeurs suisses qui, pour recevoir la GRE, affirment que leur projet pourrait aider le Cameroun à combler le retard qu'il a pris dans la construction de logements sociaux.

L'ennui, c'est que l'Aide suisse au développement travaille justement dans le domaine de la construction sociale au Cameroun. Ses experts ont largement contribué à créer un important quartier d'habitation à Douala, le quartier Nylon. Or, selon les calculs de ces experts, pour 10 millions de francs, il est possible de construire non pas seulement 500 logements sociaux, mais 1000, voire 2000, infrastructures comprises. Leur conclusion: les maisons de Schmalz sont des villas de standing pour hauts fonctionnaires.

LA DÉFENSE DE SCHMALZ

Chez Schmalz, Hansjörg Graber jure qu'il ne s'agit nullement de luxueuses villas à la Suisse mais bien de logements sociaux de deux à cinq pièces qui seront réalisés selon les plans et les vœux du gouvernement de Yaoundé, avec des

matériaux du pays. Mais pourquoi les Suisses iraient-ils construire des maisons au Cameroun? Selon M. Graber, des travaux que le gouvernement a confié à des entreprises indigènes n'ont jamais abouti. C'est pourquoi il a fait appel aux Suisses.

Et il y a le problème du financement! Il devra être trouvé en majorité dans les banques suisses, ce qui est impossible sans la GRE. Les financiers helvétiques sont prudents! (BRRI)

Roger de Diesbach

Les Africains du béton

En 1980, les entreprises Schmalz et Zschokke voulaient déjà construire pour 500 millions de francs un hôpital mammouth en Côte d'Ivoire, dans la ville de Yamoussoukro, lieu de naissance du président Houphouët-Boigny. Ce projet de prestige avait été abandonné face à l'opposition de la Banque mondiale. Les Suisses avaient dû se contenter de construire l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro. Ces «Africains du béton helvétique» réapparaissent au Cameroun.

54e PLACE

Dernier point, la loi sur la GRE exige que les exportations qui reçoivent cette assurance fédérale tous risques respectent les principes de l'aide suisse au développement lorsqu'elles sont destinées à l'un des pays les plus pauvres. Bref, la loi interdit d'encourager des exportateurs qui voudraient vendre n'importe quoi aux pays miséreux. Mais le Cameroun fait-il partie de la liste des 65 pays les plus pauvres du monde? Non, si l'on examine la dernière liste helvétique. Mais il figure à la 54e place sur la liste des plus miséreux réalisée par la Banque mondiale. Le Cameroun avait en 1984 un PNB de 800 dollars par habitant, un revenu qualifié de bas à moyen. (BRRI - R. de D.)

Le point sur l'égalité hommes-femmes «Un long chemin à parcourir»

«Nous avons un long chemin à parcourir avant de parvenir à une véritable égalité entre hommes et femmes». La phrase émane du Département fédéral de justice et police qui, hier, a fait dans un communiqué le point des progrès réalisés. Il rappelle notamment que le Conseil fédéral envisage de créer l'an prochain un service fédéral chargé de promouvoir l'égalité des sexes. Ce service serait intégré à l'Office fédéral de la culture.

Le communiqué relève que certaines réformes annoncées sont déjà réalisées. Ainsi, la loi sur le statut des fonctionnaires est entrée en vigueur le 1er juillet. Elle consacre notamment l'égalité des critères déterminant le droit aux allocations sociales et aux indemnités de résidence. Elle introduit également la possibilité d'exercer une activité à temps partiel sans renoncer au statut de fonctionnaire. Cette dernière mesure favorise l'épanouissement professionnel des femmes qui ont la charge d'une famille et permet une meilleure répartition des rôles entre l'homme et la femme.

La révision du Code pénal (infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, contre les mœurs et contre la famille) prévoit la suppression de toutes les dispositions qui font des différences entre les sexes, à l'exception de celles sur le viol, l'infanticide et l'avortement commis par la mère.

En matière de salaires, un postulat de la conseillère nationale Jaggi demandant des normes légales destinées à imposer le principe d'égalité est au centre des préoccupations d'un groupe de travail.

Le communiqué conclut: «Bien que sommaire, ces quelques considérations permettent de constater une certaine

évolution dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes. Ces améliorations ne sauraient cependant masquer les nombreuses inégalités juridiques qu'il convient encore d'éliminer». (ats)

FAITS DIVERS

Prison genevoise de Champ-Dollon Détenu tabassé par des gardiens

Une instruction pénale est ouverte contre deux gardiens de la prison genevoise de Champ-Dollon, à la suite d'une plainte déposée par un détenu, apprenait-on hier au Palais de justice. Celui-ci accuse les deux gardiens de l'avoir frappé. Un certificat médical atteste de plaies à l'arcade sourcilière, de tuméfaction du nez et de déchirure du testicule droit.

Le plaignant, un Espagnol de 25 ans incarcéré pour trafic d'héroïne, affirme avoir été frappé sans raison par les deux gardiens dans la nuit du 28 au 29 janvier 1987. Les deux hommes l'ont brutalement réveillé, à deux reprises au cours de la nuit, pour lui asséner des coups de poing et de pied, indique-t-il notamment dans sa plainte. Au moment des faits, le plaignant était seul dans sa cellule.

VOL À MAIN ARMÉE À ZURICH

Deux hommes d'environ 20 ans ont commis dans la nuit de mercredi à hier un vol à main armée au restaurant «Gambrinus» à Zurich et ont dérobé une somme de quelques centaines de francs. Les deux hommes, qui portaient des cagoules et étaient armés de couteaux, sont parvenus à prendre la fuite.

Les deux hommes ont attendu la fermeture du restaurant et ont menacé de leurs couteaux le gérant qui sortait par la porte de derrière. Celui-ci a dû leur donner la recette de la journée et ouvrir les tiroirs person-

nels des employés. Les deux malfaiteurs l'ont ensuite ficelé et baillonné, et se sont enfuis.

ORBE: VITRIOLEUSE CONDAMNÉE

Le Tribunal criminel d'Orbe a infligé hier une peine de 2 ans et 9 mois de prison à une femme de 48 ans qui avait jeté du vitriol au visage de son ex-ami. La Cour a tenu pour certain que l'accusée avait l'intention de défigurer sa victime et a sanctionné par une peine ferme une infraction particulièrement grave dont les mobiles sont «lâches et vils». (ats)

Vinothèque de la Charrière
 Rue de la Charrière 5
 2300 La Chaux-de-Fonds

ATTENTION VACANCES ANNUELLES
 du lundi 20 au vendredi 31 juillet
magasin fermé
 Permanence téléphonique sur répondeur au numéro
039/28 71 51
 Réponse et livraison dans les 2 jours.
 La Vinothèque de la Charrière souhaite à sa clientèle ainsi qu'à tous les amis du vin de BONNES VACANCES

Giger La Chaux-de-Fonds

Dimanche 12 juillet
 départ: 7 h 30
LE LAC DES QUATRE CANTONS - SCHWYZ
 repas de midi libre Fr. 39.-

Dimanche 12 juillet
 départ: 13 h 30
PLATEAU DE DIESE - GORGES DE DOUANE - ALTREU
 Fr. 26.-

Notre voyage en **BRETAGNE**
 du 18 au 24 juillet
 Programme détaillé à disposition

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
 ☎ 039/23 75 24

Et maintenant le train:
Voyages accompagnés

Dimanche 12 juillet
 2 cols célèbres en car postal
Grimsel-Furka 49.-*
 Train et car 65.-

Jeu 16 juillet
 Une nouveauté du MOB
Superpanoramic-Express 47.-*
 Train 69.-

Dimanche 19 juillet
 Train spécial
Tour de la Forêt Noire 57.-*
 Train 67.-

Mercredi 22 juillet
En bateau sur le Rhin 35.-*
 de Shaffhouse à Stein am Rhein 51.-
 Train et bateau

Renseignements et inscriptions:
 au guichet de votre gare jusqu'à la veille du départ à 15 heures (pour autant qu'il reste des places disponibles).

* avec abonnement 1/2 prix

Renseignements CFF
 La Chaux-de-Fonds
 039 23 62 62

Vos CFF

SOLDES à l'américaine

du 18 au 21.7 **-50%**

du 11 au 17.7 **-40%**

du 4 au 10.7 **-30%**

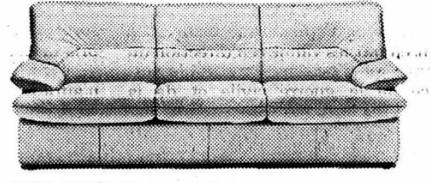
du 1er au 3.7 **-20%**

vente autorisée du 1er au 21.7.87

M&CW

SOLDES A L'AMERICAINE A L'UNIVERS DU CUIR.

La jupe de Marilyn et nos prix s'envolent! Gardez votre sang froid. Moins 20%, -30%, -40%, -50% de réduction sur nos ensembles cuir fleur certifié, galbés comme des stars, arborant l'affichette Marilyn. Les jours passent... le choix aussi, hélas. Voilà une entreprise de séduction qui est aussi une excellente affaire pour vous. Venez sans attendre à l'Univers du Cuir. Vous pouvez y enlever le salon cuir dont vous rêvez à un prix-séduction totale!



RIEN QUE DES SALONS, RIEN QUE DU CUIR.



2022 BEVAIX / NE
Chemin des Maladières
 (près de chez Gégène)
 Tél. 038 46 19 22 - Parking
 Ouvert lundi-vendredi de 10-18h30,
 samedi 9-17h



60 MAGASINS DANS LE MONDE. (B) (CH) (F) (L) L'UNIVERS DU CUIR. (B) (CH) (NL) LÉDERLAND. (GR) (USA) LEATHERLAND. (E) UNIVERSO DE LA PIEL.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherche à louer
rez-de-chaussée
3 pièces
 si possible dans vieille maison
 ☎ 039/23 20 67
 (heures des repas)

A louer
studio
 à La Chaux-de-Fonds, quartier des Forges.
 ☎ 038/42 45 04 (le soir)

A louer à 4 km de Neuchâtel-Nord
local de 400 m²
 hauteur 3,4 m, fenêtres sur 40 m, au rez-de-chaussée, pour atelier, exposition, etc.
 Accès facile pour véhicules, places de parc à disposition.
 ☎ 038/36 17 18.

A louer à Tavannes
 Grand'Rue 53-59, jolis
3 pièces
 loyer Fr. 520.- plus charges.
 ☎ 032/91 10 07 ou 061/89 27 73

A louer
restaurant
 avec appartement, dans les environs de Saint-Imier. 80 places, carnetzet, bien centré.
 Pour le 1er novembre 1987 ou date à convenir. Patente désirée.
 Ecrire sous chiffre 06-120375 à Publicitas, case postale 255, 2610 Saint-Imier.

A louer à Saint-Imier, tout de suite, dans cadre de verdure
2 superbes appartements
6 pièces
 avec cheminée.
 Loyer: Fr. 1000.- + charges Fr. 150.-
 ☎ 039/41 13 81.

Nous cherchons à acquérir de particulier pour notre Fonds de pension
immeuble locatif
 sur le Haut ou le Bas du canton de Neuchâtel.
 - De bonne construction.
 - Même à rénover.
 - En nom si possible.
 Ecrire sous chiffre 1 G 22-599221 à Publicitas, 1002 Lausanne.

La Neuchâteloise Assurances
 Neuchâtel

A louer, rue Jaquet-Droz 12 à La Chaux-de-Fonds
appartement d'une pièce meublée
 hall d'entrée, cuisine, salle de bains et WC, cave. 2e étage.
 Libre dès le 1er septembre 1987.
 Location: Fr. 470.-, charges comprises.
 Renseignements: au 038/21 11 71, int. 420, La Neuchâteloise-Assurances, Service immobilier.

Accidents Maladie Vie Vo Transport Incendie
 Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des pièces Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

construction service sa
 Rue de l'Hôpital n° 11 CH-2001 Neuchâtel

A vendre à Cernier
MAISON FAMILIALE
 en parfait état Fr. 650.000.-

038 256 100

Soldes à craquer... de 20 à 50%
vous ne payez donc que **80 à 50%** des prix marqués!

Pod S Mode
PRÊT À PORTER



Robes et manteaux de pluie jusqu'à la taille 50

37, av. Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 61 66
Autorisés par la Préfecture du 1er au 21 juillet 1987

Prix Unip

	Cremedas Softcrème	2.90 200 ml 100 ml 1.45
	Schwarzkopf schauma anti-pellicules Shampooing	3.90 200 ml 100 ml 1.95
	Blendax Anti-Plaque Dentifrice 2 pièces	4.50 2x75 ml 100 ml 3.-
	STYLE L'ORÉAL Mousse fixante	5.90 125 g 100 g 4.72
	Rexona Douche 2 pièces	6.40 2x300 ml 100 ml 1.07
	STUDIO LINE Mousse fixante	6.90 150 g 100 g 4.60
	STUDIO LINE Gel fixant Crème fixante	6.90 125 ml 100 ml 5.52
	STUDIO LINE Gelspray	8.90 100 ml 100 ml 8.90
	STUDIO LINE Spray fixant	8.90 250 g 100 g 3.56
	elmex au fluorure d'amines Dentifrice 2 pièces	5.50 2x104 g 100 g 2.64
	Palmolive Shampooing	2.60 400 ml 100 ml -.65

UNIP

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



«Résidence des Ormeaux»
Couvret
Rue du Quarre 42
A louer
vaste appartement
de 5 1/2 pièces, duplex, 160 m²

- Grand séjour avec cheminée.
- Galerie habitable.
- Cuisine spacieuse et complètement équipée.
- Deux salles d'eau.
- Balcon - terrasse.
- Finitions et équipements soignés.
- Situation dégagée et ensoleillée.

Pour la location et pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:

LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie suisse
d'assurances générales
Service immobilier
Case postale, 2002 Neuchâtel
☎ 038/21 11 71

La Neuchâtoise Assurances

L'offre de la semaine
VERBIER

Une bonne soirée au coin du feu après une balade sur les pâturages ou une journée de ski vivifiante. Calme, charme et qualité sont les atouts de ce superbe 4 pièces (bain, douche, WC séparés, garage, balcon) de 112 m² à Fr. 463 000.—
A bientôt pour de plus amples informations.

GUINARD IMMOBILIER
1936 VERBIER Tél. 026/753 53

On cherche de toute urgence
maison avec jardin
ou **appartement 3 pièces**
avec **jardin**

si possible environs de La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/26 83 77 (laisser message au répondeur svp).

Je cherche
à La Chaux-de-Fonds, une
chambre meublée
pour un jeune homme
de 18 ans.
Antoine Haute Coiffure, Serre 63,
☎ 039/23 33 53.

GTI Immobilier SA
cherche, pour un client pressé une
parcelle de terrain

pour villa dans la région de La Chaux-de-Fonds. Décision rapide, paiement comptant.

Chemin Joran 10
1470 Estavayer-le-Lac
☎ 037/63 18 03 ou 021/97 24 23

A louer
pour fin juillet
2 pièces
Fr. 320.—
☎ 039/26 61 06

J'achète
immeubles
appartement
dépôts
☎ 022/71 31 87



**Ouverture
des bureaux**

Du 13 au 17 juillet 1987,
nos bureaux seront fermés
pour cause de déménagement.

(Appel téléphonique possible en cas d'urgence seulement).

Dès le 20 juillet 1987,
nous serons à votre disposition

à notre nouvelle adresse:
avenue Léopold-Robert 12
(Pod 2000, 8e étage)

Pendant les vacances horlogères, du
20 juillet au 7 août 1987, nos bureaux
seront ouverts de 9 heures à midi.

Gérancia & Bolliger SA
Administration
et gérance d'immeubles
Agence immobilière

Avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

A louer à Saint-Imier,
Sur-le-Pont 8

studio de luxe

conception bois, fonds parquet
et carrelage, cuisine-living agen-
cée + 1 grande pièce.

S'adresser à Jean-Jacques Niklès,
Sur-le-Pont 5, 2610 Saint-Imier,
☎ 039/41 20 43 (bureaux),
41 20 96 (privé).

A vendre

**très belle
maison**

tout confort, 5 pièces,
proximité Maiche France,
prix à débattre.

☎ 0033/81 69 17 70.



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité
 à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds.
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide
simple
discret**

ECONOMIE

Ouverture de la septième session de la CNUCED à Genève «Agir très vite et vigoureusement»

La septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED-7) a été ouverte, hier à Genève, par le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar, et le président de la Confédération, M. Pierre Aubert. Le président de la Conférence a été élu en la personne de M. Bernard T. G. Chidzero, ministre des Finances, de la planification économique et du développement du Zimbabwe. La Conférence, qui réunit les délégations de quelque 160 pays, est prévue jusqu'au 31 juillet.

Il convient d'agir «très vite et vigoureusement» pour que l'économie mondiale ne soit pas entraînée dans «une spirale descendante, dont les effets seraient nuisibles pour tous les pays», a déclaré M. Perez de Cuellar. La CNUCED-7, a-t-il poursuivi, offre «une occasion remarquable de modifier le cours des événements», cela par des efforts communs dans la recherche des moyens visant à réactiver la croissance et le développement mondial.

La CNUCED-6, en 1983 à Belgrade, avait reconnu la nécessité de faire converger les efforts de tous les pays pour affermir la reprise de l'économie mondiale et favoriser le développement des pays en voie de développement (PVD). Mais, a souligné le secrétaire général, ces efforts n'ont pas encore abouti, l'appui aux PVD ne s'est pas matérialisé, et la situation économique des PVD a empiré, en raison du poids de la dette et de la chute des produits de base notamment.

Soulignant l'interdépendance des économies, M. Perez de Cuellar a déclaré que «si les uns veulent accélérer leur croissance, ils devront en contrepartie accélérer le développement des autres». De son côté, le président de la Confédération Pierre Aubert a déclaré que la Suisse accueillait la CNUCED-7 dans un esprit de «satisfaction, gravité et confiance».

Satisfaction d'abord, a précisé M.

Aubert, en raison de l'attachement de la Suisse à la coopération multilatérale. Confiance aussi, en raison de la volonté de nombreux pays en voie de développement de s'attaquer aux causes de leurs problèmes économiques, et de la prise de conscience des pays industrialisés de renforcer leur appui aux efforts des PVD.

Mais gravité aussi, car la situation des PVD est «très difficile», a ajouté M. Aubert. Si des progrès ont été enregistrés,

ils n'ont pas atteint de manière égale tous les pays et toutes les couches sociales. La reprise de la croissance économique, a relevé M. Aubert, a «moins apporté à l'ensemble des PVD qu'aux pays industrialisés» au cours des dernières années.

L'objectif de «réconcilier l'efficacité économique avec la justice sociale», a souligné M. Aubert en reprenant la formule du secrétaire général de la CNUCED Kenneth Duzie, doit être le but de la coopération pour que le fossé entre riches et pauvres ne s'élargisse pas. «Communauté d'intérêts, communauté d'action», tel devrait être le fil d'Ariane devant guider les travaux de la CNUCED-7, a conclu le président de la Confédération. (ats)

La privatisation des chemins de fer japonais Une bonne affaire pour Matisa

La récente privatisation des chemins de fer japonais est une bonne affaire pour Matisa S.A., l'entreprise de matériel industriel de Crissier qui a vendu premièrement bourreuse au Japon en 1955.

«A court terme, cette privatisation n'influencera peut-être pas nos affaires. Mais, à plus longue échéance c'est une bonne affaire pour nous. Les entreprises privées seront obligées de générer des profits. Il leur faudra donc mécaniser davantage l'entretien de leurs machines de bourrage (machines de nivellement du ballast) ou de mesure de l'écartement des voies», dit M. Franz Stark, le responsable de Matisa Japan Co.

Depuis cinq ans, le marché japonais des machines pour chemins de fer est en récession. Matisa ne vend guère plus d'une machine par an d'une valeur d'un million de francs par l'intermédiaire de son distributeur, la grande maison de commerce japonaise Mitsubishi Shoji. Au début des années 80, il en écoulait encore jusqu'à cinq ou six unités.

Pour Matisa, le Japon est son troisième ou quatrième marché extérieur. Quelque 230 à 240 de ses machines sont utilisées par les différentes compagnies de chemins de fer de l'archipel. Sa filiale japonaise emploie treize personnes, dont neuf techniciens rattachés à son service après-vente. (ats)

Universal Ingénieurs Conseils S.A. à Berne Participation d'Inspectorate

Inspectorate S.A., à Neuchâtel, a pris une participation minoritaire dans UIC Universal Ingénieurs Conseils S.A., à Berne, l'une des plus grandes sociétés suisses du secteur. Active notamment dans l'informatique et les techniques de l'énergie, UIC emploie 800 personnes, dont 700 en Suisse, et réalise un chiffre d'affaires de plus de 75 millions de francs.

A cette occasion, UIC a porté son capital-actions, dont un paquet important est détenu par une filiale de la Société de Banque Suisse, de 10 à 25 millions de francs à indiqué un porte-parole. Le rapprochement avec Inspectorate devrait permettre à UIC de renforcer sa position à l'étranger par le biais de filiales communes. La société bernoise s'occupe principalement de projets dans les pays en voie de développement.

Inspectorate International, spécialisée dans le contrôle des marchandises, l'informatique et la sécurité, a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 612 (140) millions de francs un bénéfice net de 35,2 (13,6) millions. Le groupe, contrôlé par l'industriel suisse Werner K. Rey, occupe quelque 4000 personnes dans 50 pays. (ats)

Vêtements Frey: forte hausse du flux monétaire

La restructuration menée depuis deux ans par le confectionneur soleurois Arthur Frey S.A. à Wangen b. Olten s'est traduite par un succès en 1986, écrit la société dans un communiqué diffusé mardi. Les ventes consolidées sont passées à 127,8 millions de francs, contre 112,5 millions précédemment. Mais c'est surtout le flux monétaire (cash flow) qui a enregistré la progression la plus sensible, s'établissant à 4,7 millions de francs contre 1,8 million en 1985.

Les résultats pour le premier semestre de 1987 sont qualifiés de «bons» et se

Statistique du chômage partiel publiée par l'OFIAMT Jura et Neuchâtel: stagnation

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a publié hier sa statistique mensuelle du chômage partiel, pour le mois de mai. Il est en recul par rapport au mois précédent, mais en augmentation par rapport à mai 1986.

Le nombre des heures chômées s'est élevé à environ 200.000 pour l'ensemble de la Suisse (-45.000 par rapport à avril et +140.000 par rapport à mai 1986). Les réductions d'horaire ont touché 3935 travailleurs, soit 660 de moins qu'en avril. Plus des trois quarts étaient occupés dans l'industrie textile, l'industrie des métaux, l'industrie des machines et l'industrie horlogère. 194 entreprises (-27) ont annoncé des réductions d'horaires.

En Suisse romande, le chômage partiel a surtout concerné le Jura (281 chômeurs), Neuchâtel (205) et le

canton de Vaud (185). Le chiffre le plus élevé de Suisse est enregistré au Tessin (629).

Le nombre des licenciements pour motifs économiques a été de 146 en mai (record: 368 en décembre dernier). Cependant, le nombre des licenciements pour une date ultérieure a doublé, passant de 161 en avril à 327. Plus de 90% de ces licenciements ont été signifiés par des établissements de l'industrie des machines et appareils (99), l'industrie de la pierre et de la terre (77), l'industrie des métaux (61) et l'industrie horlogère (60). (ats)

En deux mots et trois chiffres

● Après Swissair et Telekurs lundi, le groupe Electrowatt a annoncé qu'il retirait également sa candidature à la reprise du secteur en voie de privatisation de Radio Suisse SA, à Berne. Cette décision a été prise la semaine dernière, indique un communiqué d'Electrowatt. Il ne reste ainsi plus que deux concurrents sur les rangs: Motor Columbia SA et le groupe Ascom, associé à la Fiduciaire générale SA (ATAG).

● Après s'être généralement améliorée ces deux dernières années, la capacité bénéficiaire de l'industrie suisse devrait se stabiliser à un niveau élevé en 1987. Les prévisions varient cependant d'une branche à l'autre, indique la dernière enquête tri-

mestrielle publiée par l'Union de Banques Suisses (UBS). Selon les 200 entreprises interrogées, les chiffres d'affaires devraient augmenter.

● L'assemblée générale constitutive de la Chambre de Commerce suisse au Maroc a eu lieu à Casablanca, indique un communiqué de la nouvelle institution. L'assemblée s'est tenue au siège du Cercle suisse en présence des dirigeants d'entreprises suisses et marocaines. L'ambassadeur Adolf Lacher a été élu président d'honneur de la Chambre, Jean-Robert Campiche premier vice-président, et Heinz Krahenbuhl deuxième vice-président.

Thomson CSF 2500 emplois supprimés

Thomson CSF, filiale à 49 pour cent du groupe nationalisé Thomson, va supprimer 2492 emplois, soit huit pour cent de ses effectifs actuels de 31.711 salariés, a annoncé hier un porte-parole de la société. Alors que le comité central d'entreprise était réuni par la direction pour être consulté sur ce projet, il a déclaré à Reuter que ces suppressions entraîneraient la forme de départs en préretraités et surtout de licenciements par congés conversion.

La direction justifie ces suppressions d'emploi par une réduction de son carnet de commandes qui, selon le porte-parole, ne représentait plus que 29,3 mois de chiffre d'affaires à la fin 1986 contre 37,5 mois à la fin 1985. (ats, reuter)

HORS BOURSE		A		B	
Roche b/jce	134875.-	136375.-			
Roche 1/10	13500.-	13600.-			
Kuoni	34500.-	34500.-			

ACTIONS SUISSES		A		B	
Cr. Fonc. Neuch. n.	910.-	920.-			
Cr. Fonc. Neuch. p.	910.-	920.-			
B. Centr. Coop.	950.-	950.-			
Crossair p.	1690.-	1705.-			
Swissair p.	1420.-	1430.-			
Swissair n.	1130.-	1130.-			
Bank Leu p.	2550.-	3175.-			
UBS p.	4650.-	4675.-			
UBS n.	880.-	875.-			
UBS b.p.	180.-	180.-			
SBS p.	466.-	458.-			
SBS n.	377.-	378.-			
SBS b.p.	399.-	399.-			
C.S. p.	3125.-	3110.-			
C.S. n.	598.-	600.-			
BPS	2125.-	2125.-			
BPS b.p.	206.-	207.-			
Adia Int.	11850.-	11900.-			
Elektrowatt	3720.-	3745.-			
Forbo p.	3750.-	3770.-			
Galenica b.p.	860.-	862.-			
Holder p.	5120.-	5150.-			
Jac Suchard	9175.-	9175.-			
Landis B.	1590.-	1590.-			
Motor Col.	1680.-	1650.-			
Moeven p.	6850.-	7200.-			
Bührle p.	1430.-	1390.-			
Bührle n.	315.-	310.-			
Bührle b.p.	429.-	430.-			
Schindler p.	5050.-	5100.-			
Sibra p.	587.-	585.-			
Sibra n.	405.-	405.-			
SGS	6400.-	6300.-			
SMH 20	-	114.-			
SMH 100	-	457.-			
La Neuchâteloise	1010.-	1020.-			
Rueckv p.	17450.-	17350.-			
Rueckv n.	7325.-	7300.-			

ACTIONS ÉTRANGÈRES		A		B	
Abbott Labor	97.75	97.-			
Aetna LF cas	92.75	90.50			
Alcan alu	51.50	51.-			
Amx	35.-	36.-			
Am Cyanamid	77.-	77.75			
ATT	44.25	44.25			
Amoco corp	138.-	136.50			
ATL Richf	151.-	149.-			
Baker Hughes	40.25	39.-			
Baxter	37.75	36.75			
Boeing	72.25	73.50			
Unisys	191.50	189.50			
Caterpillar	79.25	82.-			
Citicorp	92.-	90.-			
Coca Cola	67.50	68.-			
Control Data	44.75	42.50			
Du Pont	191.-	192.50			
Eastm Kodak	133.50	133.50			
Exxon	146.50	145.-			
Gen. elec	85.75	86.50			
Gen. Motors	124.50	123.50			
Gulf West	131.50	131.-			
Halliburton	63.-	61.50			
Homestate	55.-	55.75			
Honeywell	123.50	123.-			

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.49	1.57
1 \$ canadien	1.10	1.20
1 £ sterling	2.35	2.60
100 fr. français	24.-	26.-
100 lires	0.1080	0.1230
100 DM	82.25	84.25
100 fl. hollandais	73.-	75.-
100 fr. belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.08	1.33
100 schilling autr.	11.70	12.-
100 escudos	0.95	1.25

DEVICES		
1 \$ US	1.515	1.545
1 \$ canadien	1.14	1.17
1 £ sterling	2.455	2.505
100 fr. français	24.70	25.40
100 lires	0.114	0.1165
100 DM	83.-	83.80
100 yens	1.018	1.03
100 fl. hollandais	73.70	74.50
100 fr. belges	3.97	4.07
100 pesetas	1.19	1.23
100 schilling autr.	11.80	11.92
100 escudos	1.05	1.09

MÉTALUX PRÉCIEUX		
Or		
\$ Once	444.-	447.-
Lingot	21.750.-	22.000.-
Vreneli	163.50	163.50
Napoléon	125.-	134.-
Souverain US \$	104.-	107.-
Argent		
\$ Once	7.65	7.68
Lingot	368.-	383.-
Platine		
Kilo Fr	27.200.-	27.600.-

CONVENTION OR		
107.87		
Plage or		22.100.-
Achat		21.750.-
Base argent		420.-

NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CAS	59%	59%			
Alcan	33%	33%			
Aluminum of Am	56%	56.-			
Amx Inc	23%	24.-			
Asarco Inc	10%	10%			
ATT	29%	29%			
Amoco Corp	89%	89%			
Atl Richfid	97%	97%			
Boeing Co	11%	11%			
Unisys Corp	123%	124%			
CanPacif	-	8%			
Caterpillar	53%	54%			
Citicorp	59.-	58%			
Coca Cola	44%	43%			
Dow chemical	85.-	86%			
Du Pont	126.-	124%			
Eastman Kodak	87%	86%			
Exxon corp	94%	94%			
Fluor corp	18%	18%			
Gen. dynamics	67%	67%			
Gen. elec.	56%	55%			
Gen. Motors	81.-	80%			
Halliburton	40%	41.-			
Homestate	36%	36%			
Honeywell	80%	80%			
Inco Ltd	7.-	6%			
IBM	166%	166%			
ITT	60%	60.-			

LITTON IND		A		B	
MMM	106.-	103%			
Mobil corp	69%	69%			
NCR	52%	52.-			
Pacific gas/elec	73.-	72.-			
PepsiCo	20.-	19%			
Pfizer inc	38.-	37%			
Ph. Morris	71%	71%			
Phillips petrol	92%	91.-			
Procter & Gamble	17%	17%			
Rockwell int'l	94%	94%			
Sears, Roebuck	27%	27%			
Smithkline	51%	50%			
Squibb corp	65.-	63%			
Sun co	88%	87%			
Texasco inc	66%	67%			
Union Carbide	45%	45%			
US Gypsum	30%	29%			
USX Corp.	33%	33%			
UTD/Technolog	35%	35.-			
Warner Lambert	53%	53%			
Woolworth Co	77%	78.-			
Xerox	53%	53%			
Zenith elec	76%	76%			
Amerada Hess	26%	26%			
Avon Products	39%	40%			
Chevron corp	33%	33%			
Motorola inc	62%	62%			
Polaroid	53%	53%			
Raytheon Co	34%	33%			
Dome Mines Ltd	76%	77%			
Hewlett-Packard	13%	13%			
Texas instrum	60%	60%			
Unocal corp	59%	59%			
Westingh elec	42%	42%			

CANADA		A		B	
Bell Can</					

Bel week-end
Action
vendredi/samedi, 10/11 juillet

Escalopes de veau bien tendres
100 g au lieu de 3.40 **3.90**

Steaks à griller marinés
100 g au lieu de 2.95 **2.20**

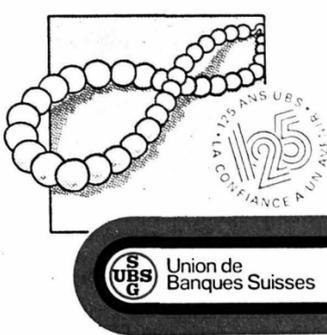
Profitez-en maintenant

Docteur Ozren Bakaric

Spécialiste FMH en gynécologie obstétrique, médecin adjoint de la maternité de la Ville consulte sur rendez-vous au
faubourg du Lac 31, 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 55 24

en attendant l'ouverture de son cabinet le 1er novembre 1987, aux **Beaux-Arts 17, 2000 Neuchâtel.**

Accordez des vacances à vos objets de valeur. Dans un safe à l'UBS.



Profitez de notre offre spéciale «vacances»
La Chaux-de-Fonds, 50, avenue Léopold-Robert
Le Locle, 2, rue Henry-Grandjean

L'annonce, reflet vivant du marché

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
Stores roulants
Stores lamelles
Stores toile
Volets bois + aluminium

Téléphone 038/36 11 61 36 12 55

La Parfumerie Dumont de L'Avenue ainsi que
L'INSTITUT DE BEAUTÉ
sont ouverts pendant les vacances de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 18 h 30 samedi fermeture à 16 heures
Avenue Léopold-Robert 53 La Chaux-de-Fonds

SOLDDES



meubles
tapis
rideaux
lustrerie
bibelots...

20%

nous débarrassons...

50%
30%
40%

il faut avoir vu pour y croire...

Segalo

VENTES SPÉCIALES AUTORISÉES DU 1ER AU 21 JUILLET 1987
le géant romand du meuble

SALONS	PRIX SEGALO	PRIX SOLDES
Salon moderne, 5 éléments, tissu brun	(2 975.-)	1 450.-
Canapé transformable en lit, tissu velours gris	(1 580.-)	990.-
Salon classique, bois apparent, tissu velours beige, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(4 680.-)	3 480.-
Salon classique-rustique, accoudoirs avec manchettes bois, tissu velours gris-bleu, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(3 890.-)	3 290.-
Salon moderne d'angle, cuir beige	(5 180.-)	3 980.-
Salon moderne d'angle, cuir vanille avec nervures contraste marron	(6 390.-)	4 990.-
Salon moderne, cuir ivoire et passepoil marron, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(5 200.-)	3 990.-
Salon moderne, cuir graphite, composition: 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places et 1 fauteuil	(7 190.-)	5 690.-
Canapé rustique, carcasse hêtre teinté noyer, tissu à fleurs	(1 690.-)	990.-
Canapé 2 places, Regency, cuir, dos capitonné	(1 970.-)	990.-
Salon Ls-Philippe, carcasse bois apparent, tissu à fleurs, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(5 440.-)	2 990.-
Salon moderne cuir gris, 1 canapé fixe 3 places, 1 canapé fixe 2 places, 1 fauteuil	(6 472.-)	4 990.-
PAROIS - SALLES À MANGER - DIVERS		
Paroi moderne par éléments, face raphia, orme brun	(4 880.-)	3 490.-
Paroi moderne par éléments, exécution laqué noir	(2 850.-)	1 990.-
Paroi moderne par éléments, chêne teinté foncé	(2 180.-)	1 790.-
Paroi rustique, exécution pin naturel	(2 990.-)	2 450.-
Paroi moderne compacte, gris et jaune	(2 690.-)	2 220.-
Living noyer, classique, 258 cm	(3 490.-)	2 590.-
Paroi moderne par éléments, chêne, vitrines, 245 cm	(2 990.-)	2 390.-
Paroi moderne par éléments, en angle, exécution acajou et noir	(5 990.-)	3 490.-
Vaisselle 2 corps, 4 portes, pin teinté foncé, rustique	(4 374.-)	3 490.-
1 table ovale à rallonge, 250 cm, pin teinté foncé et 6 chaises assorties, placet bois, dossier à barreaux	(3 264.-)	2 600.-
Chambre à coucher, pin teinté foncé, comprenant: 1 armoire 3 portes, 1 lit dim. 160x200 cm, 2 chevets 1 porte et 1 tiroir, 1 commode 2 tiroirs et 1 miroir	(6 182.-)	4 980.-
Chambre à coucher rustique, chêne, armoire 4 portes, lit 160x200 cm, 2 chevets 1 tiroir, 1 commode 3 tiroirs et 1 miroir	(5 280.-)	3 990.-
Lit capitonné Ls-XVI, tissu velours vert, 160x200 cm, avec couvre-lit et polochon	(6 880.-)	3 990.-

Vendez votre bien immobilier
à votre prix!
Achetez immeubles de 10 à 50 appartements déjà construits dans le canton de
Neuchâtel
Décision rapide et discrétion assurée.
Ecrire sous chiffre 1 M22-598938 à Publicitas, 1002 Lausanne.



Avis aux usagers
Rappel: horaire du dimanche pendant les vacances d'été, du 13 juillet au 8 août 1987

Départs supplémentaires du lundi au samedi, de la Gare pour:

Eplatures, Cimetièrre, Breguet, Hôpital et Est 6 h. 05 et 6 h. 25
Succès, Piscine et Ruche 6 h. 25

Eplatures 18 h. 25, 18 h. 45, 19 h. 05 et 19 h. 25

Départs supplémentaires du lundi au samedi, des têtes de lignes suivantes, pour la Gare:

Eplatures, Cimetièrre, Hôpital et Est 6 h. 15 et 6 h. 35
Succès, Piscine et Ruche 6 h. 35

Eplatures 18 h. 35, 18 h. 55, 19 h. 15 et 19 h. 35

ATTENTION!
Ligne 10: horaire du samedi avec départs supplémentaires du lundi au vendredi pour:
Sombaille 17 h 30, 18 h et 18 h 30
Plaisance 17 h 15, 17 h 45 et 18 h 15

Pendant toute la durée des vacances d'été, soit du 13 juillet au 8 août 1987, la ligne 11 n'est pas desservie.



LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

MAGAZINE

grand écran

Bilan d'une saison sur grands écrans locaux

Dès cet automne, «L'Impartial» présentera un visage plus jeune, plus frais, plus moderne. Le supplément culturel «Singulier» donne, depuis quelques mois, une première indication sur ce renouvellement: peut-être prenez-vous plaisir à trouver la couleur pour certaines images de films. Et le choix d'un sujet principal traité en deux parties, l'auteur et le film, permet une meilleure présentation de certains films que nous considérons comme importants. Car nous continuerons de soutenir le cinéma sur grands écrans, pour deux raisons, sans oublier une troisième, le plaisir pris à défendre des films qu'on aime.

Voir un film sur grand écran, partager son émotion, sa peur, son rire avec d'autres spectateurs en ces frémissements qui traversent une salle, cela sera longtemps encore un spectacle plus complet, plus riche qu'une projection sur le timbre-poste d'un appareil de télévision: adhésion culturelle!



Anne Trister de Lea Pool

En France, en 1986, deux cents millions de spectateurs ont dépensé quatre milliards et demi de francs pour entrer dans une salle, dont le quart environ est remonté jusqu'au producteur, le fabricant du produit. Sur petits écrans du même pays, quatre milliards de téléspectateurs ont regardé des films de cinéma. Mais les chaînes de télévision n'ont fourni que quatre cents millions pour la fabrication des films, trois cents en droits, cent en parts de coproduction. Financièrement, la salle reste indispensable pour la bonne santé du cinéma, et sans cet argent, il n'y aurait plus de films, ni sur petit écran, ni en cassette: adhésion économique!

Il faut attendre deux ou trois ans pour qu'un film sorti en salle apparaisse sur petits écrans, une année, parfois moins pour qu'il soit disponible en cassette. L'exploitation cinématographique, toujours plus difficile, plus riche, plus courageuse aussi, doit se faire rapidement, avec un nombre grandissant de copies souvent coûteuses. Qu'il existe trois copies en Suisse romande, et voici le film à Genève, Lausanne, puis Neuchâtel ou Fribourg. Il en faut cinq ou plus pour qu'il sorte rapidement à La Chaux-de-Fonds. C'est encore assez rare, mais plus fréquent qu'il y a quelques mois. Mais cela signifie que seuls les films qui disposent d'un bon budget de diffusion qui permet de faire de la promotion sortent rapidement, au détriment de ceux qui manquent de moyens. Ainsi s'explique la supériorité américaine, suivie de la française, au détriment, pratiquement, de tous les autres pays. C'est fort regrettable, mais c'est ainsi!

Le rappel d'une centaine de titres nouveaux qui ont fait l'objet d'un texte dans notre page «Grand écran» indique assez bien, hélas! La vision trop fragmentaire que nous avons, ici comme presque partout ailleurs, du cinéma mondial. Mais souvenons-nous tout de même de quelques films, par énumération géographique, échelles de valeurs proposées ci-contre avec quatre palmarès personnels et un autre du public. Amis cinéphiles, lecteurs fidèles ou non, bon été et au plaisir de se «revoir» dès la deuxième quinzaine d'août.

Freddy Landry



Sacrifice d'André Tarkovsky

Cinéma américain et anglais

Hannah et ses sœurs / Runaway train / Cal / Karate Kid II / Psycho III / Hitcher / L'affaire Chelsea Deardon / Sweet dreams / Salvador / Frances / Top Gun / Le clochard de Beverly Hills / Aliens, le retour / La couleur poupre / La mission / Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme? / Basil, détective privé / Deux flics à Chicago / Le camp de l'enfer / La brûlure / Short-circuit / Wetherby / Legend / Comme un chien enragé / Chambre avec vue / La mouche / Dow by law / Sleep walk / Fool for love / Gothic / La couleur de l'argent / Mosquito coast / Peggy Sue s'est mariée / Blue velvet / Golden Child / Angel Heart / Tender Mercies / Crimes de cœur / Extrémités / Les enfants du silence / Bras de fer / Le maître de guerre / Platoon / Coup double / La veuve noire / Labyrinthe / Faux témoin / Vampire, vous avez dit vampire?

Cinéma français

Jean de Florette / Shoah / Je hais les acteurs / Thérèse / Manon des sources / Twist again à Moscou / La tentation d'Isabelle / Nuit d'ivresse / Le nom de la



Hannah et ses sœurs de Woody Allen

rose / Les fugitifs / Le passage / Rouge baiser / Mélo / Autour de minuit / Levy et Goliath / La femme de ma vie / Kamikaze / Association de malfaiteurs / Mauvais sang / Le solitaire / Le miraculé / La vie dissolue de Gérard Floque / Astérix chez les Bretons / Charlotte for ever / Le grand chemin / Masques / Miss Mona / Poussière d'ange / Attention, bandits.

Italie

Le diable au corps / Camorra / Otello / Nostalghia / Good morning Babilona / Les exploits d'un jeune don Juan.

Suisse

Signé, Renart / L'âme sœur / Jour et nuit / L'ogre / Le voyage de Noémie.

Autres ou difficiles à classer géographiquement

Histoire officielle / Pirates / L'amour sorcier / Sacrifice / Crocodile Dundee / Le bateau-phare / Anne Trister / Frida / Genesis / Le déclin de l'empire américain.



Dawn by law de Jim Jarmusch

Quatre palmarès

Dans une liste d'une centaine de films sortis en première vision à La Chaux-de-Fonds, d'août 86 à juillet 87, sélectionnés sur environ deux cents, qui ont tous fait l'objet d'un texte dans nos pages cinéma en général durant la première semaine de projection, quatre critiques ont été invités à choisir, dans un ordre décroissant de préférence, douze films - un par mois à peu près, dose convenable pour une culture cinématographique de base faisant preuve d'un brin d'ambition. Pour compléter le «jeu», chacun indique le film à son avis le plus surfait et le plus nul.

Jean-Pierre Brossard (L'Impartial/RTN 2001)

1. Sacrifice - André Tarkovsky. 2. Mélo - Alain Resnais. 3. Mauvais sang - Leos Carax. 4. Le déclin de l'empire américain - Denis Arcand. 5. L'âme sœur - Fredy M. Murrer. 6. Autour de minuit - Bertrand Tavernier. 7. Shoah - Jacques Lanzmann. 8. La couleur de l'argent - Martin Scorsese. 9. Salvador - Oliver Stone. 10. Chambre avec vue - James Ivory. 11. L'histoire officielle - Luis Puenzo. 12. Angel Heart - Alan Parker.

Le plus nul: Gothic - Ken Russell.
Le plus surfait: Blue velvet - David Lynch.

Frédéric Maire (Courier neuchâtelois/Gazette de Courrier/RTN 2001)

1. Sacrifice - André Tarkovsky. 2. Mélo - Alain Resnais. 3. L'âme sœur - Fredy M. Murrer. 4. Shoah - Jacques Lanzmann. 5. Platoon - Oliver Stone. 6. Genesis - Mrinal Sen. 7. Hannah et ses sœurs - Woody Allen. 8. Blue velvet - David Lynch. 9. Le maître de guerre - Clint Eastwood. 10. Le déclin de l'empire américain - Denis Arcand. 11. Poussière d'ange - Edouard Niermans. 12. Jour et nuit - Jean-Bernard Menoud.

Le plus nul: Attention bandits - Claude Lelouch.
Le plus surfait: Le nom de la rose - Jean-Jacques Annaud.



Alain Resnais pendant le tournage de «Mélo»

Vincent Adatte (Courier neuchâtelois/RTN 2001)

1. Shoah - Jacques Lanzmann. 2. L'âme sœur - Fredy M. Murrer. 3. Le bateau-phare - Jerzy Skolimovsky. 4. Sacrifice - André Tarkovsky. 5. Le miraculé - Jean-Pierre Mocky. 6. Mélo - Alain Resnais. 7. Thérèse - Alain Cavalier. 8. Le maître de guerre - Clint Eastwood. 9. Down by law - Jim Jarmusch. 10. Blue velvet - David Lynch. 11. Platoon - Oliver Stone. 12. Jour et nuit - Jean-Bernard Menoud.

Le plus nul: Le passage - René Manzor.
Le plus surfait: Mission - Joffé.

Freddy Landry (L'Impartial/Courrier neuchâtelois/RTN 2001)

1. Shoah - Jacques Lanzmann. 2. Sacrifice - André Tarkovsky. 3. Down by law - Jim Jarmusch. 4. Hannah et ses sœurs - Woody Allen. 5. Mélo - Alain Resnais. 6. Thérèse - Alain Cavalier. 7. Anne Trister - Lea Pool. 8. Le déclin de l'empire américain - Denis Arcand. 9. Le nom de la rose - J.-J. Annaud. 10. Platoon - Oliver Stone. 11. Autour de minuit - Bertrand Tavernier. 12. Poussière d'ange - Edouard Niermans.

Le plus nul: Otello - Franco Zeffirelli.
Le plus surfait: Mission - Joffé.



Platoon d'Oliver Stone

Un palmarès du public

Il fut un temps déjà ancien où public et critiques étaient éloignés l'un des autres. Ce n'est plus tellement le cas aujourd'hui. Pour définir un succès public, nous avons adopté un critère peut-être discutable, mais indicatif, même si certaines imprécisions peuvent subsister: la durée en semaines de projection, tirée de la rubrique «Ciné-régions», sans savoir si un film finit sa carrière avec un nombre de projections limité. Le mieux eut été d'indiquer le nombre de spectateurs: cette information n'est pas en notre possession.

Dès lors, voici douze films qui ont tenu, au moins trois semaines à La Chaux-de-Fonds, liste incomplète. Nous indiquons entre parenthèses le nombre de citations dans les «quatre palmarès» publiés ci-contre. Accord, désaccord? Le lecteur décidera et prendra peut-être plaisir à établir sa propre liste!

(zéro) Manon des sources - Claude Berri. (zéro) Jean de Florette - Claude Berri. (trois) Le déclin de l'empire américain - Denis Arcand. (deux) Hannah et ses sœurs - Woody Allen. (une) Le nom de la rose - J.-J. Annaud. (zéro) Chronique d'une mort annoncée - Francesco Rosi. (deux) Thérèse-Alain Cavalier. (zéro) Basil, détective privé - Walt Disney productions. (zéro) Les fugitifs - Francis Veber. (trois) Platoon - Oliver Stone. (deux) Poussière d'anges - Edouard Niermans. (zéro) Les enfants du silence - Randa Haines.

Festival de Locarno 40 ans



Moulin aux enfers, hors compétition (Hongrie)

Locarno est en compagnie de Cannes (créé en 1939, mais le festival n'a pas eu lieu pour les raisons que l'on sait) et la Biennale de Venise (fondée durant le fascisme mais qui y survécut) l'une des manifestations cinématographiques les plus anciennes du monde. Créé en 1946 alors que nos voisins se relevaient à peine de leurs ruines et étaient encore en butte à des difficultés matérielles très importantes, Locarno a prospéré en offrant une plateforme au cinéma italien, en devenant ensuite un point de dialogue entre Est-Ouest, puis en s'ouvrant dès les années soixante à ce qu'il est convenu d'appeler le cinéma d'auteur.

Une rétrospective en quarante films

Retrouvailles et redécouvertes, projections d'hommages pour des films devenus parfois entre-temps des classiques du cinéma, la manifestation locarnaise propose à nouveau cette année une programmation très riche. Il y aura «Allemagne année zéro» de R. Rossellini (1948), «Killers kiss» de S. Kubrick (1959), «Le beau Serge» de C. Chabrol (1958), «Terre

Des livres pour l'été
Une nouvelle collection de livres de cinéma

Les Editions «Dis voir» Paris viennent de lancer une nouvelle collection qui traite aussi bien de thèmes que d'auteurs; nous allons analyser les trois ouvrages récemment parus.

LE DÉSIR DE FICTIONS de Daniel Serceau

Cinéphile, enseignant de cinéma, spécialiste de J. Renoir et de Mizoguchi, D. Serceau envisage dans son ouvrage la fonction symbolique envisagée par un certain nombre d'auteurs modernes (F. Lang, E. Rohmer, A. Hitchcock, etc) qui ne racontent plus simplement une histoire au spectateur, mais qui les impliquent dans un processus d'expérimentation où ses propres structures mentales se trouvent mises en question. Se basant sur l'analyse de certains films-clés de ces auteurs, Serceau développe assez brillamment sa théorie sans jamais tomber dans l'ultra-spécialisation ou le pédantisme.

PETER GREENAWAY
5 auteurs

Dessinateur et cinéaste, Peter Greenaway est certainement l'auteur anglais le plus «british» que l'Angleterre ait produit ces dernières années. En quelques films, «Meurtre dans un jardin anglais», chef d'œuvre de culture et de raffinement en passant par Z.O.O. et son dernier «Le ventre d'un architecte» que personnellement nous n'aimons pas beaucoup, il nous interpelle, nous étonne et souvent nous séduit. L'exploration proposée par ces cinq auteurs est vivante et souvent particulière; elle a au moins l'avantage de nous inciter à voir et à revoir les films.

RAOUL RUIZ
de C. Bucu-Glucksmann et F. Revault d'Allonnes

Cinéaste chilien plutôt porté sur l'avant-garde, R. Ruiz a trouvé en France un terrain propice à développer une œuvre importante, toute imprégnée de littérature, de théâtre, un «cinéma fait pour convoquer les ombres des fantômes», comme le dit l'auteur lui-même. Magicien du cinéma, mais sur un autre registre que D. Schmid, Ruiz explore le fantastique et sonde la mémoire des hommes. C'est incontestablement un auteur à découvrir tant il est difficile de voir ses films qui n'arrivent presque jamais dans les salles de cinéma.

J. P. Brossard

● Publiés de janvier à avril 1987. Editions Dis voir Paris. Diffusion GM, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

en transe» de G. Rocha (1967), «Sürü/Le troupeau» de Z. Okten (1979), entre autres; mais aussi la présence de ceux qui ont fait le cinéma d'auteur qui fera d'ailleurs l'objet d'un séminaire, car la commission fédérale du cinéma a prévu de se pencher sur ce malade en perdition, lors d'un colloque auquel participera J.-L. Godard, A. Tanner, P. Taviani, T. Angelopoulos, M. Jancso, S. Toubiana, etc.

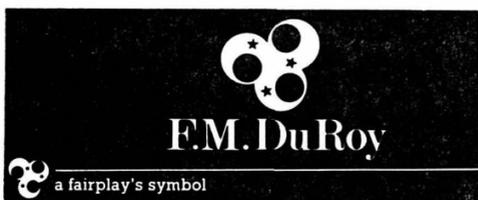
L'occasion de faire le point, car en effet le cinéma dit d'auteur ne trouve que très difficilement le chemin des salles, le public étant de moins en moins curieux et les jeunes cinéphiles optant trop souvent pour un cinéma semi-commercial en forme de vidéo-clips.

Entre tourisme et culture

Depuis plusieurs années, le festival de Locarno se trouve coincé entre tourisme et culture. Il est devenu un des outils de la promotion touristique de la région, il doit donc proposer en soirée, sur le magnifique écran de la Piazza grande, des œuvres «publiques» de haut niveau. Ce sera cette année «Les Yeux noirs» de N. Mikhalkov, «Thema» de G. Panfilov, «La famille» de E. Scola, «Intervista» de F. Fellini. De quoi réjouir les cinéphiles qui retrouveront d'ailleurs en compétition, une pléiade d'œuvres plus exigeantes en provenance de Hongrie, Japon, Portugal, Hong-Kong, Argentine et qui ont, elles, bien besoin d'un sérieux coup de pouce si elles veulent avoir accès aux écrans strictement surveillés des gardiens du commerce cinématographique.

Espérons donc que Locarno saura se préserver du gigantisme qui a fait sombrer d'autres manifestations dans des outils exclusivement au service de la promotion d'un cinéma commercial. Jean-Pierre Brossard

Publicité patronnée par les montres



**Parc des Sports
de La Charrière**

**Samedi
11 juillet
à 17 h 30**

**Coupe internationale d'été
FC La Chaux-de-Fonds
Pogon (Pologne)**

Prix d'entrée unique: Fr. 5.—



Helvetia Incendie

Dans toute la Suisse, notre compagnie compte parmi ses clients des entreprises industrielles nombreuses et réputées dont les besoins individuels d'assurance exigent des efforts intenses de conseils et de suivi.

Le poste nouvellement créé dans le cadre de l'extension du Service **assurance incendie industrielle**

au siège de Saint-Gall constitue une chance authentique pour le spécialiste en assurance que vous êtes.

En tant que

collaborateur spécialisé

amené dans une certaine mesure à voyager, vous vous occuperez du soutien technique de nos agences. L'acceptation des risques, les tâches de surveillance et diverses autres missions intéressantes rentreront également dans le cadre de vos activités. Dans cette perspective, nous serons heureux que vous participiez aussi à la formation continue pratiquée au sein de notre entreprise.

Pour cette activité intéressante et variée, nous attendons de vous une formation commerciale, de bonnes connaissances d'allemand ou le désir de les améliorer, ainsi qu'un goût affirmé pour la formation des adultes.

Si vous répondez à ces exigences et êtes prêt à vous intégrer à notre programme de formation continue, nous nous réjouissons de vous connaître. Appelez-nous ou envoyez vos documents de candidature à l'adresse suivante:

**Service du personnel de l'Helvetia Incendie
Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall
☎ 071/26 51 11**

Derniers jours **SOLDES** jusqu'à **41%** sur le prix catalogue de toutes les marques autorisés du **1.7. - 21.7.**

<p>Congélateur-bahut Electrolux TC 800</p> <p>Prix catalogue 780.- Prix à l'emporter 460.- Location 26.-/mois Bauknecht GTL 2204 dès 31.- Bosch GTL 2000 dès 54.- Novamatic GT 360 dès 39.-</p>	<p>Lave-linge aut. Bauknecht WA 812</p> <p>maintenant seulement Location 61.-/mois AEG 240 dès 89.- Miele W 473 dès 65.- Adora S dès 133.-</p>	<p>Cuisez avec les micro-ondes si rapide et économique en énergie Toshiba ER 562</p> <p>Prix catalogue 750.- Location 28.-/mois Bauknecht MWS 600 dès 40.- Miele M 685 dès 42.- Philips M 704 dès 44.-</p>	<p>Aspirateur Siemens Super VS 500</p> <p>dès 169.-</p> <p>D'autres modèles de Electrolux, Hoover, Miele, Moulinex, Nilfisk, Philips, Rotel, Siemens, etc.</p>	<p>Sèche-cheveux Qualité suisse Kitty 7746</p> <p>15.-</p> <p>A choix plus de 36 appareils pour les soins des cheveux</p>
--	---	---	---	--

Livraison gratuite • Grand rabais à l'emporter • Toutes les marques de qualité

Le N°1 pour l'électroménager, les cuisines et les salles de bains **FUST** 400 professionnels au service de votre ménage

Location / mois. Durée minimale 3 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: _____ Rue _____

No postal _____ Localité _____

Nouvelle adresse: _____ Hôtel/chez _____

No postal _____ Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement**
 Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
 Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

Commerçant

de bonne éducation, un peu de savoir vivre, souhaite rencontrer **jeune femme**, début quarantaine, désirant vivre une vie très active, revivre une relation profonde et durable, aimant les escapades, la chaleur d'un foyer, le coin du feu, l'improvisation, la musique, les voyages et... être aimée.

Sous chiffre C 28-062057 Publicitas, 2001 Neuchâtel

Votre journal: L'IMPARTIAL

Etablissement médico-social situé entre Yverdon et Neuchâtel, cherche pour renforcer son équipe paramédicale

jeune infirmière diplômée
psy ou soins généraux ou

infirmière assistante
Entrée: tout de suite ou à convenir.

La Douvaz, 1411 Villars-Burquin,
☎ 024/71 17 77.

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 40'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant de Fr. _____ Im _____

Remboursement mensuel env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA / localité _____

Date de naissance _____

Etat civil _____

Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK



BIERI & GRISONI S.A.

Entreprise de construction
La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

cherche jeunes hommes désireux d'entreprendre un apprentissage de

**maçon-constructeur de routes
maçon en bâtiment**

Début des cours: 1er août 1987 à Colombier

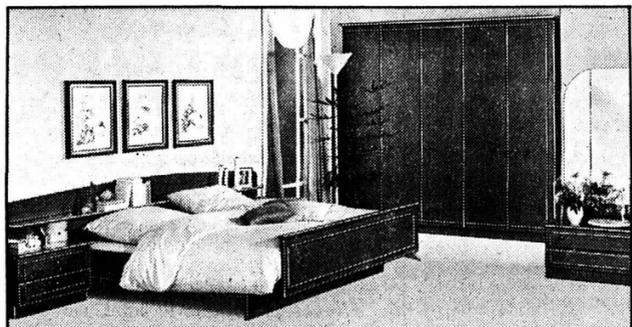
Période de stage d'essai possible pendant cet été.

Pour de plus amples informations:
☎ 039/26 02 02
MM. Spitz ou Buche

Publicité intensive, publicité par annonces

meublorama
Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)
Locaux climatisés

Le grand discount du meuble...



CHAMBRE A COUCHER

en chêne structuré avec armoire haute 4 portes, lits jumeaux ou lit français, dos avec éclairage, coiffeuse triptyque

Prix super-discount Meublorama

1250.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P** Grand parking



Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

SPORTS

Tirage au sort des Coupes d'Europe de football Un joli Kuu(de)sysi scandinave

Pierre Perret a tout dit sur le «zizi». Les 16 et 30 septembre prochains, Neuchâtel Xamax devra tout savoir sur Kuusysi pour passer le premier tour de la Coupe des champions. En effet, le club neuchâtelois s'est vu proposer le champion de Finlande comme premier adversaire. Le tirage au sort a laissé une bonne chance aux champions de Suisse de passer un tour. Même si cette équipe de Lathi est déjà arrivée en quarts de finale de cette Coupe des champions lors de la saison 1985-86. Gilbert Gress et ses joueurs ne laisseront pas passer une si belle occasion de continuer leur carrière européenne. Surtout en sachant que Anderlecht, Real Madrid et Napoli sont sortis juste avant eux de l'urne.

Les autres équipes helvétiques ont connu des fortunes diverses dans ce tirage au sort. En Coupe des Coupes, Young Boys se mesurera au vainqueur du match préliminaire entre les Chypriotes de Limassol et les Tchécoslovaques de Dunajska Streda. Les Bernois posséderont une bonne chance de passer. Il n'en ira, en revanche, pas de même pour Sion et Grasshopper en Coupe de l'UEFA. Les Valaisans trouveront sur leur chemin les Yougoslaves de Velez Mostar. Quant aux «Sauterelles», ils passeront une fois de plus le «rideau de fer» pour affronter Dinamo de Moscou.

Dans la grande salle de l'Hôtel Intercontinental de Genève, la rumeur provoquée par LE tirage du jour a déconcentré quelques secondes durant l'important service de sécurité mis en place pour la rencontre entre le président égyptien

l'adversaire de son équipe. Le président neuchâtelois s'est toutefois bien gardé de vendre la peau de l'ours...

Nous avons évité une tête de série et un trop gros «os» de justesse puisqu'Anderlecht, Real Madrid et Napoli sont juste sortis avant nous et qu'Eindhoven a suivi. Il nous faudra nous méfier de cette équipe qui est arrivée en quart de finale de la Coupe des champions. Mais sur le papier nous avons tout de même un plus.

Kuusysi Lathi avait délégué son manager Hannu Vilkmann à Genève. Le représentant finlandais s'est voulu tout sourire et tout optimiste.

Je connais Neuchâtel Xamax depuis ses quarts de finale en Coupe de l'UEFA. Je suis pourtant très confiant. Nous avons prouvé notre valeur les saisons passées. Nous pouvons penser passer cet obstacle.

Lathi, ville de quelque 150.000 habi-

tants, est située à 100 km au nord d'Hel-sinki. Ses «Jeux» bien connus des spécialistes du ski nordique ont forgé sa réputation. Neuchâtel Xamax évoluera d'ailleurs dans un stade d'une capacité de 23.000 places servant d'aire d'arrivée aux fondeurs en hiver.

L'équipe entraînée par Kuyo Voutilainen s'est adjugée le titre en 1982, 1984 et 1986 et la coupe en 1983. La formation a surpris l'Europe par son jeu technique qui est venu à bout en 1985-86 de Sarajevo et Zénith Leningrad avant de tomber en quart de finale lors des prolongations contre Steaua Bucarest, futur vainqueur. Kuusysi Lathi est emmené par un jeune buteur de 21 ans, Ismo Lius, auteur de 20 buts la saison passée. Outre le stratège Markus Stornwall, deux joueurs anglais ont trouvé place dans ce «onze» à savoir le défenseur Kenny Mitchell et l'attaquant Kevin Todd. En principe, le début de la partie du 30 septembre devrait être fixé à 18.30 h, heure locale.

Trois étrangers en Coupe d'Europe Oui, mais...

Réuni à Genève, le Comité exécutif de l'UEFA a examiné une proposition de l'Association suisse de football visant à limiter à trois par club le nombre de joueurs autorisés à participer aux matches des compétitions interclubs à partir de la saison 1988-89.

Cette proposition lui a paru aller tout à fait dans le sens des préoccupations sportives de l'UEFA. Cependant, le Comité a décidé de reporter sa décision définitive à sa prochaine réunion, un complément d'information étant indispensable pour une étude complète du problème et l'adoption d'une solution d'intérêt général. (si)

L'ordre des rencontres

COUPE DES CHAMPIONS

Premier tour (matches aller le 16 septembre; matchs retour le 30 septembre): Rapid Vienne (Aut) - Hamrun Spartans (Mal); FC Porto (Por) - Vardar Skopje (You); Dynamo Kiev (URSS) - Glasgow Rangers (Eco); Bordeaux (Fra) - Dynamo Berlin (RDA); Benfica (Por) - Partizan Tyrana (Alb); Bayern Munich (RFA) - Sredetz Sofia (Bul); Steaua Bucarest (Rou) - MTK Budapest (Hon); Malmoe FF (Sue) - Anderlecht (Bel); Real Madrid (Esp) - Napoli (Ita); NEUCHÂTEL XAMAX (Sui) - FC Kuusysi Lahti (Fin); PSV Eindhoven (Hol) - Galatasaray (Tur); Fram Reykjavik (Isl) - Sparta Prague (Tch); Olympiakos (Gre) - Gorniz Zabrze (Pol); Shamrock Rovers (Eire) - Omonia Nicosie (Chy); Aarhus (Dan) - Jeunesse Esch (Lux); Lillestrom (Nor) - Linfield (Irlande du Nord).

(Eco) - Tromsø (Nor); Merthyr Tydfil (Pays de Galles) - Atalanta Bergamo (Ita).

COUPE DE L'UEFA

32es de finale (matches aller le 16 septembre; matchs retour le 30 septembre): Aberdeen FC (Eco) - Bohemians (Eire); FC Barcelona (Esp) - Belenenses (Por); Wismut Aue (RDA) - Valur (Isl); FC Utrecht (Hol) - ASK Linz (Aut); Beveren (Bel) - Bohemians Prague (Tch); Espanol Barcelone (Esp) - Borussia Mönchengladbach (RFA); Feyenoord Rotterdam (Hol) - Spora Luxembourg (Lux); Vitoria Guimaraes (Por) - Tatabanya (Hon); GRASSHOPPER (Sui) - Dynamo Moscou (URSS); Celtic Glasgow (Eco) - Borussia Dortmund (RFA); Pogon Szczecin (Pol) - Verona (Ita); Honved Budapest (Hon) - Lokeren (Bel); Dundee United (Eco) - Coleraine (Irlande du Nord); Dynamo Dresde (RDA) - Spartak Moscou (URSS); Vitkovice (Tch) - AIK Stockholm (Sue); Admira Wacker Vienne (Aut) - Turun (Fin); Brondby (Dan) - IFK Göteborg (Sue); Zenit Leningrad (URSS) - FC Bruges (Bel); Mjondalen (Nor) - Werder Brême (RFA); Sportul Studentesc (Rou) - GKS Katowice (Pol); Panathinaikos Athènes (Gre) - Auxerre (Fra); Larnaca (Chy) - Victoria Bucarest (Rou); Flamurtari Vlorë (Alb) - Partizan Belgrade (You); Sporting Gijon (Esp) - AC Milan (Ita); Juventus (Ita) - FC La Vallette (Mal); Universitatea Craiova (Rou) - Chaves (Por); Trakia Plovdiv (Bul) - Etoile Rouge Belgrade (You); Panionios Athènes (Gre) - Toulouse (Fra); Besiktas Istanbul (Tur) - Inter Milan (Ita); Austria Vienne (Aut) - Bayer Leverkusen (RFA); Lokomotive Sofia (Bul) - Dynamo Tbilissi (URSS); Velez Mostar (You) - FC SION (Sui) (si)

COUPE DES COUPES

Tour préliminaire: Limassol (Chy) - Dunajska Streda (Tch).

Premier tour (matches aller le 16 septembre; matchs retour le 30 septembre): Dynamo Bucarest (Rou) - Malines (Bel); SV Hamburg (RFA) - Avenir Beggen (Lux); FC Lokomotiv Leipzig (RDA) - Marseille (Fra); Aalborg (Dan) - Hajduk Split (You); Ajax Amsterdam (Hol) - Dundalk (Eire); Real Sociedad (Esp) - Slask Wroclaw (Pol); Sporting Lisbonne (Por) - FC Tirol (Aut); Dynamo Minsk (URSS) - Genclerbirligi (Tur); Rovaniemi (Fin) - Glenfortran (Irlande du Nord); Vllaznia Shkoder (Alb) - Sliema Wanderers (Mal); vainqueur de Limassol - Streda contre YOUNG BOYS (Sui); Akranes (Isl) - Kalmar FF (Sue); Vitocha Sofia (Bul) - OFI Crète (Gre); FC La Haye (Hol) - Ujpest Dozsa (Hon); Saint Mirren

- par Laurent GUYOT -

Moubarak et le ministre des Affaires étrangères israélien Perez. En Coupe des champions, l'affrontement entre Real Madrid et Napoli accaparera tous les regards. Pourtant les matchs Espanol Barcelone - Borussia Mönchengladbach, Sporting Gijon - AC Milan et autres Austria Vienne - Bayer Leverkusen, Malmoe - Anderlecht mériteront une citation.

DES TECHNICIENS

Son visage s'est illuminé. Gilbert Facchinetti a poussé un soupir de soulagement en prenant connaissance de

Assemblée des délégués de l'AJF Nouvelles modalités définies

Les sections seniors de l'Association jurassienne de football ont tenu leur assemblée des délégués à Saignelégier.

Ces assises ont permis de fêter les champions de la saison écoulée, et de définir les modalités des prochaines compétitions.

M. René Schaller, président de l'AJF,

H Hippisme

Championnats d'Europe de Goodwood Suisses placés

Une première confrontation entre les principaux candidats au titre européen de dressage a pu avoir lieu, à Goodwood, lors de l'Intermédiaire II de jeudi. Les quatre représentants helvétiques s'y sont classés parmi les neuf premiers, ce qui laisse bien augurer du concours par équipes.

LES RÉSULTATS

Intermédiaire II: 1. Ann-Kathrin Linsenhoff (RFA), Courage, 1128 pts; 2. Christine Stükelberger (S), Gaugin de Lully, 1112; 3. Herbert Krug (RFA), Floriano, 1104; 4. Otto Hofer (S), Limandus, 1090; 5. Daniel Ramseier (S), Orlando, 1073. Puis: 9. Ulrich Lehmann (S), Xanthos, 1026. (si)

P Pêlé-mêle

FOOTBALL - Néo-promu en LNB, Old Boys a engagé le défenseur allemand Rainer Maurer (27 ans), qui évoluait à Arminia Bielefeld, après avoir porté les couleurs du Bayern Munich et du VfB Stuttgart. Le Brésilien de Granges Aldison de Almeida est également annoncé dans le club bâlois.

FOOTBALL - En match amical durant son stage de préparation à Dürbach, Neuchâtel Xamax a battu Berneck (équipe régionale alsacienne) 8-1 (2-1).

FOOTBALL - Le Chili, qui a battu la Colombie 2-1 après prolongations (0-0 0-0), et l'Uruguay, vainqueur 1-0 (1-0) contre l'Argentine, se sont qualifiés pour la finale du championnat d'Amérique du Sud.

FOOTBALL - Au Tournoi international de Paris, Bordeaux a battu Dinamo Zagreb 3-0 et Fluminense s'est imposé face à Paris Saint-Germain 1-0. La finale opposera Bordeaux à Fluminense.

a évoqué les satisfactions rencontrées, mais aussi certaines difficultés. Il a souhaité que les sections fassent preuve de plus de rigueur dans la gestion administrative.

MÉTÉO EN CAUSE

M. Georges Etienne (Tramelan), responsable du championnat, a fait part des problèmes rencontrés en raison des intempéries, pour mener à bien la compétition, et surtout désigner le champion jurassien dans le délai imparti.

DU NOUVEAU

Pour le championnat des deux prochaines années, il a été décidé de renoncer aux finales bernoises, afin de ne plus être bousculé par des délais qui contraignent les clubs à disputer une véritable course contre la montre pour désigner à temps le champion de l'AJF.

Pour 1987-88, trois groupes seront constitués pour le premier tour, qui débutera le 4 septembre. Après quoi les meilleures formations seront réunies dans un groupe fort pour la deuxième partie du championnat. (y)

C Cyclisme

Au Tour de France féminin Victoire surprise

1re étape, Sable-sur-Sarthe - Renazé: 1. Viola Paulitz (RFA) les 65 km en 1 h 40'43" (38,722 km/h); 2. Monique Knol (Hol); 3. Laima Zilporite (URSS); 4. Betsy King (EU); 5. Marilyn Wells (Can); 6. Imelda Chiappa (Ita), toutes même temps.

Classement général: 1. Jeannie Longo (Fra) 1 h 44'25"; 2. Knol à 3"; 3. Maria Canins (Ita) à 5"; 4. Virginie Lafargue (Fra); 5. Valérie Simonnet (Fra). (si)

Au Tour de Rhénanie-Palatinat Jolidon en verve

Après avoir terminé à la deuxième place du prologue du Tour de Rhénanie-Palatinat pour amateurs, le Jurassien Jocelyn Jolidon s'est encore illustré, terminant à la cinquième place de la 2e étape, la plus longue avec ses 172 km.

L'arrivée s'est jugée au sprint et l'Allemand de l'Ouest Bernd Gröne a réussi à l'emporter. Le Polonais Andrzej Mierzejewski conserve son maillot de leader.

Meilleur Suisse au général, Thedy Rinderknecht occupe le 8e rang (y-si)

La plus longue étape du Tour de France s'est achevée au sprint De la routine à l'inquiétude

La 9e étape du Tour de France, Orléans - Renazé, la plus longue avec ses 260 km parcourus par une forte chaleur, est revenue, au sprint, au Hollandais Adrie van der Poel, qui a réglé nettement l'emballage de cinq échappés, devant l'Italien Roberto Amadio et le Belge Ludo Peeters. Malgré une alerte en fin de course, Erich Mächler a conservé son maillot jaune de leader.

Monotone, disputée sur un rythme moins élevé que les jours précédents (36,628 km-h), cette étape a longtemps semblé ne devoir comporter aucune émotion.

MÄCHLER EN DANGER

Mais au moment où Erich Mächler pensait avoir passé une journée tranquille, sans avoir à défendre véritablement sa tunique dorée, les événements allaient se précipiter.

A 21 km de Renazé, cinq hommes sortaient du peloton en profitant de l'imminence d'un catch à bonifications: Van der Poel, Amadio, Garde, de Rooy, et surtout Ludo Peeters, 14e du classement général à 2'32".

ÉCART SOUDAIN

L'écart augmentait d'abord lentement, avant de prendre subitement de l'ampleur, au point de faire du Belge un leader virtuel.

Plusieurs chutes, causées par la trop grande étroitesse des routes empruntées par le Tour en Mayenne, avaient ralenti la marche du peloton.

Mächler et ses coéquipiers de la Carrera étaient obligés de rouler pour sauvegarder la place de leader du Lucernois, dont le retard se limitait finalement à 1'31".

Peeters remontait au 4e rang, mais laissait échapper un maillot de leader dont il n'avait d'ailleurs pas semblé se préoccuper outre mesure, se contentant de viser la victoire d'étape.

Aujourd'hui, sur les 87,5 km séparant Saumur du Futuroscope de Jaunay-Clan, dans le plus long contre-la-montre au programme de la Grande Boucle depuis plus de 25 ans, le Tour va connaître son premier tournant.

Les écarts vont se marquer impitoyablement, la moindre défaillance se payera au prix fort. On ne connaîtra pas le vainqueur du Tour ce soir, mais on saura sans doute qui ne peut plus prétendre le gagner.

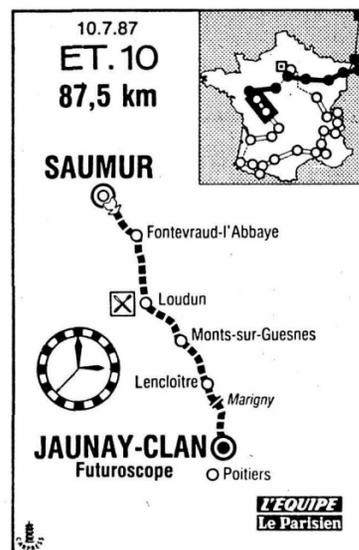
Mächler, excellent rouleur, peut envisager de conserver son paletot, malgré la menace de Charly Mottet (6e à 1'36") et Dietrich Thurau (8e à 1'45").

LES RÉSULTATS

9e étape, Orléans - Renazé sur 260 km: 1. Adrie Van Der Poel (Hol), 7 h 05'54" (36,628 km-h); 2. Roberto Amadio (Ita); 3. Ludo Peeters (Bel); 4. Theo de Rooy (Hol); 5. Dominique Garde (Fr) tous même temps; 6. Guido Bontempi (Ita) à 1'21"; 7. Guido Van Calster (Bel); 8. Pascal Poisson (Fra); 9. Guy Nulens (Bel); 10. Steven Rooka (Hol); 11. Marc Madiot (Fra), tous même temps. Puis les Suisses: 20. Stefan Mutter à 1'32"; 53. Erich Mächler; 78. Beat Breu; 86. Jörg Müller; 98. Niki Rüttimann; 108. Heinz Imboden; 116. Bernard Gavillet; 137. Guido Winterberg; 163. Urs Zimmermann; 176. Fabian Fuchs; 186. Alfred Achermann, tous même temps.

Classement général: 1. Mächler 34 h 50'25"; 2. Christophe Lavainne (Fra) à 36"; 3. Müller à 44"; 4. Peeters à 58"; 5. Giancarlo Perini (Ita) à 1'16"; 6. Nulens à 1'27"; 7. Acacio Da Silva (Por) à 1'35"; 8. Charly Mottet (Fra) à 1'36"; 9. Dietrich Thurau (RFA) à 1'45"; 10. Y. Madiot à 1'49". Puis les autres Suisses:

L'étape d'aujourd'hui



Le Suisse Eric Mächler, ici aux côtés de l'Irlandais Sean Kelly, est parvenu à conserver sa tunique. (Bélino AP)

SPORTS

Alors qu'il ne reste plus que deux têtes de série à Gstaad Mezzadri se qualifie avec panache

Que la journée fut belle! On fut bien consolé de nos déboires météorologiques de la veille. Pour se mettre au diapason, les acteurs y mirent aussi du leur. En prime, les spectateurs purent assister à une superbe victoire de leur «Suisse» Claudio Mezzadri sur le Suédois Anders Jarry, référence matricule 22 à l'ATP. Avec Novacek, ce sont deux nouvelles têtes de série qui sont tombées et il n'en reste donc plus que deux: Pernfors et Sanchez. Hélas, le sort a voulu qu'ils se rencontrent déjà en quart de finale.

Claudio Mezzadri nous avait avoué que son passe-temps favori, le jeu d'échecs, constituait un excellent exercice de concentration. Il en eut bien besoin, de cette concentration, dans les moments cruciaux de sa rencontre face au Suédois Anders Jarryd.

JARRYD ÉCHEC ET MAT!

Mené 5 à 4 après l'interruption de mercredi soir, Mezzadri ne pouvait sur-tout pas se permettre de perdre son service à la reprise, piège qu'il su éviter. Le tie-break fut marqué par un chassé-croisé d'une folle intensité avec de superbes échanges.

- par Gérard Bersier -

A 6 points à 5 le Suédois ratait une balle de set, son coup du droit appuyé échouant dans le filet. Un peu plus tard, on assistait au break de Mezzadri grâce à un passing croisé sur la ligne et celui-ci transformait sa première balle de set en point gagnant, Jarryd sortant une balle de deuxième service.

Au deuxième set, la tension retombait quelque peu en même temps que le niveau du jeu, Jarryd semblant accuser le coup. Aux troisième et quatrième jeux, la rencontre prenait son tournant décisif. En effet, le Tessinois d'adoption sauvait tout d'abord grâce à un «ace» une balle de break en faveur de son adversaire, puis ensuite faisait lui-même le break, grâce d'abord à un contre-pied puis à une erreur d'évaluation de trajectoire de son vis-à-vis.

ÉNERVEMENT

Celui-ci s'énervait alors, sentant que le match lui échappait. Pourtant il bénéficiait un peu plus tard d'une nouvelle balle de break, mais commettait trois fautes directes d'affilée par précipitation.

Dès lors Mezzadri, faisant preuve d'une maîtrise étonnante, transformait sa première des deux balles de match, Jarryd retournant une fois de plus trop



Claudio Mezzadri a fait preuve d'un étonnant sang-froid. (Photo Widler)

long. Le Suédois n'a donc pas pu prendre sa revanche de Rome face à un Mezzadri concentré de bout en bout, avec de surcroît un excellent service. Cette arme fut importante, reconnu-il, car le court ici à Gstaad est beaucoup plus rapide qu'à Rome, les échanges étant aussi plus brefs. Il ajouta que son adversaire s'était montré souvent trop impatient, en attaquant la balle trop vite.

Quant au Suédois il reconnaissait sportivement que lui-même pensait avoir bien joué, mais que son adversaire avait mieux joué encore, ajoutant que sur terre battue, il était certainement dans les 30 meilleurs joueurs mondiaux.

LA LOGIQUE PRÉVAUT

Deux autres rencontres d'un excellent niveau demeurèrent incertaines jusqu'au bout, au grand ravissement des spectateurs. Tout d'abord Mikael Pernfors eut bien chaud - et les organisateurs avec lui

- devant l'athlétique Brésilien Mattar au jeu dépouillé mais puissant.

Après un premier set facilement gagné, le minuscule Viking crut avoir le match dans sa poche. Il se déconcentra - il le reconnut humblement à la fin - et perdit tout aussi facilement le second.

Le scénario se répétait en quelque sorte au cours de la manche décisive au cours de laquelle il mena 4 à 1 avant de se faire presque remonter; mais sa classe finit par avoir le dessus.

Pour sa part Gunnarsson le coriace, vainqueur ici l'an dernier de son compatriote Pernfors en quart de finale, a donné bien du fil à retordre à Sanchez, pas tellement maître de la terre battue hier.

L'Espagnol afficha lui aussi une certaine suffisance en raison d'un début facile, ce qui l'amena à gâcher deux balles de 5 à 0.

Il se fit ainsi remonter jusqu'à 5 à 4 et rata alors la bagatelle de 4 balles de set alors que son vis-à-vis lui ne réussissait l'égalisation à 5 partout qu'après une bonne demi-douzaine d'occasions gâchées: affolant!

Lors du tie-break, Sanchez menait par 4 à 0 mais laissait son adversaire réussir 7 points d'affilée pour emporter le set.

Secoué par cet échec, Sanchez se reprenait et son jeu devenait plus constant. La qualité du match demeurerait très élevée, émaillée de superbes échanges, Gunnarsson ne demeurant pas en reste pour réaliser des points de la meilleure veine. Mais l'Espagnol contrôlait la situation en réalisant le break au 7e jeu du second set et au 3e du dernier et pouvait conclure sur sa première balle de match après 125 minutes d'une lutte aussi belle qu'intense.

Les deux rencontres vedettes de vendredi Sanchez - Pernfors et Mezzadri - Forget s'annoncent passionnantes parce que très ouvertes.

Notre «Suisse» a toutes ses chances face au gaucher français mais la réplique sera de qualité, car Forget s'est montré en très grande forme et, surtout, il sert très bien.

Pour situer la seconde, disons simplement que Pernfors avait perdu face à son adversaire d'aujourd'hui sur une surface semblable, à Nice en 86... mais en trois sets.

Les paris restent ouverts.

AUTRES RÉSULTATS

Double messieurs, premier tour: Bahrami-Leconte (Fr-Iran) battent Leach-Pawst (EU) 7-6 (7-3) 6-1. Gilbert-Jarryd (EU-Su-No 2) battent Limberger-Woodforde (Aus) 6-3 6-4. Hlasek-Mezzadri (S-No 4) battent Cahill-Dyke (Aus) 6-4 6-2.

Quarts de finale: Courteau-Forget (Fr-No 3) battent Bourne-Klaparda (EU) 5-7 6-2 7-6 (7-1).

Lors des championnats suisses juniors à Sion Une première jurassienne

La première partie des championnats suisses de tennis juniors s'est terminée à Sion par les finales des catégories III et IV. Véritable révélation de la saison sur le plan national, Alexandre Strambini (Les Genevez) a remporté hier le titre de champion suisse junior IV. Un exploit exceptionnel qui fera date dans les annales du groupement jurassien de tennis, puisqu'il s'agit d'une grande première.

Sacré champion de Suisse centrale il y a quelques jours, c'est très confiant que le jeune Franc-Montagnard, âgé de 12 ans et membre des clubs de Saignelégier et de Sporting Derendingen, a abordé la compétition nationale.

PROGRESSION CONSTANTE

Classé tête de série No 4 il a battu Dario Camenzind, puis en quart de finale Raphaël Ripke (Aesch) par 6-2 6-2.

En demi-finale il a triomphé de Daniel Gutmans (Bâle) à l'issue d'une rencontre très indécise 2-6 6-3 7-5. Alexandre avait déjà battu le même joueur en trois sets lors des joutes de Suisse centrale.

L'après-midi, en finale, il a pris le meilleur sur Georges Bastl de Villars par 7-6 1-6 6-0.

Aussitôt après Alexandre Strambini associé à Patrick Schläpfer a encore disputé la finale du double

pour laquelle il s'était facilement qualifié. Fatigué par les deux rencontres disputées auparavant le jeune Jurassien n'est pas parvenu à rééditer son succès du simple et il s'est incliné par 6-0 6-1 face à Flury - Massetta.

CINDY BIERI: SACRÉE

Chez les filles IV Cindy Bieri (La Chaux-de-Fonds) a accompli un magnifique parcours qui s'est terminé en demi-finale face à la future championne suisse Suzanne Locher de Zurich par 7-5 6-1.

Mais Cindy Bieri a pris sa revanche en double, obtenant le titre national en compagnie de Stéphanie Zambas. Toutes deux ont battu successivement Demarmels-Pauli, puis Beutler-Reber par 6-4 6-2 et, enfin, en finale les Zurichoises Hartmann-Locher par 6-1 6-2.

Une bien belle récompense pour la jeune et prometteuse joueuse chaux-de-fonnière. (y)

CM de canoë-kayak à Bourg Saint-Maurice Objectif ambitieux pour les Suisses

Une médaille, ni plus, ni moins: tel est l'objectif de la délégation suisse aux championnats du monde de descente en rivière, qui ont lieu cette fin de semaine à Bourg Saint-Maurice, en Isère. Les ambitions dévoilées par l'entraîneur national Gérard Grillon reposent sur des arguments sérieux, à savoir les résultats obtenus ces deux dernières années au niveau international par les kayakistes helvétiques. L'épreuve par équipes de dimanche sera le terrain d'action privilégié des Suisses dans la course au podium.

En 1985, à Garmisch-Partenkirchen, le trio Markus Keller-Urs Duc-Christian Pfund avait pris la quatrième place en kayak mono par équipes derrière la RFA, la France et l'Italie, à un souffle de la médaille de bronze. L'an dernier, lors de la Coupe d'Europe (avec Keller, Pfund et Stefan Greier), la Suisse avait souligné sa valeur sur le plan international en prenant le meilleur sur Allemands de l'Ouest et Français. Depuis, toute la préparation a été axée sur Bourg Saint-Maurice, dans le but avoué de décrocher la première médaille suisse aux mondiaux depuis 1981 (argent en kayak par équipes féminin et bronze en canadien-bi par équipes).

Au terme de l'épreuve individuelle de

samedi, Gérard Grillon choisira, parmi le quatuor Markus Keller (Zurzach), Roland Juillerat (Le Locle), Stefan Greier (Bâle) et Christian Pfund (Umiken), le trio sur lequel reposeront dimanche tous ses espoirs. Les principaux adversaires des Suisses seront comme il y a deux ans les Allemands de l'Ouest, les Français et les Italiens, auxquels il faut ajouter les Britanniques.

LE PROGRAMME DES COMPÉTITIONS

Vendredi 10 juillet: entraînements officiels. Samedi: courses individuelles (messieurs: kayak-mono, canadien-mono), canadien-bi; dames: kayak-mono. dimanche: courses par équipes (toutes catégories).

LA SÉLECTION SUISSE

Messieurs. Kayak-mono: Stefan Greier (Bâle), Roland Juillerat (Le Locle), Markus Keller (Zurzach), Christian Pfund (Umiken). Canadien-mono: Olivier Jaquenoud (Genève). Canadien-biplace: Peter Furst-Roland Dietrich (Bâle), Martin Pfund-Rolf Muri (Umiken), Reto Schläppi-Martin von Büren (Soleure).

Dames. Kayak-mono: Barbara Beati et Susanne Keller (Zurzach). (si)

Dimanche, le Grand Prix de Grande-Bretagne de formule 1 Mansell seul contre tous

Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) aimerait bien rester maître chez lui dimanche à Silverstone, pour le Grand Prix de Grande-Bretagne de formule 1. Comme l'année dernière, lorsqu'il avait remporté «son» Grand Prix à Brands Hatch quelques jours après s'être imposé en France.

La démonstration effectuée par le pilote britannique, la supériorité manifestée par les Williams-Honda sur le circuit du Castellet sont autant d'éléments qui font de Mansell le favori logique, dimanche à Silverstone.

Le Britannique devra toutefois faire face à un trio d'adversaires déterminés, ses ennemis de la «bande des quatre».

COÉQUIPIER MENAÇANT

A commencer par son coéquipier, le Brésilien Nelson Piquet, désireux de renouer avec une victoire qui lui fuit depuis le 7 septembre dernier à Monza.

Piquet ne saurait se contenter de la deuxième place (4 depuis le début de la saison), tant dans la course au titre mondial que dans le duel qu'il livre à Mansell au sein même de l'équipe Williams.

BRÉSIL, TOUJOURS...

Autre Brésilien, autre danger pour le Britannique, Ayrton Senna (Lotus-Honda). Après ses deux victoires sur les circuits en ville (Monaco et Détroit), Senna n'a pas pu rivaliser sur le premier circuit rapide de l'été, dimanche au Castellet.

Faiblesse de la voiture sur les tracés à grande vitesse? Senna voudra démontrer que le Grand Prix de France n'était qu'un simple incident de parcours, sur

un circuit de Silverstone qui l'a vu remporter de nombreux succès avant son arrivée en F1.

TERRAIN FAVORABLE

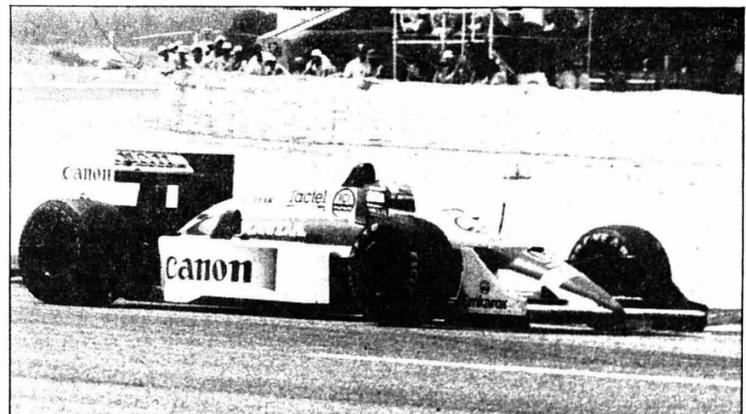
Dernier adversaire et non des moindres, le champion du monde Alain Prost (McLaren), qui reste sur une victoire à Silverstone. C'était au Grand Prix de Grande-Bretagne en 1985.

Prost n'a jamais caché que le tracé britannique convenait parfaitement à sa

monoplace. Que ce terrain était même plus favorable que ne pouvait l'être le Paul-Ricard. A condition cependant qu'un incident ne vienne pas compromettre ses chances.

Prost, Senna et Piquet contre Mansell, une nouvelle fois le vainqueur devrait sortir de ce quatuor. Même si les Benetton-Ford ont démontré un réel potentiel, l'Italien Teo Fabi et le Belge Thierry Boutsen ne semblent pas encore disposer de tous les atouts pour venir s'immiscer dans la lutte des «quatre».

Tout comme les Ferrari, décevantes dimanche dernier, les Arrows, les Ligier et les Brabham-BMW. (si)



Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) sera une fois de plus l'homme à battre. (Photo Henry)

RADO SWISS OPEN GSTAAD '87

50 ANS

4-12. JULI/JUILLET

LECONTE H. FRA 12	SUNDSTROM H. SWE 115	SUNDSTROM H. 3-6 6-2 6-4	TOUS A. 6-1 6-4
TOUS A. ESP 65	LEACH R. USA 205	TOUS A. 7-5 7-6(7-5)	
BAHRAMI H. IRA 292	BENGOECHEA E. ARG 47	BENGOECHEA E. 6-4 6-2	BENGOECHEA E. 7-5 6-4
FIBAK M. POL 319	NOVACEK K. CZE 30	NOVACEK K. 6-3 6-4	
SANCHEZ E. SPA 17	KRIEK J. USA 41	SANCHEZ E. 6-1 6-4	SANCHEZ E. 6-7(7-4) 6-4 6-4
NOTTA C. BRA 71	GUNNARSSON J. SWE 42	GUNNARSSON J. 6-1 6-1	
MATTAR L. BRA 84	SREJBER M. CZE 38	MATTAR L. 6-4 5-7 6-4	PERNFORS M. 6-3 2-6 6-4
HLASEK J. SWI 32	PERNFORS M. SWE 20	PERNFORS M. 6-2 6-4	
JARRYD A. SWE 22	STADLER R. SWI 80	JARRYD A. 6-3 6-4	MEZZADRI C. 7-6(8-6) 6-3
BEUTLER H.D. GER 185	MEZZADRI C. SWI 92	MEZZADRI C. 6-4 7-6(7-1)	
MAURER A. GER 50	KERETIC D. GER 89	KERETIC D. 6-2 6-0	FORGET G. 6-3 6-2
FORGET G. FRA 52	CURREN K. USA 19	FORGET G. 7-6(9-7) 6-2	
KRISHNAN R. IND 29	AGENDOR R. HAI 72	AGENDOR R. 6-3 6-3	AGENDOR R. 6-2 6-3
CASAL S. SPA 55	SMID T. CZE 60	SMID T. 6-2 6-4	
STEEB K.U. GER 98	VAJDA M. CZE 57	VAJDA M. 6-7(10-8) 7-5 7-5	VAJDA M. 7-6(9-7) 3-6 6-3
YZAGA J. PER 78	GILBERT B. USA 14	YZAGA J. 6-1 6-1	

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Sonceboz (039) 97 21 59
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

regard

Jean qui rit et Jean qui pleure

On ne peut jeter la pierre aux dirigeants du groupe SMH d'avoir voulu concentrer les activités d'une de ses sociétés, Comadur S.A., au Locle. Les réalités du monde industriel les ont conduits à prendre cette décision. Il s'agit là de toute évidence d'occuper de manière plus rationnelle les locaux propriétés du groupe, donc de réaliser des économies. L'implantation chez Tissot S.A., également membre de la SMH, autorisera aussi une meilleure organisation de la production.

Au Locle, on ne peut s'empêcher de se réjouir de l'arrivée prochaine d'une centaine d'emplois. C'est Jean qui rit. Aux Brenets en revanche, d'où Comadur S.A. déménage en emmenant 100 postes de travail avec son parc de machines, c'est Jean qui pleure.

Le coup est dur car il signifie un nouveau démantèlement du tissu industriel de cette localité qui est sans doute l'une des plus saignées par cette crise dont on ne voit pas le bout sur les bords du Doubs.

Suite à la fermeture de Dynapert Delvotec S.A., de licenciements opérés en mars chez Comadur S.A., division Seitz, chez Camy Watch trois mois auparavant (avant sa reprise par Les-chot), Les Brenets avaient déjà perdu en deux petites années cent des quelque 400 emplois disponibles précédemment.

Avec le départ de la localité d'une nouvelle vague de cent postes de travail ce sont au total 200 emplois qui se sont envolés. Soit la moitié des 400 qu'on dénombrait encore en 1985.

On serait inquiet à moins. Ce d'autant plus que Les Brenets ont bien besoin de pouvoir compter sur un maximum de recettes fiscales puisqu'ils projettent la construction d'une nouvelle halle de gymnastique, après avoir déjà perdu bêtement une année - soit du temps et de l'argent. Le redéploiement et la diversification économiques doivent être l'affaire d'une région et le fait de voir 100 postes de travail se déplacer de six kilomètres laisse un goût d'amertume et semble à contre-sens d'un véritable redémarrage industriel régional.

Mais, les réalités économiques! Ça c'est Jean qui compte...

Jean-Claude PERRIN

Françaises réfugiées à La Chaux-de-Fonds

Avis d'expulsion

● LIRE EN PAGE 15

Assemblée communale à Saingnégier

Feu vert pour l'usine-relais

● LIRE EN PAGE 19

Ordonnance sur l'asile Boncourt, porte entr'ouverte sur le Jura

● LIRE EN PAGE 19

Perle franco-suisse de la vallée du Doubs Goumois vue de la rive gauche



Le charme discret de Goumois, niché dans les gorges du Doubs et caché dans les feuillages. (Photo Impar-GyBi)

Un seul nom pour deux villages situés dans deux pays différents. Une seule église, un cimetière unique joliment planté sur France, une foire de printemps pour deux, deux maires qui doivent faire face aux mêmes difficultés avec une population vieillissante qui ne se renouvelle pas. C'est Goumois, la perle franco-suisse de la vallée du Doubs dont les quelque 130 habitants de part et d'autre de la rive, sont soumis à des règlements différents pour la pêche, la douane et la vie de tous les jours.

Le fleuve est français, mais c'est seulement dans les restaurants suisses que l'on peut manger de la truite du Doubs, en France seule la truite du vivier est autorisée à la consommation publique... De grands projets, côté français pour aménager les rives du Doubs proches du bassin des Seignottes et faire de ce

tracé un circuit de compétition de canoë-kayak avec à la clé la construction d'un centre d'hébergement. Le projet est français mais l'architecte est Suisse, Franc-Montagnard. Deux villages unis par l'amour du même fleuve emprunté par les uns, prêté par les autres.

Au cœur du village français, une femme qui vit une liaison charnelle avec la terre de Goumois depuis sa petite enfance et dont les Suisses ne sauraient se passer tant elle est le «Sésame» par lequel toutes les portes s'ouvrent. Jeanne-Marie Taillard, véritable pont entre les deux pays, a des idées et le sens de l'universalisme.

GyBi

● LIRE EN PAGE 19

Acquittement après un drame de la Fête des vendanges La mesure de l'absurde

On mesure l'impact de la fête à sa démesure, au déploiement d'idées, à ses couleurs et ses ambiances. Jamais la Fête des vendanges n'avait connu de drame en pleine apothéose, avant ce 29 septembre 1985, avec le décès de M. C. Liechti. Renversée entre l'armature et la roue d'un char, celui du Centre culturel neuchâtelois, la jeune fille devait succomber à ses blessures.

L'épilogue juridique de ce pénible épisode a été rendu hier au Tribunal de police de Neuchâtel: le verdict a mesuré l'absurde comme la seule donnée tangible de l'accident. Et le prévenu, conducteur et constructeur du char, J. D. C., a été acquitté.

Suite à une instruction de deux ans, la première audience (voir «L'Impartial» du 26 juin), avait permis de mettre le doigt sur l'absence totale de réglementation concernant deux points: la construction des chars et le tour d'honneur qui suit le corso.

Aucune règle n'exige en effet de couvrir les roues des chars, par ailleurs étroitement surveillées à plusieurs égards. Le tour d'honneur, loin d'être interdit, fait l'objet d'une simple demande orale au commandant du cortège.

Ces quelques libertés n'avaient jamais provoqué de drame, mais donné une marge de spontanéité bienvenue dans l'élaboration et le déroulement de la fête.

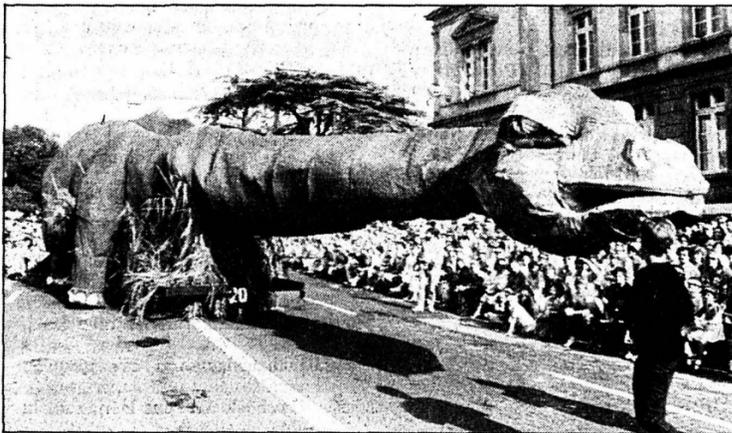
Suite à ce jugement, les organisateurs de la fête se trouveront peut-être dans l'obligation de revoir la question.

Pourtant, d'après des témoins venus au procès, les risques encourus dans l'affaire sont apparus comme minimes: J. D. C. jouissant d'une bonne visibilité, roulant à pas d'homme, a pu réagir à la seconde quand l'accident s'est produit.

Et l'expertise de l'EPFL qui a associé les chars de vendanges à des engins de chantier, condamnait à tout jamais le cortège.

La présidente du tribunal, Geneviève Joly, a cependant estimé que le droit ne pouvait pas trancher sur des règlements inexistant, et a libéré le prévenu.

C. Ry



Le char sur lequel la jeune fille avait pris place. (Bélino AP)

billet

Après la pluie, qui a fait pousser les salades dans le «Regard» de hier, voici des hitoires de soleil pour les faire mûrir dans le «Billet» du jour.

Dans le calme estival de la rédaction, le grand-père raconte les aventures de Fofo, son petit-fils. On lui doit le bon mot de la dernière pluie. Fofo a levé les yeux au ciel, reçu quelques gouttes sur le visage, puis s'est mis au sec à la maison. «Il y a une panne de soleils», dit-il du haut de ses trois ans.

Pas faux, Fofo!
S'il fonctionne comme une pile Wonder - qui ne s'use que

si l'on s'en sert - il doit plutôt s'économiser, le soleil. Peut-être est-il malade. Car la pile a le teint pâle. Qu'en pense Fofo?

PF

P.S. - S'il fait aujourd'hui trop chaud - on ne désespère pas - reportez la lecture de ce billet à la prochaine rechte météorologique. Cela ne saurait tarder.



quidam

Trompettiste, Jean-Pierre Bourquin vient d'obtenir un premier prix de virtuosité au Conservatoire de Genève. De quoi faire la fierté de son professeur Michel Cuvit, et de la fanfare L'Harmonie de Môtiers où, voilà vingt-deux ans, il souffla pour la première fois dans une trompette.

Après six ans d'études à Genève, qui furent couronnées par un diplôme puis une virtuosité, Jean-Pierre Bourquin va se consacrer entièrement à sa carrière professionnelle.

Membre du «Collège de cuivres» (seize musiciens) que dirige André Besençon, il travaille encore au cachet avec différents orchestres.

L'ancien Môtisan, maintenant établi à Dailens (VD), enseigne au Conservatoire de Neuchâtel et dirige, ou a dirigé de nombreuses fanfares: L'Harmonie de Môtiers, la Fanfare de Boudry, le Corps de musique de Pully, la Fanfare de Saint-Livres ou celle des Verrières...

(jic - Photo Impar-Charrère)

bonne nouvelle

Piscine des Mélézes Jour de pointe

La piscine des Mélézes (La Chaux-de-Fonds) a connu sa première journée record dimanche 5 juillet, avec quelque 5000 entrées.

Coup de chaleur et toboggan, dont nous vous contions le mode d'emploi par le menu détail dans notre édition d'avant-hier, ont incité la foule des heures de pointe à venir se mouiller et se baigner de soleil. (pf)

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Zone bleue: repos!
PAGE 15

LES PONTS-DE-MARTEL. - Vive les Promotions!
PAGE 16

DESSINS DU CORBU. - Un vrai polar de série B
PAGE 18

TRAMELAN. - Mille marches et 16.000 kilomètres
PAGE 21

IMPAR SERVICE

● PAGE 14

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
 Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée paysan: tous les jours sauf ve 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Expo «La main et l'outil», jusqu'au 27 sept.
 Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expo «Le Corbusier avant le purisme», «La Chaux-de-Fonds et Jeanneret avant Le Corbusier», «Autour de Chs L'Eplattenier», «Le Corbusier et l'aménagement du territoire», diaporama, 11 h, 15 h, 16 h. Jusqu'au 4 oct.
 Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Parc des Musées: expo affiches Le Corbusier.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h; département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Dès 13.7, lu 16-19 h, ma-ve 10-12 h, 16-19 h. Expo Le Corbusier, «Le voyage d'Orient», jusqu'au 4 oct.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, fermées jusqu'au 15 août.
 Ludothèque: Serre 16, fermée jusqu'au 16 août.
 Ménégothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Piscine des Mèlèzes: ouverture à 9 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h. Fermée jusqu'au 13 juillet, 10 h.
 Centre de rencontre: fermé jusqu'au 16 août.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h. Fermé jusqu'au 16 août.
Informations touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, ☎ 28 13 13, rue Neuve 11. Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consultations conjugales: ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Parents information: ☎ 038/25 56 46.
 Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.
 Information allaitement: ☎ 039/23 34 15 ou 31 82 68 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.
 Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve ☎ 28 64 88. Fermée du 13.7 au 9.8.
 Crèche Beau-Temps 8: lu-ve ☎ 26 87 77. Fermée du 13.7 au 9.8.
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-ve 8-17 h 30. Fermée du 13.7 au 9.8.
 Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, lu et ve 13 h 30-16 h 30, fermée du 13.7 au 31.7.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26, lu-ve.
 Ligue contre la tuberculose: ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Collège 9, fermé jusqu'au 13 août.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmités: ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, fermée jusqu'au 17 août.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h. Fermé du 13.7 au 11.8.
 Habillerie du CSP: Soleil 2, fermée jusqu'au 25 août.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, fermées jusqu'au 23 août.
 Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, fermé jusqu'au 17 août.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social: info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.
 La Main-tendue: ☎ 143, 20' d'attente.
 Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h. Fermé 16.7-12.8.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, ☎ 28 37 31.
 Confédération romande du travail: ☎ 23 30 50.
 Ass. déf. chômeurs: ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 28 64 24, placements je 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
 Feu: ☎ 118.

La Sagne

Musée (bâtiment communal), 14-17 h, premier di de chaque mois.

Canton du Jura

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, ☎ 039/51 21 51.
Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou ☎ 22 60 61 et ☎ 22 39 52 (Delémont).
Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, C.P. 108, ☎ 22 60 31.
SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h 30, Yiddish Connection.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h.
 Ludothèque: France 7, fermée jusqu'au 17 août.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: ☎ 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

Baby-sitting Croix-Rouge: ☎ 039/51 13 42.

Soulce

Musée de la Radio: ma-di 14-18 h.

Le Locle

Cinéma Casino: fermé.
 Piscine du Communal: ouverte.
 Musée d'horlogerie: ma-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: di 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Fermée 13.7 au 2.8.
 Bibliothèque des jeunes: M.-A. Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Fermée 11.7 au 9.8.
 Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, fermée jusqu'au 16 août.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coopérative. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52.
Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 rehs.
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve ☎ 31 20 19, urgence: ☎ 31 46 26.
 Information diabète: ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, petite salle du Musée, M.-A. Calame 6.
 Service aide fam.: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ 038/24 76 80.
 Office social: ☎ 31 62 22.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours. Fermée du 11 juillet au 10 août.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.
 Le Grand-Cachot-de-Vent: expo André Evard; ma-di 14 h 30-17 h 30, jusqu'au 30 août.

Neuchâtel

Collégiale: 20 h 15, concert par Boris Jedlicka, trompette et Robert Maerki, orgue; Honegger, Ducommun, Bach, Corelli, Vivaldi, Viviani. Quai Osterwald: 20 h 30, jazz avec le Angelo Rossi Big Band.
 Centre espagnol: 21 h, concert Fish & Roses.
 Plateau libre: 21 h 15, General Dady Mimbo et son groupe Kaoutal, musique africaine.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 9-12 h, 14-17 h. Lecture publique, lu-ve 13-20 h. Salle de lecture, lu-ve 9-12 h, 14-17 h. Expo Rousseau, me 14-17 h.
 Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).
 Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo «Des animaux et des hommes», jusqu'au 3 janv. 1988.
 Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-17 h, je jusqu'à 21 h; expo sculptures textiles de Françoise Grossen, jusqu'au 4 oct. Expo Lermite, jusqu'au 6 sept. Expo Otto Wyler, jusqu'au 6 sept.
 Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu 14-17 h. Expo «Les plantes médicinales aujourd'hui», jusqu'au 22 nov.
 Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo sculptures de François Bonnot, ma-ve 10-12 h, 14-18 h 30, sa 10-12 h, 14-17 h, jusqu'au 15 août.
Pharmacie d'office: Kreis, place Pury. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: me après-midi, ☎ 038/24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 039/28 79 88.
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.
 Consultations conjugales: ☎ 038/24 76 80.
 Parents-info: ☎ 038/25 56 46.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h, Les gravos; 15 h, 17 h 30, 20 h 45, 22 h 45, Fievel et le nouveau monde; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Le grand chemin.
 Arcades: 18 h, 20 h, 22 h, Police Academy 4.
 Bio: 18 h, 20 h 15, 22 h, Mon bel amour, ma déchirure.
 Palace: 16 h, La belle au bois dormant; 18 h, Rambo 1; 20 h, 22 h, Rambo 2.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ 032/92 29 02.
Service médico-psychologique: consultations enfants, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: ☎ 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: relâche.
 Espace Noir: expo «Le deuil et le monde», Adolf Wölfli, jusqu'au 28 août.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): fermée jusqu'au 4 août.
 Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: fermé jusqu'au 9 août.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.

Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

Courtelary

Préfecture: expo dessins, aquarelles et pastels de Jean-Pierre Zaech, tous les jours 14-16 h 30, jusqu'au 12 juillet.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Terminus.
 Ludothèque: fermée jusqu'au 17 août.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: ☎ 97 66 71.
 Centre pisciculture, ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Bienne

CINÉMAS

Apollo: 14 h 30, 16 h 15, 20 h 15, 22 h 30, Fievel et le nouveau monde.
 Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15, 20 h 50, Sex mit siebzehn; dès lu: Entfesselte Orgien.
 Lido 1: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, ve-sa 22 h 45, Soul Man.
 Lido 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, ve-sa 22 h 45, Les gravos.
 Palace: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, ve-sa 22 h 45, Le solitaire; dès lu, relâche.
 Rex: 15 h, 20 h 15, ve-sa 22 h 45, Le maître de guerre; 17 h 45, 40 m² Deutschland.
 Studio: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, ve-sa 22 h 45, Charlotte for ever; dès lu, relâche.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu. Expo Albert Zimmermann, cordonnier et aquarelliste; jusqu'au 1er novembre.
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie, ☎ 24 24 24.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Protec. des animaux: ☎ 038/31 82 23.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, L'amant magnifique.
 Môtiers, Château: expo Chs Aubert, ma-di 10-22 h, jusqu'au 27 août.
 Couvét, Vieux-Collège: ludothèque, fermée.
 Couvét, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, fermée jusqu'au 16 août.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: fermé jusqu'au 2 août.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences ☎ 61 10 81.
Hôpital de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 117 ou 024/ 61 36 12.
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, jusqu'au 2 août, sur demande au (038) 24 56 56.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

**Réception
des avis urgents:
jusqu'à 20 heures**

AVIS URGENTS

URGENT

Nous cherchons

Mécaniciens de précision

(pour rectifiage et tournage)
1 mois environ

Menuisiers qualifiés

Dessinateur-électricien

(ou électricien désirant se former
comme dessinateur)

Tél. (039) 23 04 04

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Quatre Françaises réfugiées à La Chaux-de-Fonds

Avis d'expulsion au 15 juillet

On se souvient peut-être de l'émotion, largement médiatisée, suscitée à la veille de l'hiver 1984-1985 par la décision des services de Mme Kopp d'expulser quatre Françaises dont deux fillettes en bas-âge, qui avaient trouvé refuge à La Chaux-de-Fonds après des aventures rocambolesques. Peu après, la mesure d'expulsion était suspendue. Longue suspension. Depuis deux ans et demi, Jocelyne Dubois et ses filles Céline et Christelle vivaient chichement mais tranquillement avec leur grand-mère, Marie-Louise Durand, dans un appartement de la rue Numa-Droz. Vivaient, parce que l'ultime décision est tombée: expulsion au 15 juillet. En principe, parce que si les réfugiées acceptent de partir, elles réclament un peu de temps encore pour se préparer à des lendemains qui ne chantent pas.



La saga de la grand-mère, de sa fille et de ses deux enfants n'est pas finie. (Photo Impar-Gerber)

Mme Durand nous reçoit dans sa cuisine sur la table de laquelle elle pose le dossier de son affaire à tiroirs multiples: quinze centimètres de documents au bas mot. Un mille-feuille de démarches administratives et d'appels à la justice. «Personne ne veut nous écouter», dit-elle.

Deux mots de résumé s'imposent. Mmes Durand et Dubois disent avoir été spoliées, menacées, violentées, par leurs deux ex-maris et un troisième homme qu'elles qualifient de tortionnaire.

Dépeuplées de tout, menacées de mort, elles s'enfuient de France et débarquent par hasard à La Chaux-de-Fonds où Mme Dubois accouche de son second enfant. C'était en mai 1983. Une année et demi plus tard alors qu'elles réapprennent à vivre, tombe la décision du Département fédéral de justice et police (DFJP): ouste. Elles trouvent pourtant à La Chaux-de-Fonds des appuis qui bombardent la Berne fédérale. L'expulsion est suspendue tant que le DFJP ne statue pas sur une demande de révision.

Depuis novembre 1984, l'affaire n'a pas rebondi.

Jusqu'au 21 avril dernier. Le mandataire chaux-de-fonnier de Mmes Durand et Dubois reçoit du DFJP la notification que la demande de révision introduite à fin 1984 est rejetée. Berne tient compte du fait que le Tribunal de grande instance d'Evry (près de Paris) a classé la plainte que les deux femmes ont déposées en France «On ne nous a même pas entendu», explique Mme Durand. «Depuis 1983, nous ne faisons que des démarches judiciaires en France pour faire reconnaître nos droits.» Résultats: la première plainte (celle sur laquelle le DFJP s'est basé) est classée, après de longues démarches une seconde ne parvient même pas au tribunal parce que l'avocat français de l'affaire s'en dessaisit soudain, la troisième est partie le mois dernier seulement. Prise dans ce maquis, Mme Durand est furieuse: «Pourquoi la Suisse ne peut-elle pas faire avancer les choses?»

«J'ai écrit partout, y compris au président Mitterrand, ce n'est paraît-il pas de son ressort.» L'imbricatio est tellement serré, il est vrai, qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Que vont-elles faire? «Nous demandions à être tranquilles jusqu'à la fin de la procédure.» La procédure dure. Résignée, Mme Durand constate: «Plus vite on partira, mieux cela sera.» Mais elles n'ont pas le sou ces femmes, comptent des frais engagés dans les démarches judiciaires et de leurs maigres salaires. C'est hier seulement qu'elles ont rempli une demande de rapatriement adressée au ministre des Affaires étrangères français. «On attend qu'on nous emmène en France, dans un centre d'hébergement.»

Avec la pause estivale, on voit mal la justice française rendre une nouvelle décision, ni le rapatriement organisé avant l'échéance du délai d'expulsion. Le 15 juillet Jocelyne Dubois, Marie-Louise Durand, Céline et Christelle ne seront donc pas parties.

R. N.

Zone bleue: repos!

A l'image des années précédentes, les contrôles du stationnement en zone bleue effectués par la police locale seront suspendus durant les vacances horlogères. Dès demain samedi inclus, les disques cartonnés pourront donc être remis dans la boîte à gants pour une période de trois semaines, jusqu'au lundi 3 août, date de la reprise des contrôles. «Et pas question de croire, parce que c'est la fin des vacances, qu'il y aura quelques jours de battement», ajoute la direction de police. Qui en profite pour remercier les automobilistes de la patience et de la bienveillance dont ils font preuve à l'égard des divers chantiers SI et TP qui ne facilitent pas la circulation en ville. La zone bleue au repos est déjà une bonne compensation aux perturbations engendrées par ces travaux! (Imp)



Zone bleue: finie pour trois semaines, la crainte du papillon orange tapi sous l'essuie-glace... (Photo Impar-Gerber)

Remise de brevets de sauvetage: vague de lauréats



Première vague de sauveteurs. (Photo Schneider)

En deux vagues, la Société suisse de sauvetage a remis des brevets à plusieurs jeunes gens. En voici la liste:

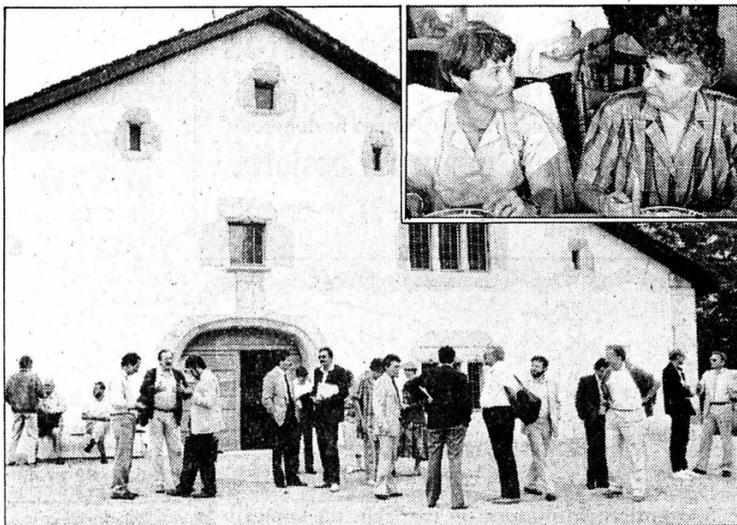
Brevets 1: Nathalie Bonato, Trudi Dick, Sonia Hernandez, Erika Stump, Marc Fatton, Francis Genolet, David Humair, Jean-Claude Joray, Paul Lerf, Daniel Messina, Gilles Thomas, formés par Anne-Valérie Ducommun, Manon Spiller et Pascal Bangarter, Mireille Fleury, Annick Holz, Ancilla Stefani, Cécile Viret, Raoul Blanchard, Pascal Borel, Vincent Cavaleri, André Forster et Luc Monnin.

Brevets jeunesse: Nathalie Bilat, Carole Gygli, Eva Grootendorst, Nadia Jeandroz, Claudine Jeanneret, Isabelle Monnier, Nadia Sartori, Corinne Senn, Daniel Chacon, Johan Dockx, Thierry Grandjean, Stéphane Maire, Marco Sartori, Lucas Schläpfer, Cédric Senn formés par Nathalie Romy, Florence Müller et Tarcisio Jean-Mairet.

En outre, deux lauréats ont obtenu le brevet ABC I (plongeur-sauveteur): Raoul Blanchard et Florence Müller. (Imp)

Visite d'une délégation de Winterthur

Un amuse-gueule avant la Braderie



La délégation de Winterthur reçue pour l'apéro au Musée paysan. En médaillon, les premières citoyennes des deux villes. (Photo Impar-Gerber)

En plus de l'amitié qui les lie, les villes de Winterthur et de La Chaux-de-Fonds ont en commun d'avoir élu une femme au perchoir de leurs législatifs respectifs. Ces premières citoyennes – la Zurichoise Sybill Kindlimann et la Chaux-de-Fonnière Danièle Delémont – étaient réunies hier à l'occasion de la balade annuelle organisée par la commune de Winterthur pour serrer les rangs avec sa presse.

Le choix, pour destination, de La Chaux-de-Fonds s'imposait tout naturellement, Winterthur étant l'invité d'honneur de la prochaine et 30e Braderie. Une délégation d'une vingtaine de personnes a fait le déplacement, parmi lesquelles le président de commune, M. Urs Widmer, des représentants des autorités, de l'industrie et une forte cohorte de journalistes.

Le Conseil communal était représenté aux trois cinquièmes – MM. Augsburger, Bringolf et Vogel – pour accueillir ses hôtes dans le paysage agro-industriel du Musée paysan. Les vocations agricole et industrielle de «la ville qui a choisi de vivre à la campagne» étaient soulignées dans les discours de présentation.

Les visites d'Isméca, d'Ebel et du MIH figuraient au programme du séjour de six heures en nos murs. (pf)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Faivre Aurore, fille de Guy Michel Donat et de Christiane Anne Lise, née Audemars. – Othenin-Girard Stéphanie, fille de Jean Claude et de Lucienne, née Ducommun. – Bianchini Sandy Annick, fille de Serge André et de Annick, née Chassignol. – Benahmed Sarah, fille de Zoubir et de Josseline Eliane, née Schindler. – Lassueur Alyre, fils de Denis Charles Auguste et de Rosine Marthe Danielle, née Ringenbach. – Blatter Jonas, fils de Gaëtan et de Agnès, née Aellig. – Tripod Emilie, fille de Jean

Paul Arnold et de Raymonde Marie-Louise, née Feller. – Daucourt Delphine, fille de François Daniel et de Isabelle, née Schneebeli. – Can Oruzhan, fils de Ismail et de Haticé, née Arkan. – Becker Sarah Eva, fille de Béat et de Daniela Sonia, née Nannini. – Grandjean Mathieu, fils de Raphaël Joseph Jacques et de Carole Andrée, née Griessen.

Mariages

Gutmann Daniel et Eggenschwiler Karin. – Hämmerli Pierre Michel et Reichenbach Ruth. – Kaufmann Pierre Alain et Rüegg Marlène Sonia. – Kneuss Patrick Fernand Joseph et Vuilleumier Isabelle Anne. – Marulier Denis et Beuchat Monique. – Monastra Roberto et Abbate Carolina. – Necin Dragan et Hänni Laurence

Gilberte Bernadette – Sommer Hans et Fahrni Silvia. – Voisard Serge et Weber Brigitte Mengia.

Décès

Sobel Léa, née en 1925. – Ulrich Roger Félix, né en 1930. – Kneuss, née Béguin, Gabrielle Edna Marie, née en 1905, veuve de Henri Albert. – Frei Marie Louise, née en 1898. – Dubois John Ernest, né en 1899, veuf de Marguerite Marie, née Christe. – Fankhauser René Emile, né en 1913, époux de Yvonne-Emma, née Graber. – Straubhaar, née Nick, Josefine, née en 1899, veuve de Fritz. – Matejka, née Bellanger, Jeanne, née en 1905, épouse de Alfons. – Arriago Artemio, né en 1915, époux de Odile Amélie, née Montavon.

Ces coureurs de caisses à savon...

... qui ont participé au «Grand prix de Payerne», organisé dans le cadre de la Fédération romande des caisses à savon et formules X. C'est justement dans la formule X, pneus gonflables, que le jeune Chaux-de-Fonnier Marco Oberli a décroché une deuxième place dans la catégorie des 14-16 ans. Du côté des side-cars, le tandem Laurent et Marco Oberli a raflé la médaille de bronze. Suivi tout de suite par l'équipe de Christian Haldimann et Joel Bitz. A noter encore que jusqu'à cette épreuve, c'est la manche de La Chaux-de-Fonds, au Bas-Monsieur il y a une quinzaine, qui a rassemblé le plus grand nombre de coureurs. (rn)

Maurice Bonny...

... qui fait partie de la première volée romande ayant obtenu un brevet fédéral de vendeur d'automobiles. M. Bonny travaille au Garage du Collège. Ils étaient neuf à recevoir le 26 juin à Lausanne ce premier brevet fédéral dans cette profession. Jusqu'ici, les vendeurs de voitures étaient formés diversement et la profession n'était pas reconnue.



En collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le profil requis pour les vendeurs d'automobiles a été défini, une formation professionnelle adéquate a été élaborée et les conditions d'examen ont été fixées.

Quelque 275.000 à 300.000 voitures neuves sont vendues chaque année, auxquelles vient s'ajouter un nombre deux fois plus important de véhicules d'occasion qui changent de main. Le chiffre d'affaires total de ces transactions est estimé à dix milliards de francs. (comm-imp)

M. François Magada...

... qui a obtenu jeudi dernier son certificat fédéral de capacité en qualité de cordonnier, après trois ans d'apprentissage à l'École professionnelle de la Société industrielle et commerciale de Lausanne. Il était le seul Neuchâtelois. (Imp)

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 23

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Fête des promotions aux Ponts-de-Martel

Un cortège haut en couleurs



Bref aperçu du cortège et départ du cross sur la place du village. La Fête des promotions aux Ponts-de-Martel, c'est avant tout la fête de tous les enfants. (Photos FF et Impar-Favre).

La traditionnelle mais combien sympathique Fête des promotions des Ponts-de-Martel s'est déroulée samedi dernier sous un rayonnant soleil et par une chaleur torride. Parti du haut du village, le cortège n'en a été que plus éclatant grâce aux déguisements colorés que tous les enfants avaient confectionnés. Que d'imagination ils ont déployé afin de ravir les spectateurs placés tout le long du parcours.

Une cérémonie a rassemblé tous les protagonistes au temple où, discours et chants interprétés par plusieurs classes ont fait excellent ménage. Les 29 élèves terminant leur scolarité obligatoire ont été fêtés, alors qu'il faut relever que pour la première fois les gosses de la commune de Bot-Plamboz ont participé à cette manifestation. Dès le mois d'août en

effet, les élèves de sixième année (tronc commun) venant de ce coin seront intégrés à l'Ecole secondaire des Ponts-de-Martel.

Des joutes sportives organisées par la Commission de jeunesse ont agrémenté l'après-midi. Elles ont eu lieu sur le terrain du Bas-des-Prises avec au programme cinq disciplines: course (60, 80 ou 100 mètres selon les catégories), lancer du boulet et de la petite balle, saut en longueur et en hauteur.

Après le fameux cross en fin d'après-midi, une bonne partie de la population s'est rassemblée sur la place du village afin de marquer dignement ces promotions. Les sociétés locales ont proposé diverses animations; puis chacun a pu s'éclater sur le podium grâce au bal emmené par l'orchestre «Les Décibels».

RÉSULTATS DES JOUTES

Catégorie filles, 6-7 ans: 1. Joanne Rothen; 8-9 ans: 1. Paola Ferrazini; 10-11 ans: 1. Véronique Berset; 12-13 ans: 1. Katrin Hofstetler; 14-15 ans: Evelyne Maire.

Catégorie garçons, 6-7 ans: 1. Pierre Jacopin; 8-9 ans: 1. Nicolas Jean-Mairet; 10-11 ans: 1. Laurent Gonin; 12-13 ans: 1. Gilles Zmoos; 14-15 ans: 1. Cédric Schwab; 16-17 ans: 1. Stéphane Audétat.

RÉSULTATS DU CROSS

Filles, 1979 à 1981: 1. Céline Durini; 1976 à 1978: 1. Paola Ferrazini; 1973 à 1975: 1. Jasmine Meylan.

Garçons, 1979 à 1981: 1. Johnny Schreiber; 1976 à 1978: 1. Stéphane Balachinni; 1973 à 1975: 1. Mathieu Jeanne; 1970 à 1972: Cédric Schwab. (paf)

Assemblée du FC Ticino

Changement de présidence

Le Football-Club Ticino qui compte deux équipes de seniors (de 3e et 4e ligue) ainsi que trois formations de juniors (C, D, E) faisait récemment le point lors de son assemblée générale annuelle.

Ces assises furent aussi marquées par certains changements au sein du comité, avec notamment la démission de Yvan Ferrazzini, président qui désignait remettre cette charge. Son mandat a été repris par André Joray.

Le président sortant a déploré, dans son rapport, le manque d'intérêt des membres pour l'assemblée générale, se déclarant en revanche satisfait du comportement général des différentes équipes. Il a aussi annoncé la présence d'un nouvel arbitre, Daniel Drayer.

La première équipe qui évolue en 3e ligue a obtenu la 3e place alors que la seconde garniture a terminé au milieu du classement non sans donner quelques sueurs froides à ses dirigeants.

Les nouvelles sont bonnes du côté des juniors puisque les juniors C ont été promus dans le groupe des forts et qu'ils s'y sont maintenus. Promotion du même type pour les juniors E qui auront un second tour plus difficile.

La saison prochaine, le club inscrira également une équipe de juniors B.

ment du terrain d'entraînement, la remise en état intérieure et extérieure de l'ancien abri ainsi que diverses actions qui ont permis aux diverses caisses du FC Ticino d'être équilibrées. Parmi les changements au comité on relève les départs de Michel Russi et Giacomo Gallizioli (tous deux nommés membres d'honneur) et du président Yvan Ferrazzini qui reste membre du comité comme convocateur.

Le nouveau comité se présente ainsi: président, André Joray; vice-président, Nello Ganci; secrétaire, Maria Casciotta; Caissier, Daniel Boillot; président des juniors, Christian Röthlin; convocateur, Yvan Ferrazzini; membres, Antoine Batiston, Sergio Casciotta et Mario Besomi. (jcp)

ACTIVITÉS ET COMITÉ

Le président a encore passé en revue les autres activités du club en mentionnant certains travaux d'amélioration accomplis ces derniers mois. Soit l'aménagement

FRANCE FRONTIÈRE

Pour l'irréductible déserteur Seize mois de prison

Le Tribunal correctionnel de Besançon (Doubs) a condamné mercredi à 16 mois de prison ferme Zeroual Mahammedi, 24 ans, pour désertion. C'est la quatrième fois que Mahammedi est traduit devant un tribunal correctionnel.

Il a commencé son service militaire il y a quatre ans mais n'y est jamais demeuré que quelques jours, totalisant ainsi plus de mille jours de cavale entrecoupés de séjours en prison. (ap)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Mariages

Pittet Jean-Pierre Humbert et Bourquin Nathalie Monique. - Calame-Longjean François et Bouhoun Zohra Hadj Mahammedi. - Gouvernon Daniel Frédéric et Grange Véronique Anne-Marie.

LE LOCLE

Pour garder 2 enfants à mon domicile au Locle, je cherche une

gentille dame

lundi, mardi et vendredi de 7 h 30 à 11 h 45.
☎ 039/31 42 14.

Physiothérapeute
A. Girard
absent du 12 juillet au 2 août 1987
☎ 039/31 19 13

Chez Bebel

Le Col-des-Roches - ☎ 039/31 23 21

Demande à louer du 13 au 25 juillet

parasol

rectangulaire, 3 m x 2,5 m
☎ 039/31 14 18 ou 039/31 36 64 aussi le samedi

Hôtel de France
Le Locle
fermeture annuelle du 12 juillet au 2 août
Réouverture le 3 août.
Bonnes vacances à tous!

A vendre
moto Suzuki 125 RAX
Etat neuf, modèle 1986.
Bas prix
☎ 039/28 29 81 heures des repas

20 occasions expertisées
avec anti-pollution de Fr. 3 000.- à Fr. 9 000.-
Station Shell Boinod
039/23 16 88

A louer au Locle rue de la Gare 16 tout de suite, au 4ème étage,

grande chambre indépendante meublée

Fr. 150.- par mois + charges.
Pour visiter: Monsieur Justino Da Costa, 2ème étage, ☎ 039/31 73 83

AGENCE ET RÉGIE IMMOBILIÈRE ANDRÉ FAVRE
Haldimand 13 - Yverdon-les-Bains
Tél. 024 - 21 26 22

L'entreprise

Francis Tissot

électricité, téléphone, Le Locle

sera fermée du 11 juillet au 8 août

Nous souhaitons de bonnes vacances à notre fidèle clientèle.

En cas de panne d'un appareil Siemens ou Bosch, veuillez téléphoner au 038/33 43 00.

Ouvert pendant les vacances horlogères

BEBEL
vous propose son menu vacances sur assiette, avec entrée et dessert Fr. 12.-
GRATUIT pour les enfants en dessous de 12 ans.
Dès lundi, le premier café-croissant maison Fr. 2.-
Si vous êtes client chez Bebel, ce n'est pas pour la gueule du vieux, mais que vous avez du palais!

Restaurant des Replattes

Famille B. Favre - ☎ 039/31 14 59
Ouvert pendant les vacances horlogères
Tous les jours, menu sur assiette
Fermeture, dimanche dès 18 heures et le lundi

A vendre
Alpine A310
(V6, 2,7 litres) 70 000 km, non accidentée, cause double emploi.
☎ 039/26 95 00 entre 18 et 20 h.

A vendre
Mazda 323 GT
1985, expertisée, Fr. 9 700
☎ 037/62 11 41

PTT Vacances horlogères 1987

Service postal au Locle

Ouverture des guichets du 13 juillet au 1er août 1987

Du lundi au vendredi: 7 h 30 - 12 h, 14 h - 17 h
Samedi: 8 h - 11 heures

Les télégrammes, envois express ou urgents peuvent être déposés ou retirés au guichet spécial à partir de 6 heures et jusqu'à 20 heures (samedi jusqu'à 12 h 30).

Dimanche 12 juillet départ 13 heures
LE VULLY, MORAT, par CHASSERAL
prix spécial Fr. 20.-

Jeu 16 juillet départ 13 heures
LE ZOO DE SERVION
prix spécial Fr. 28.-

Dimanche 19 juillet départ 13 h 15
LES GORGES DE LA LOUE
Fr. 26.- rabais AVS, cartes d'identité

Renseignements et inscriptions
André Stauffer, Le Locle, ☎ 039/31 49 13
Michel Bailly, St-Imier, ☎ 039/41 43 59.

Les soldes chez votre dépanneur

Vente spéciale autorisée par la Préfecture du 1er au 21 juillet 1987

Attention: fermeture du magasin du Locle, du 13.7 au 3.8.87

Lave-vaisselle, 4 couv.	dès Fr. 498.-
Lave-vaisselle, 12 couv.	dès Fr. 998.-
Lave-linge, 4,2 kg	dès Fr. 698.-
Sèche-linge	dès Fr. 528.-
Réfrigérateur	dès Fr. 298.-
Frigo-congélateur	dès Fr. 598.-
Congélateur	dès Fr. 348.-
Vidéo VHS, télécom.	dès Fr. 990.-
Téléviseur couleur	dès Fr. 490.-

SIEMENS **HOVER** **mediator**

Electro-Service

R. Morand
2400 Le Locle, Rue du Marais 34, ☎ 039/31 10 31
2114 Fleurier, Place du Marché, ☎ 038/61 26 26

Magnifique
Mazda 626 2,0 LX Coupé
Modèle 85, rouge moyen, 57 000 km, radio-cassettes, etc.
Garantie totale. Fr. 183.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

Urgent à vendre
Suzuki GSX-R 1100
expertisée mars 1987, année 1986, 16 000 km rouge, options, Fr. 9 000.- à discuter.
☎ 032/91 48 65

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)
Fournisseur AI-AVS-AMF-CNA

MARDI 14 JUILLET

de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

PHARMACIE MARIOTTI

LE LOCLE, 38, Gde-Rue, ☎ 039/31 35 85

Sur mesures et ajustés par computer, essayez «à la maison» nos nouveaux appareils miniatures

Surdité DARDY SA

43 bis, avenue de la Gare, 1001 LAUSANNE
Tél. (021) 231245 à 50 m de la gare CFF et arrêt TL

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Rapport annuel de Perreux

Manque d'infirmiers en psychiatrie

Problème de personnel à Perreux: le 92e rapport d'activité de l'Hôpital psychiatrique cantonal insiste sur ce point. Mais il apporte aussi de nombreux renseignements sur la vie de cet établissement.

«Nous continuons à manquer d'infirmiers et d'infirmières diplômés en psychiatrie aptes et disposés à assumer la responsabilité de cadres, aussi bien pour la conduite des unités de soins que pour l'encadrement du personnel soignant, assistants et aides. Les soins à prodiguer devenant toujours plus lourds et le degré de dépendance des patients toujours plus élevé, il nous manque du personnel pour les soins élémentaires. Le personnel diplômé doit combler cette lacune et ne peut qu'insuffisamment se consacrer à des tâches nécessitant les qualifications qui sont les siennes».

Et pour illustrer le problème, les chiffres: l'effectif standard du personnel est de 343,3 unités. En 1986, il n'a été que de 307,9 unités. Et encore, c'était une bonne

année. Le personnel en formation est en nette baisse par rapport aux années précédentes.

Le comité directeur, durant trois séances, a étudié la restructuration de l'Hôpital psychiatrique cantonal, au vu des propositions contenues dans le rapport de l'Institut suisse des hôpitaux, et des conclusions qu'en ont tirées les autorités. Une réflexion approfondie a permis de présenter des propositions concrètes pour un nouveau «concept Perreux», à mettre en place sur une période s'étendant sur plusieurs années.

Au niveau médical, les statistiques mettent en évidence une relative stabilité de séjour ces six dernières années, et une proportion stable de décès à un âge avancé. La diminution des journées d'hospitalisation correspond à une augmentation des sorties précoces. Et si 1986 enregistre une proportion un peu plus faible des brefs séjours par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, le phénomène est lié à la gravité proportionnellement croissante des cas.

En effet, le nombre d'entrées pour

états psychotiques (cas lourds) a tendance à augmenter. Pour ce qui est de la psychiatrie gériatrique lourde, elle a presque doublé. D'où une charge de travail très astreignante pour le personnel.

Sur les 357 entrées enregistrées en 1986 (et 672 malades soignés), 94 étaient des premières admissions, 161 des premières admissions en gériatrie, et 102 des rechutes.

A la sortie, deux personnes étaient guéries, l'état de 273 patients s'était amélioré; pour 30 autres, il était stationnaire. Parmi les 357 entrées, 176 hommes (dont 14 à tendance suicidaire et 19 délinquants) et 181 femmes (cinq suicidaires et deux délinquantes).

Concernant les finances, le montant total des dépenses dépasse 20 millions, pour 16,5 de recettes; l'insuffisance de près de 4 millions (3.943.524 francs contre 3.971.412 francs en 1985) est à couvrir par la subvention de l'Etat de Neuchâtel. Ce résultat constitue une amélioration par rapport au budget, qui prévoyait 1,16 million de déficit en plus.

Le prix de revient journalier, amortissements compris, a passé de 157 fr 23 en 1985 à 171 fr 53 en 1986, alors que le prix de la journée d'alimentation a progressé de 5 fr 32 à 5 fr 62, sans les frais généraux. A. O.

Les contemporains de 1908 en balade

C'est toujours avec les dames que les contemporains de 08 font leur course traditionnelle. Au nombre de 24, ils sont partis en car du Val-de-Ruz pour se rendre à Ouchy. Par une toute belle journée, ils ont pris le bateau jusqu'à Villeneuve.

Le car attendait la petite cohorte pour ensuite monter au Col des Mosses. Au cours du repas, M. Roger Corti, de Saint-Martin, président des contemporains, souhaita la bienvenue et adressa quelques mots de circonstance. Il eut une pensée pour les membres qui, retenus à la maison pour maladie, n'ont pu faire cette belle course.

Le retour se fit par la Gruyère ou un arrêt eut lieu au relais. Tout au long de cette balade, la bonne humeur et la gaieté étaient dans le cœur de chacun. (ha)

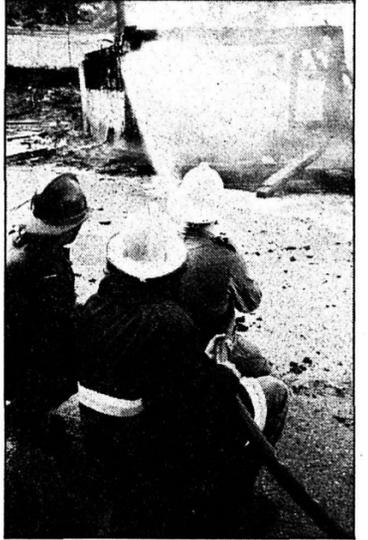
A Chézard-Saint-Martin

Un feu et une découverte

Faire un exercice sur un feu réel, c'est toujours très utile pour les sapeurs-pompiers. Le capitaine Pierre Blandinier avait alarmé récemment trois groupes de soldats du feu à 19 h 10. Dix minutes plus tard, il donnait des ordres pour maîtriser le feu au moyen de 2 lances en attaque et une en protection. Le Centre de secours du Val-de-Ruz était également sur les lieux mais uniquement pour protéger la ferme de M. Georges Sandoz.

Pour le propriétaire, M. Georges Sandoz, la destruction de ce vieux hangar fut également l'occasion d'une découverte puisqu'au premier étage, il trouva un vieux grenier en bois, fort bien conservé datant de 1767.

Il a dû faire appel auparavant à un camion-grue pour le dégager car il pesait près de 5 tonnes. Cette antique pièce, heureusement sauvée, avec à l'intérieur des chitons utilisés autrefois pour conserver le grain est à voir dans le verger du propriétaire, à la route de Fontaines No 4. (ha - Photo Schneider)



Commission scolaire de Fontainemelon

Démissions et nomination

La Commission scolaire a tenu dernièrement une importante séance. Elle a pris connaissance de la démission de Mme Simone Schindler, titulaire de la classe de développement de Fontainemelon. Après 17 années d'enseignement au village, elle ira dans l'enseignement privé. Pour la remplacer, la Commission scolaire a désigné Mlle Suzanne Cattani. Cette dernière enseigne déjà au collège mais, vu le manque d'effectif, sa classe a été supprimée. Ainsi, il n'y aura plus que 4 classes à la rentrée scolaire de fin août.

M. François Gabus, président de la Commission scolaire, a pris congé de Mlle Rosette Parlier, maîtresse du jardin d'enfants qui prend sa retraite. Elle est venue au village en 1952 où elle s'est occupée des aînés de la crèche de la fabrique et se souvient encore du temps où il y avait jusqu'à une centaine d'enfants de 6 semaines à 5 ans. En 1976,

elle fut nommée titulaire au jardin d'enfants. Très estimée des parents et des enfants, elle sera regrettée. Quoique vaudoise, elle restera durant sa retraite au village.

Sa remplaçante a été présentée: il s'agit de Mlle Sarah Messey de Bôle. Cette importante séance s'est déroulée en présence de Mme Rose-Marie Perrin et M. Jean-Jacques Racine, conseillers communaux.

On a également enregistré au cours de la soirée la démission de trois membres de la Commission scolaire. Il s'agit de Mme Dominique Stadelmann, de MM. René Widmer et Philippe Golay.

(ha)

Suite des informations
neuchâteloises ► 18

Nouveaux diplômés de l'Ecole Benedict

Membre du groupement romand des écoles privées de commerce et de langues, l'Ecole Benedict de Neuchâtel vient de délivrer les titres suivants:

Diplôme de commerce: Corral Yvan, Vilars; Di Giusto Daniela, Neuchâtel; Ecklin Antoine, Auvemier; Moretti Bruno, Neuchâtel; Muntwyler Niklaus, Neuchâtel; Pegoraro Roberta, Neuchâtel; Pegoraro Sandro, Neuchâtel; Pellegatta Paolo, Lugano; Sponsiello Alain, Neuchâtel.

Diplôme de secrétaire de direction: Beaud Delphine, Neuchâtel; Borrás Carlota, Espagne; Desaulles Sylviane, Fenin; Heyffron Effie Rosanna, Ghana; Herrmann Valérie, Fleurier; Kellner Emmanuelle, Besançon; Küffer Gabriella, Le Landeron; Lukasiak Katia, Cortaillod; Mella Dominique, Neuchâtel; Meyer Florence, Neuchâtel; Nielsen Helle, Saint-Blaise; Rodriguez-Soto Sofia, Venezuela; Schaad Anouk, Bevaix; Voilat Laurence, Le Landeron; Zbinden Anne-Christine, Bevaix.

Diplôme de secrétaire-comptable:

Angelrath Jean-Claude, Le Landeron; Criblez Michèle, Bevaix; Dorier Pascal, Neuchâtel; Rölli Roger, Altbüron.

Diplôme de secrétaire: Anders Simone, Neuchâtel; Gurtner Carine, Peseux; Mazza Isabelle, Neuchâtel; Muttner Sylvie, Le Landeron.

Branches commerciales: Buttet Micheline, Fleurier; Croisier Chantal, Rochefort; Da Costa Maria-João, Boveresse; Jacot Myriam, Cressier; Jaques Sandra, Neuchâtel; Luy Corinne, Marin; Pethoud Audrey, Neuchâtel; Sörensen Jean-Christophe, Peseux; Wildi Nathalie, Cortaillod.

Diplôme ou certificat de langue française: Augwerd Martina, Altdorf; Aeberhardt Beat, Kirchlindach; Bohnenblust Manfred, Berne; Boss Markus, Toffen; Engeli Markus, Langnau; Goetschi Barbara, Buchs; Graber Martin, Zofingue; Hängartner Adrian, Berne; Marti Monika, Rosshäusern; Schmocker Sandra, Aesch; Steiner Elisabeth, Andelfingen; Steinmann Rita, Reiden; Widmer Barbara, Steinhof. (comm)

La plus petite
et la plus compacte des
unités vidéo-portables
pour le film et la lecture. 1,7 kg.
seulement! Le rêve!



JVC
GR-C7 VHS-C
Prix Expert **2990.-** avec coffret et accessoires

Perfection
technique en tout petit format!
La caméra vidéo
"passe-partout"



Panasonic NV-MC 5 VHS-C
Prix Expert **2995.-**

En photo, en vidéo
brugger
c'est super

Champion
du monde de la maniabilité!
Camcorder
en format
de poche.



JVC GR-C9 VHS-C
Prix Expert **1790.-**

autres modèles
à prix écrasés!

facilités de paiement

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi,
partout en Suisse. Un grand choix d'offres
toujours actualisées. Conseils compétents.
Prix séduisants. Tous services sur mesure.



**INTER
MEUBLES**

Place du Marché 2-4
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 81

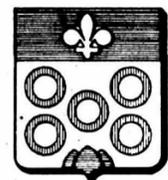
bien méritées à notre fidèle clientèle ainsi qu'à notre personnel
**Notre magasin sera donc fermé
du 13 au 31 juillet 1987**
Merci pour votre fidélité et votre compréhension

DROZ & CIE S.A.

Le rendez-vous des bons vins

2300 La Chaux-de-Fonds - Rue Jacob-Brandt 1
☎ 039/23 16 46

ainsi que son magasin



**AUX CAVES
DE VERDEAUX**

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

29, rue Daniel-JeanRichard Tél. 039 23 39 80

Le spécialiste des spécialités

vous informent qu'ils restent ouverts au mois de juillet
Profitez de nos promotions sur les rosés du Valais.

Fermeture du 3 au 23 août 1987

Autolocation Utilitaires

Hertz No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Une fondation qui construit pour l'an 2000

Sphère de paix: message au futur



Les auteurs du projet. (Photo CRy)

On rentrera dans le ventre de la terre. Et là les continents se feront face comme s'ils se regardaient. La sphère de paix présentée hier sous la Bulle à Colombier sera offerte au monde de l'an 2000.

Le projet a été lancé à Châtel-Saint-Denis: et si on faisait un mémorial à la paix comme un témoignage du 20e siècle et des voix pacifiques qui l'ont traversé? Yves-Alain Repond, éducateur, dessine un projet et avec des convaincus crée la Fondation «Sphère de paix». On a inauguré le projet le 6 octobre dernier à Vancover où se donnait l'exposition uni-

verselle. Mieux encore Spère de paix a trouvé sa place dans le pavillon des Nations Unies. Et depuis lors dix personnes très actives sillonnent les villes pour parler de ce fabuleux cadeau que l'on veut faire à l'an 2000.

La Sphère de paix une fois construite aura un diamètre de 12 mètres. Sa struc-

ture métallique comprend également un passage autour, puis à l'intérieur de la mappe-monde. Enfin les continents vus de l'intérieur donneront la vision d'un monde retourné comme une chaussette, au lieu de se tourner face à l'univers. Ils seront couverts de mosaïques de bois, élaborées au fur et à mesure des dons: c'est là que Sphère de paix concerne tout le monde.

En effet la fondation récolte des plaquettes de bois, peintes ou gravées. On en a déjà un millier, il en faudra 90.000. On devrait les trouver rapidement. Une information plus large en Europe ou dans le cadre des villes jumelées porteront le message au loin.

La sphère construite sera inaugurée en l'an 2000. Comme sa structure le permet elle pourra se déplacer chaque année de pays en pays.

La fondation tient à une totale indépendance face au sponsoring et au vedettariat. Tout comme elle encourage un engagement et non une protestation. Son appel s'adresse donc à ceux qui cherchent à construire les symboles: l'idéalisme lui aussi se concrétise.

C. Ry

● Sphère de paix, case postale 129, 1630 Bulle, Suisse.

Dessins volés du Corbu retrouvés

«Un vrai polar de série B»

Joli coup de la police cantonale neuchâteloise: elle vient de retrouver 33 des 37 collages et dessins de Le Corbusier dérobés à la galerie de Pierre-Yves Gabus, à Bevaix, le 19 juin dernier à la veille d'une exposition consacrée à l'architecte suisse.

Ce vol, estimé à 732.000 francs par les gendarmes neuchâtelois, a été commis par un novice en la matière. Il s'agit d'un Chauv-de-Fonnier, arrêté en début de semaine, qui avait réclamé 150.000 dollars pour rendre les œuvres d'art. Son arrestation a coïncidé avec la découverte des dessins disparus. Ceux-ci n'ont subi aucun dommage, a déclaré jeudi Pierre-Yves Gabus.

«C'est un vrai polar de série B», a expliqué ce collectionneur d'art. «J'ai vécu une histoire incroyable avant ce happy end».

La semaine passée, les premières recherches n'ayant rien donné, Pierre-Yves Gabus a mis des annonces dans les journaux offrant 50.000 francs de récompense à celui qui fournirait un indice. Le voleur lui-même a téléphoné le week-end dernier. Il a exigé 150.000 dollars pour restituer les œuvres dérobées.

La suite est plus rocambolesque encore. Un premier rendez-vous a permis à Pierre-Yves Gabus de voir

que le malfaiteur ne bluffait pas. Au parking de Tête-de-Ran, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, une toile l'attendait comme convenu par téléphone.

Le jour suivant, invité à se rendre à Saint-Imier (BE), Pierre-Yves Gabus y est allé «avec une valise bourrée de papier journal en lieu et place des dollars promis.»

Le voleur a ensuite proposé par téléphone au marchand d'art de prendre un train pour Renan (BE) afin de procéder à l'ultime échange. Mais l'épisode a tourné court à la suite d'un malentendu.

Grâce à des écoutes téléphoniques, les polices neuchâteloise et bernoise ont découvert la cachette du malfaiteur. Celui-ci a été appréhendé en début de semaine.

Les autorités judiciaires et policières de Neuchâtel ont confirmé avoir récupéré les objets d'art volés. Ceux-ci ont regagné la galerie de Bevaix jeudi. (ap)

Dans les plus beaux sites du Littoral

Petites musiques d'été

A pied, sur l'eau, en musique ou sur des tréteaux: Neuchâtel cet été réserve quelques-uns de ces plus beaux sites pour des manifestations culturelles.

● D'abord, suivez le guide: les 16, 23, 30 juillet ainsi que les 6, 13, et 20 août, un guide balade les touristes dans les quartiers historiques de la ville. Une visite qui passe devant la «menteuse», vers l'ancien cabinet de peinture de la famille de Meuron, ou au pied de l'Hôtel des Alpes.

Départ: 9 h: devant l'Office du Tourisme de Neuchâtel, Place d'Armes 7. Adulte: 5 fr.

● Le cinéfestival du Centre des loisirs propose des chefs-d'œuvre en plein air. Les projections débutent à 21 h 30 devant le Centre, dans l'enceinte de l'amphithéâtre. En cas de mauvais temps, cinéfestival se déplace au Centre des loisirs. Samedi 15 juillet: les vacances de M. Hulot de Jacques Tati. Samedi 25 juillet, grande nuit du cinéma avec Amadeus de Milos Forman et La rose pourpre du Caire de Woody Allen. Billets à l'entrée.

● De la musique grand format au quai Osterwald: chaque année le quai accueille plusieurs formations musicales

ou théâtrales de renom, et ce gratuitement pour le public. Samedi 11 juillet, le Daniel Raemy Big Band composé de 20 musiciens propose quelques belles partitions de jazz. Humeurs Ellingtoniennes, tempo swing, le band neuchâtelois s'y connaît. Le 10 juillet, c'est le Angelo Rossi Big Band, 17 musiciens, qui donnera le ton.

Pour les deux soirs, 20 h 30, en cas de pluie au Temple du Bas le 19 juillet à 15 h: Orchestre des jeunes du pays de Montbéliard.

● La cour du Château sera occupée la soirée du 21 juillet par l'Orchestre de chambre du Namurois (B) qui interprétera des œuvres de Haydn, Franck, Vivaldi, Haendel, Bartok et Telemann. Billets à l'OTN et à l'entrée. Début du concert à 20 h 30.

● A la collégiale de Neuchâtel plusieurs concerts d'orgues sont programmés. Le 10 juillet, Robert Marki accompagné de Boris Jedlicka à la trompette jouera des œuvres de Bach, Corelli, Vivaldi, Honegger et Ducommun. 20 h 15, billets à l'entrée.

Le 15 juillet, Samuel Ducommun accompagné de François Hotz au violoncelle jouera St Saens, Frank, Vivaldi et Bach.

Le 22 juillet, le célèbre organiste de Boston Joseph Payne présentera des œuvres de Bach, Krebs, Viérne et Stanford. Entrée libre. Comme le concert précédent, le début est fixé à 20 h 30.

Le 29 juillet, toujours 20 h 30, Richard Townend organiste de Londres jouera des compositeurs anglais.

LE LANDERON: VIEUX BOURG EN FÊTE

Le Landeron accueille une série de manifestations musicales dans son vieux bourg, ainsi que dans la cour de son château et son caveau.

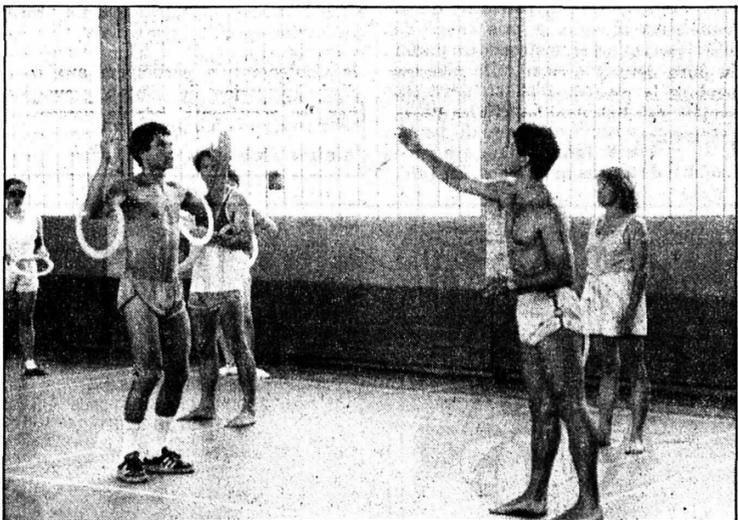
Le 18 juillet à 10 h, le chœur Capella d'Allemagne du Nord composé de 80 chanteurs, se produira dans le vieux bourg, à la chapelle en cas de mauvais temps.

Le 22 juillet, l'Ecole de Musique de Jolimont, sous la direction de David Tillmann jouera de 19 à 21 h 30 en différents endroits de la Vieille Ville. Il suffira de les entendre pour les suivre!

Le 25 juillet, dès 19 h 30, un ensemble classique formé d'instruments à vent jouera une sérénade d'après les œuvres de Bach, Mozart, Dvorak et Myslevecsek. En cas de mauvais temps, le Sudmoehmische Kammerorchester Budwis jouera dans la chapelle. Le même jour, dès 11 h 30, un vrai festival d'orgues de Barbarie se tiendra dans la Vieille Ville. (CRy)

Stage d'éducation physique à Colombier

Corps sain = sain d'esprit!



Une quarantaine d'enseignants ont passé leur première semaine de vacances en tenue de sport. Chaque année, l'Association suisse d'éducation physique à l'école, ou ASEP, organise des stages d'initiation ou de perfectionnement.

Entamé lundi au centre du vignoble à Colombier, la semaine polysportive comprend tennis, oxygénation, jonglerie, navigation. Une belle palette d'activités dont les buts se situent bien au-delà de la performance. Il s'agit d'approfondir la notion de psychotonisme, ou épanouissement lié au travail du corps. Sous la direction de Gilbert Hirschi de La Joux-du-Plâne, les participants ont passé de la réflexologie au windsurf sans prêter trop d'attention aux caprices du temps.

Faire le plein et faire le vide: les enseignants trouvent dans le stage le temps et les moyens de recharger les batteries, et d'élargir leur «culture» sur l'éducation physique. Tous les cours dispensés visent cette maîtrise du corps et de la concentration: un savoir transmissible aux élèves. L'ASEP organise 84 stages par an, tant aux généra-

listes qu'aux spécialistes, elle prend en charge le 90% des frais du moniteur, le reste du financement assuré par les participants et une subvention d'encouragement de la Confédération.

Texte et photo C. Ry

A la DAT de Neuchâtel Deux promotions

Dans le but de servir toujours mieux la clientèle, la Direction générale des PTT a ordonné une réorganisation des 17 directions d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Suisse. Celle-ci devrait être opérationnelle au 1er janvier 1988.

Pour l'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel, qui compte les groupes de réseaux 038 et 039, deux nouveaux chefs de division ont été nommés. Il s'agit de M. Francis Javet, qui dirigera la division de la clientèle, et de M. Rodolphe Stern, qui sera le nouveau chef de la division du personnel et état-major. (comm)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Boxeurs inconciliables

Le client et le patron d'un établissement avaient échangé quelques solides coups de poings un soir d'avril. Depuis, l'un porte des lunettes et l'autre a fait recoudre une lèvre largement entaillée. Hier matin, recevant les boxeurs à l'Hôtel du district, le juge Kubler a tenté la conciliation. En vain.

L.-G. G. voulait bien retirer sa plainte si J. J., le patron, lui versait 1155 fr d'indemnité: perte de salaire, toubib, opticien.

Son avocat, toujours grandiloquent, a lancé: «Il est inadmissible qu'un propriétaire d'établissement public frappe un client alors que sa tâche est, justement, de maintenir l'ordre».

Le patron s'est rebiffé. Pas question de retirer la plainte. «Je me suis défendu, c'est tout. Et il n'est même pas certain que le coup de poing qu'il a reçu soit le mien...».

Son défenseur a renchéri: «Certes,

mon client a répliqué, mais il se trouvait en face d'un mauvais coucheur. Et il a sans doute été frappé avec un objet coupant, car il s'est retrouvé avec la lèvre pendante sur le menton».

J. J. réclamait lui aussi un millier de francs pour perte de gain. Il n'a pas pu travailler pendant 5 jours et a dû se faire remplacer.

Les deux boxeurs sont repartis dans leur coin: conciliation impossible.

Pour le prochain round, à la mi-août, le juge-arbitre Max Kubler fera citer trois témoins. JJC

LES VERRIÈRES

Vélo de montagne pour la paix

Une étape des 3e Jeux mondiaux de la paix se déroulera aux Cernets-Verrières samedi 11 juillet dès 9 heures.

Il s'agit d'une course de vélo de montagne. Trois parcours au choix: 42 km, départ à 9 h; 21 km (9 h 30); 12 km (10 h 30). Inscriptions une demi-heure avant les départs. Initiation au «mountain-bike» offerte de 9 h à 10 h 30.

La proclamation des résultats se déroulera au restaurant des Cernets dès 13 heures. Vers 18 h 30, une fête champêtre est prévue. (jjc)

Brillants tireurs

La Société de tir l'Extrême-Frontière, des Verrières, a participé dernièrement au Tir cantonal fribourgeois qui s'est déroulé à Guin.

La section a obtenu une moyenne de 35,12 au tir à 300 mètres. Quant aux seize tireurs à 300 m et aux deux à 50 m, ils se sont également fort bien comportés individuellement. Voici les résultats:

Tir à 300 mètres: Paul Jeanjaquet (4 distinctions); Raymond Egger, Jean-Pierre Fauguel et Etienne Jaccard (3 distinctions); Pierre Fauguel (2 distinctions); Auguste Bugnon, Blaise Cand, Marcel Gogniat, Gilbert Jornod, Paul Moret (1 distinction).

Tir à 50 mètres: Maurice Kilchoer (1 distinction). (sp-jjc)

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Georgette Oetlinger, 1893.

CRESSIER

Mme Marguerite Ryser, 1919.

COLOMBIER

M. Fritz Küng, 58 ans.

Suite des informations neuchâteloises

► 23

A LA GALERIE DU CHÂTEAU DE MÔTIERS

Exposition de peintures de

CHARLES AUBERT

du 4 juillet au 27 août 1987
ouvert chaque jour de 10 h à 23 h
sauf le lundi.

Promenade magique à travers
ses tableaux avec la conteuse

EDITH MONTELLE

le dimanche 12 juillet de 17 h à 18 h 30.
Entrée libre

CANTON DU JURA

la voix d'une région

A Goumois, une femme connaît le «Sésame» qui ouvre les frontières La passionaria de l'universalisme



A l'image du fleuve, Jeanne-Marie Taillard bouillonne d'idées et déborde d'activités. Sa passion: la coopération entre les villages et les pays. (Photo Impar-Gybi)

Membre du cabinet du Conseil général du Doubs, conseillère municipale à Goumois et présidente du groupe de travail «loisir et tourisme» du Goumois franco-suisse, Jeanne-Marie Taillard a un pied sur chaque rive du fleuve. Maillon indispensable dans les relations transfrontalières, la fille du maire de Goumois aime bouger et faire bouger les hommes et les idées.

Quand il s'est agi de trouver au pied levé un invité d'honneur au Marché-Concours de Saignelégier pour remplacer le canton de Glaris défaillant, c'est vers Jeanne-Marie Taillard que le Comité d'organisation s'est tout naturellement tourné pour qu'elle intercède auprès du Conseil général du Doubs. Aujourd'hui, le «bébé est prêt» et la venue d'une forte délégation du Département du Doubs cet été à Saignelégier marquera le début de relations économiques et culturelles entre la Franche-Comté et la République et canton du Jura, relations laissées trop

longtemps en friches. En 1985, l'arrivée de La Bulle à Goumois donna elle aussi une impulsion réelle pour des relations suivies entre les régions de la chaîne jurassienne.

SANG EUROPÉEN

Avec une grand-mère suisse (venue du village des Bois), une mère italienne et une branche paternelle française, Jeanne-Marie Taillard était prédisposée à devenir l'ombudsman, franco-suisse. De formation socio-juridique, elle a voyagé et travaillé pendant des années pour les Droits de l'homme auprès du juriste et Prix Nobel de la Paix René Cassin, période durant laquelle elle a cultivé son dada universaliste. Où qu'elle soit, elle a toujours éprouvé le besoin de revenir fouler la terre de Goumois, y respirer son air particulier et de s'y détendre en fin de semaine. Anticonformiste et quelque peu volcanique elle aime elle-même aimer les gens de Goumois-France davantage qu'eux-mêmes ne

l'aiment. Et comme personne n'est prophète en son village, c'est du côté suisse qu'elle est devenue quasi indispensable.

LE MUR DU DOUBS

Jeanne-Marie Taillard est parfois stupéfaite de la méconnaissance culturelle qui existe entre les deux régions comme si le Doubs était le mur de Berlin. Les Jurassiens iront voir des spectacles à La Chau-de-Fonds, à Lausanne ou à Martigny mais ne font pas le déplacement jusqu'à Besançon et vice versa. A Goumois, le groupe de travail loisirs et culture s'efforce d'animer les deux villages par des expositions, des concerts, la réanimation de la foire de printemps et des manifestations communes aux deux communautés. On a un peu le sentiment que «la perle du Doubs» se cherche une nouvelle identité peut-être la trouvera-t-elle - outre sa vocation touristique - dans un rôle de lien socio-culturel entre les deux pays. Nous passerons sur la rive droite du Doubs lors d'une prochaine édition.

GyBi

Adaptation annuelle au renchérissement Le recours de la CRT sera tranché

On se souvient que, après la décision du Parlement jurassien, d'annuler l'octroi du renchérissement pour les salaires des magistrats et fonctionnaires, avec entrée en vigueur immédiate supprimant tout octroi de renchérissement à fin juin, la CRT-Jura et le Syndicat des services publics ont déposé une demande de contrôle de la validité de la décision parlementaire auprès de la Cour constitutionnelle du canton du Jura.

Selon les deux syndicats, supprimer l'octroi du renchérissement à fin juin 1987, alors même que l'indice des prix avait augmenté de plus de 2 points rendant cet octroi possible, équivalait à supprimer des «droits acquis».

L'intervention des deux syndicats tenait à un fil. A fin mai dernier, à la suite de la baisse de l'indice des prix de 109,8 à 109,2 points, le renchérissement depuis le dernier octroi, à fin juin 1985 où l'indice était à 107,3, était inférieur à 2 points, de telle sorte que la demande de contrôle de la validité devenait sans objet.

Circonstance heureuse pour les recourants, l'indice des prix à fin juin 1987 a atteint 109,5 points, de telle

sorte que le renchérissement de juin 1985 à juin 1987 est effectivement de 2,2 points. La marge prévue par la loi est donc atteinte. Dans ces conditions, il reste à attendre le jugement de la Cour constitutionnelle.

Selon son président Me Gabriel Boinay, ce jugement sera rendu ce mois encore. Deux aspects sont à examiner: la recevabilité de la demande et son bien-fondé. Concernant la recevabilité, les éléments nécessaires sont donnés, sous réserve que soit reconnu aux dits syndicats le droit de recourir. Quant au fond du recours, il est actuellement soumis à l'examen des membres de la Cour et le sort qui lui sera réservé ne sera connu qu'avec le prononcé du jugement, ce mois encore. (vg)

Projet d'ordonnance fédérale sur l'asile mis en consultation

Boncourt seule porte entrouverte sur le Jura

Le Département de justice et police a mis en consultation une nouvelle ordonnance sur l'asile et une nouvelle ordonnance sur l'admission provisoire et l'internement des étrangers. Le Gouvernement jurassien a donné son préavis favorable aux deux nouvelles ordonnances. Seul le poste frontière de Boncourt sera habilité à recevoir une demande d'asile. Quant à l'ordonnance sur l'admission provisoire et l'internement des étrangers, elle fixe les compétences du délégué aux réfugiés Peter Arbenz.

Selon le projet d'ordonnance, l'entrée légale en Suisse sur territoire jurassien ne peut se faire que par le poste frontière de Boncourt. Si le requérant à l'asile se présente à un autre poste non habilité, il lui sera indiqué des postes frontières suisses habilités, dont Boncourt, qu'il devra atteindre en passant à ses frais par territoire étranger.

Lorsque le requérant possède les papiers nécessaires pour entrer en Suisse ou rend vraisemblable que sa vie est en danger en France, le poste frontière de Boncourt autorisera son entrée en Suisse. En cas de doute, Boncourt transmettra immédiatement la demande d'asile au délégué aux réfugiés qui statuera.

En cas d'autorisation, le requérant sera assigné au centre d'enregistrement le plus proche, vraisemblablement Bâle.

En cas d'entrée illégale, comme jus-

qu'à présent, l'étranger s'annoncera à la section de l'état civil et des habitants du canton qui établira son identité puis transmettra ses papiers de légitimation au délégué aux réfugiés et assignera au requérant le centre d'enregistrement le plus proche qui attribuera le candidat à l'asile reconnu comme tel à un canton selon une clé de répartition. Le canton du Jura devrait accueillir ou héberger pendant la procédure civile le 1% des requérants admis dans les centres d'enregistrement.

AUDITION DANS LE CANTON

La police de sûreté, comme jusqu'à présent auditionnera le requérant, pour autant que cette audition n'ait pas été effectuée par du personnel fédéral dans le centre d'enregistrement. Une nouveauté réside dans le fait qu'un représentant d'une œuvre d'entraide pourra assister à l'audition. Le délégué peut, une deuxième fois, auditionner le requé-

rant dans des cas particuliers. Comme précédemment, la décision quant à l'octroi de l'asile appartient uniquement au délégué aux réfugiés et, en cas de recours, au Département fédéral de justice et police.

FRAIS D'ASSISTANCE

Si le requérant n'est pas en mesure de subvenir à son entretien par ses propres moyens, il recevra du canton l'assistance nécessaire remboursée par la Confédération. Il en ira de même s'agissant du remboursement au canton des frais occasionnés par le retour du requérant non admis comme réfugié, que ce retour soit dans son pays ou un pays tiers. En outre, la Confédération participera aux frais d'administration du canton provoqués par les requérants, par le versement d'une somme forfaitaire. Quant aux bourses d'études accordées par le canton aux réfugiés, elles seront intégralement remboursées par la Confédération.

Le délégué aux réfugiés fixera dans chaque cas le montant des contributions aux frais occasionnés par le départ et la réintégration de réfugiés. (Imp - rpju)

Les Breuleux: les écoliers en course...

Les classes primaires des Breuleux ont profité du beau temps qui régnait la semaine dernière pour organiser leurs traditionnelles courses scolaires.

Les tout petits de la maternelle et les élèves de première année se sont rendus à La Sagne où ils eurent l'occasion d'admirer les sculptures sur troncs que confectionne un artiste de la région. Les élèves de la deuxième à la quatrième année scolaire, après un trajet d'approche effectué en train jusqu'à Prépétit-jean se déplacèrent à pied jusqu'à Glovelier en passant par la Combe-Tabellion avec retour en car. Quant aux élèves de la cinquième à la neuvième, après s'être rendus en train jusqu'au Noirmont, ils descendirent au Theusseret puis, longeant les rives du Doubs se rendirent à Soubey soit environ 20 km de marche. Toutes ces balades eurent lieu sans accident et dans la bonne humeur.

Journée sportive. - Les élèves de l'Ecole secondaire qui avaient le choix entre une promenade et une journée sportive optèrent pour la deuxième proposition. Ces joutes qui comprenaient différentes épreuves telles que la saut en hauteur et en longueur, les courses de vitesse ou encore le lancer de la balle se déroulèrent aux abords de l'école et donnèrent lieu à de belles empoignades (notre photo).

Promotions. - Les classes primaires et secondaires des Breuleux ont pris la belle habitude de fêter les promotions en commun. Cette cérémonie s'est déroulée vendredi matin en présence du collège des maîtres, de M. Rebetez et des représentants des commissions d'écoles. Après avoir assisté à diverses productions dues au talent des élèves, les participants entendirent des allocutions prononcées par MM. Gérard Donzé et Joseph Baume, présidents des commissions. Le Doyen encouragea les 34 sortants d'école à partir du bon pied dans une vie active qui devrait leur valoir de belles satisfactions.

Mme Régine Lab, qui fêtait ses 25 années d'enseignement fut particulièrement félicitée par les autorités et ses collègues qui lui remirent une petite attention.

Les élèves sortant d'école ont choisi diverses professions pour leur vie future. C'est ainsi que ceux qui ont choisi les études les accompliront au Lycée cantonal de Porrentruy, ou encore à l'Ecole de commerce de La Chau-de-Fonds et de Neuchâtel et au Technicum de Saint-Imier. Dans les métiers manuels, les professions choisies par cette jeunesse vont de boucher en passant par coiffeur, ou encore de vendeuses à employés de commerce avec apprentissage dans des entreprises, ou encore mécaniciens de précision et sur auto. (Texte et photo ac)



commentaire

Le tourniquet suisse

Le peuple a voté, nous voilà face au projet de mesures d'application draconiennes pour canaliser, limiter, voire éliminer les demandes d'asile dans notre pays. Dans le canton du Jura la trappe ou «l'attrape», c'est selon, se situe à Boncourt. Autant dire qu'il n'y aura pas affluence au poste frontière puisque pour y accéder et passer le tourniquet, il faudra présenter les papiers nécessaires (...) ou prouver que le requérant est en danger en France (pays de transit). De qui se moque-t-on? En conséquence, les requérants d'asile les plus courageux continueront d'affluer par la frontière verte d'où ils seront parqués dans des centres

de tri sur lesquels Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés a tous pouvoirs. D'ailleurs les compétences du délégué aux réfugiés sont totales, il peut même réauditionner les requérants déjà entendus dans le canton ou dans les centres. Désormais la Suisse ne sera plus, pour les requérants d'asile, qu'un vaste labyrinthe ardu à arpenter - pour autant qu'on puisse y entrer - et dont toutes les issues conduiront inmanquablement au délégué aux réfugiés Peter Arbenz, souverain en matière d'asile. Gageons que les organisations humanitaires auront fort à faire pour mettre dans tous ces rouages une goutte d'humanité.

Gladys Bigler

Assemblée communale de Saignelégier Feu vert pour l'usine-relais

Soixante-huit personnes seulement sur 1300 ayants droit soit une maigre participation de 5% ont pris part à l'assemblée communale tenue hier soir. Le beau temps, les départs imminents en vacances sont sans doute à l'origine de ce désintéressement des citoyens. Dommage car l'ordre du jour mettant en cause le développement de la commune ne manquait pas d'intérêt.

L'assemblée s'est montrée particulièrement docile et sans la moindre question a approuvé tous les objets présentés dont les comptes 1986 ainsi que plusieurs ventes de terrain:

- 3700 m² à la maison Médiana S.A. pour l'agrandissement de son usine;
- 225 m² pour l'agrandissement du garage Frésard-Cattin;
- 1100 m² pour la construction d'un atelier au bureau d'architecture ADA

S.A. et à M. Armand Stocker photographe;

3650 m² à une société en constitution pour la réalisation d'une usine-relais de 1100 m².

Trois crédits ont été votés:

- 50.000 francs pour l'extension du réseau d'égouts aux Graiteux;
- 120.000 francs pour l'équipement routier de l'extension du lotissement des Craux;
- 102.000 francs pour la construction de trois lits de séchage destinés aux boues de la station d'épuration.

Enfin pour l'aménagement de quatre nouvelles parcelles de terrain à bâtir une modification du plan de zone a été acceptée.

Les divers ont été plus animés, plusieurs citoyens profitant de l'occasion pour soumettre divers problèmes aux autorités locales. (y)

Le pharmacien cantonal part en retraite

Ancien pharmacien d'officine, puis conseiller technique auprès d'une grande entreprise, M. Fritz Luescher, domicilié à Rocourt, occupait la fonction de pharmacien cantonal depuis le 1er janvier 1979.

Atteint par la limite d'âge, il sera mis au bénéfice de la retraite à compter du 1er août prochain.

Le ministre Pierre Boillat, président du gouvernement et chef du Département de la justice et de l'intérieur, a pris officiellement congé de ce collaborateur de la première heure, au cours d'une petite cérémonie à laquelle ont participé Mme Luescher, MM. Francis Huguélet, chef du Service de la santé publique, Jean-Georges Devanthery, chef du service du personnel, ainsi que les collègues de travail de M. Luescher.

Ce fut l'occasion, pour le président du Gouvernement, de rappeler que Fritz Luescher a activement participé à l'organisation du Service de la santé publique, qu'il a collaboré à la conception de la prise en charge des victimes de la drogue.

Rappelons enfin que son successeur a été désigné en la personne de M. Gabriel Voirol, de Courgenay. (rpju)

DELÉMONT

Cambriolages

Dans la nuit de mercredi à jeudi, plusieurs cambriolages ont été commis en ville de Delémont. Quelques dégâts matériels ont été occasionnés. Le butin emporté ne fut que bien maigre dans l'ensemble.

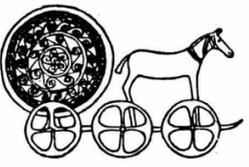
LE NOIRMONT

Vol d'une voiture

C'est dans la nuit de mercredi à jeudi qu'une voiture stationnée devant le Garage Salzmann a été volée. Elle valait environ 3000 francs. Vol on ne peut plus facile, les clés de cette voiture étaient au volant. Avant de faire le coup, le malfaiteur a essayé de prendre, sans succès, avec une autre voiture (z)

SAINT-IMIÉRIE

et son vallon

Chemiserie Battarra Saint-Imier Ouvert	Electro-TV BORN SA Saint-Imier ouvert durant les vacances, sauf samedis	Brand Fleurs Service Fleurop Interflora Saint-Imier Ouvert partiellement	Librairie-Papeterie «Chez Claudine» Dr-Schwab 8 - Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 3 août	Chiesa & Cie Saint-Imier Le magasin reste ouvert pendant les vacances
Coiffure Annelise J.-David 9 - ☎ 039/41 33 23 Ouvert mardi-vendredi, 8-15 h sa 07. h. 30-12 h.	COLETTE COIFFURE 2610 St-Imier - Suze 8 - ☎ 039/41 37 27 Fermé du 13 au 30 juillet	Coiffure Roland & Anita St-Imier ☎ 039/41 27 90 - Dr Schwab 8 Ouvert pendant les vacances horlogères de 7 h 30 à 15 h	Le Cristal Mode et bijoux - Dr-Schwab 4 - Saint-Imier Passage Central (derrière l'Hôtel de la Fontaine) Ouvert normalement	De Angelis Papeterie-Orfèvrerie B. Savoye 68 - St-Imier A la demande de nombreux clients, le magasin restera ouvert pendant les vacances
Confiserie-Restaurant Diener Fermé à partir du 12 juillet Réouverture le 4 août	Evro-Photocopies S.A. Pl. du 16-Mars 4 - Saint-Imier Fermé à partir du 13 juillet Réouverture le 10 août	IMPRIMERIE FAVRE S.A. Fermé du 6 au 31 juillet	Garage Gerster Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 3 août Villeret ouvert	touring GARAGE - CARROSSERIE FRONCCHI & CIE - SAINT-IMIÉRIE - TEL. 039/41 41 71 est ouvert durant les vacances A tous et à toutes, nous souhaitons de bonnes vacances AGENCE OFFICIELLE Audi
Garage Merija Saint-Imier ouvert pendant les vacances	Garage du Midi S.A. Saint-Imier ouvert du 13 au 17 juillet Fermé du 20 juillet au 2 août	Hôtel-Restaurant Erguel Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 3 août	Horlogerie-Bijouterie-Optique Jobin Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 3 août	Confection Montorfano Saint-Imier Fermé du 13 juillet au 8 août
Dr-Schwab 5 Saint-Imier ☎ 039/41 37 41 Fermé du 13.7 au 3.8	Boulangerie Leuenberger St-Imier - ☎ 039/41 12 31 - Ouvert Courtelay ☎ 039/44 11 39 fe.ap.- midi Villeret ☎ 039/41 40 30 fe. ap.- midi Cortébert ☎ 032/97 17 89 fe. ap.-midi	Meyer Sports Saint-Imier Du 14 au 25 juillet, ouvert 9-12 h et 16-18 h - Fermé du 27/7 au 1/8	Epicerie du Stand A. Monastra P.-Jolissaint 36 - St-Imier Fermé du 13 juillet au 8 août	Rôtisserie de la Reine Berthe Saint-Imier ☎ 039/41 14 77 Ouvert, mais sans restauration Toujours nos fameuses coupes
Pharmacie Liechti Saint-Imier, fermé 27/7 au 16/8 Pharmacie du Vallon J.-E. Voirel, Saint-Imier, fermé du 6 au 26 juillet	Quincaillerie du Vallon J.-R. Küng, Saint-Imier. Du 13/7 au 8/8; ouvert de 7 h 30 à 12 h., de 15 h. à 18 h.	Ramseyer-Sport Saint-Imier du 13 au 17/7 ouvert matin du 18/7 au 3/8 fermé	Restaurant de l'Union Famille Ruegg, Saint-Imier. Fermé à partir du 12 juillet Réouverture le 12 août	Société des Forces Électriques de la Goule Magasin: Francillon 25 - St-Imier Fermé du 11 juillet au 3 août En cas d'urgence, s'adresser à notre magasin central, rte de Tramelan 16, ☎ 039/41 45 55
Services Techniques Magasin de vente Dr-Schwab 8, Saint-Imier. Fermé du 13/7 au 2/8 S'adresser rue du Temple 19, ☎ 039/41 43 45	<h1>VACANCES</h1>			
Semon-Musique SA Saint-Imier. Fermé du 20 juillet au 1er août y compris	Solarium Tropicana Pl. Marché 5 - St-Imier 41 44 23 S. esthétiques fe. 11/7-2/8 Solarium-pédicure du 18/7 au 2/8	Boucherie-Charcuterie Walter Steiner Saint-Imier ouvert normalement	Tissus-Shop Bernina, Mme Mutti P. Baptiste-Savoye 58, Saint-Imier. Fermé du 13 juillet au 1er août.	Offset Pierre-André Bovy - St-Imier ☎ 039/41 26 44 Ouvert pendant les vacances
Uniphot SA Photo-Ciné Moret, Saint-Imier Fermé du 13 au 25 juillet. Dépôt de films: chez Meyer, tabac Notre magasin de service: Uniphot Photo-Ciné Nicolet, La Chaux-de-Fonds	Wolfender & Cie Confection - Saint-Imier Ouvert pendant les vacances, sauf lundi matin et mercredi après-midi	Cycles et motos Rudolph Zimmermann Dr-Schwab 20b, Saint-Imier. Ouvert	Famille J.-L. Pittet 2610 Mont-Crosin, ☎ 039/44 14 55 OUVERT	Hôtel-Restaurant des Pontins s/St-Imier, ☎ 039/41 23 61. Ouvert pendant les vacances horlogères. Fermé le lundi. Fam. Aeschlimann
CHEVAL-BLANC  Hôtel-Restaurant 2616 Renan - ☎ 039/63 16 66 Fermé du 13 au 20 juillet	Garage S. Kocher Agences Alfa-Romeo - Subaru 2616 Renan - Essence 24 h sur 24 ouvert partiellement	Garage Bedert Sonvilier ☎ 039/41 44 52 Ouvert 13 - 18/7. Fermé 19/7 - 2 8 A toutes et à tous, nous souhaitons de bonnes vacances	Restaurant du Cheval Blanc Famille Chiofalo Nino, Sonvilier. Ouvert pendant les vacances, fermé le mardi.	Institut de beauté Maguy Villeret ☎ 039/41 25 39 Fermé du 13 juillet au 13 août
	Garage S. Hämmerli 2612 Cormoret ouvert pendant les vacances	Garage des Isles Fritz Zbinden ☎ 039/44 11 33 - Courtelay Ouvert normalement	Liengme Radio - TV Courtelay Fermé du 13 juillet au 3 août	L'IMPARTIAL la voix d'une région

André BESSON

Une fille de la forêt

Céline, la Bûcheronne
(Éditions France-Empire, Paris)

A pied sur le chemin du retour

Après avoir liquidé l'ensemble du chargement, même les plus petits rondins, comme bois de chauffage, le «rigue» rentra au pays. Les hommes revenaient en bande, le plus souvent à pieds nus afin d'économiser l'usure de leurs sabots. Le soir, à l'étape, ils couchaient dans des fermes ou des auberges où ils avaient l'habitude de s'arrêter.

Certains «radeliers» dépensaient leur argent rudement gagné en beuveries ou avec des filles faciles. Ce n'était pas le cas de l'équipage du grand oncle Alexis. Comme Passemaux, c'était un homme très pieux, d'une

morale rigoureuse, qui avait tôt fait de remettre ses compagnons dans le droit chemin s'ils cherchaient à s'en écarter.

Au cours d'une de ces expéditions, le Dret avait vécu une aventure peu banale dont il nous raconta plusieurs fois les péripéties. Cette affaire s'était déroulée en 1938, lors du second voyage fluvial de mon père qui avait alors seize ans.

Comme le Dret le disait souvent: «Si tout le monde travaillait pour gagner honnêtement sa vie on n'aurait pas besoin de tous ces porteurs d'uniformes qui nous empoisonnent l'existence!» C'était, Hélas! une utopie, car hier comme aujourd'hui il y a des gens qui considèrent que le travail est trop fatiguant et qui préfèrent voler les autres.

C'est ainsi que dans la région de Lyon, des malandrins estimaient qu'il était plus rentable de rançonner au passage les «radeliers» lors de leur remontée vers le nord, que d'exercer leur dur métier. De véritables bandes organisées les attendaient en un lieu désert, près de Rochetaillée. Ils savaient que les maîtres de «rigues» portaient sur eux des sommes importantes provenant de la vente du chargement de leur radeau.

La vengeance de l'oncle «Radelot»

Au cours du voyage-retour de l'automne, cette année 1838, l'équipe, au sein de laquelle se trouvait mon père, fut agressée par deux bandits armés de pistolets. Sous la menace, l'oncle Alexis fut dépouillé de la sacoche en cuir dans laquelle il transportait la recette.

C'était un coup dur. Non seulement la «rigue» aurait travaillé pour rien cette saison-là, mais en plus, il faudrait puiser dans les économies de la famille pour rembourser les fabricants et marchands de bois qui avaient confié du fret à Radelot.

L'oncle Alexis n'était pas un homme à se lamenter sur son sort ni à courir à la gendarmerie pour porter plainte. Nous, les Chaniet, n'avons jamais beaucoup aimé les gens de loi et lorsqu'un différend nous opposait à autrui, nous faisons en sorte de le régler par nous-mêmes. Ça arrivait de temps en temps avec d'autres bûcherons, lors du partage des coupes, ou même parfois avec des employeurs qui manquaient à leur parole. Contrairement à d'autres, nous ne portions jamais ces affaires en justice. Mon père exprimait d'ailleurs cette

méfiance vis-à-vis de la procédure en disant: «Celui qui gagne un procès revient en chemise et celui qui le perd revient tout nu!»

Cette fois encore, l'oncle décida de s'otutionner le problème à sa façon. Il pensa qu'après avoir fait leur coup, les bandits étaient sans doute allés arroser leur succès dans un estaminet de la région. Comme ils n'en étaient certainement pas à leur première agression, il était fort probable qu'ils ne fréquentaient pas les auberges situées en bordure du chemin emprunté par les «radeliers». Alexis demanda donc à ses hommes de se «chamoyer» dans les environs à la recherche des malandrins.

L'oncle avait vu juste. Une heure plus tard, à moins d'une lieue de l'agression, l'un des «radeliers» repéra la présence des deux brigands à l'intérieur d'une auberge du village de Cailloux-sur-Fontaine.

Rapidement alertés, les huit hommes de la «rigue» d'Alexis Chaniet se rendirent sur les lieux et firent irruption à l'improviste dans le débit. Surpris, les deux voyous qui se trouvaient en galante compagnie n'opposèrent aucune résistance. Ils furent désarmés et les nôtres récupérèrent la totalité de la somme dérobée.

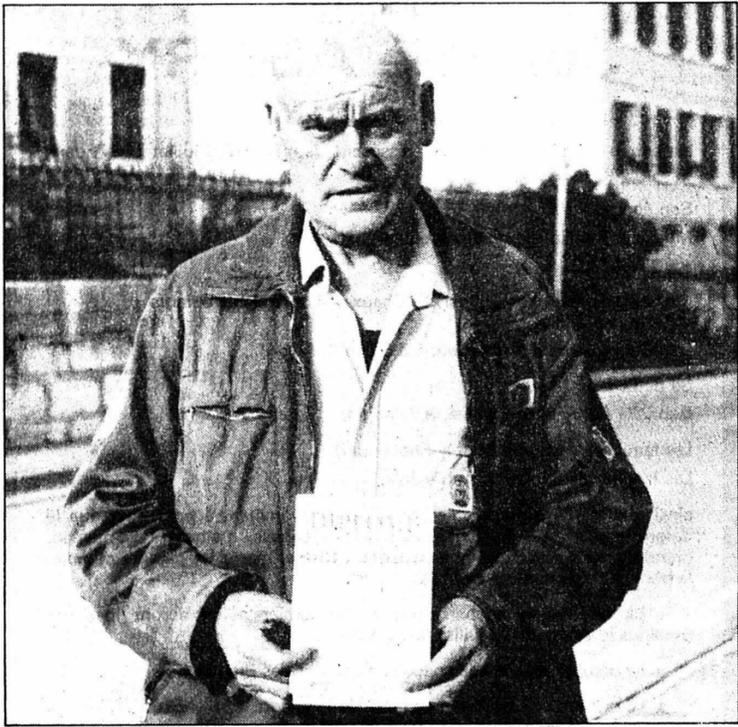
(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Bel exploit d'un marcheur tramelot

Seize mille kilomètres à pied



Un bel exploit pour Jean Schwab qui présente le diplôme attestant de sa participation à la 1000e marche populaire.

Nul doute que peu de Tramelots ont autant de kilomètres dans les jambes que M. Jean Schwab qui dernièrement vient de recevoir un diplôme international pour sa participation à la 1000e marche populaire. Un exploit qui est tout à l'honneur de celui qui depuis près de 15 ans a déjà sillonné tous les cantons du pays.

Jean Schwab est connu partout où est organisée une marche populaire. Aujourd'hui il est en possession d'un diplôme attestant qu'il a déjà participé à 1000 marches. Il a aussi dans les jambes plus de 16.000 km. Les premiers diplômes délivrés après 10, 30, 50, ou 75 marches s'obtiennent peut-être assez rapidement, mais arriver à 1000 cela équivaut à effectuer de nombreuses sorties. Si les différentes régions de la Suisse sont bien connues pour Jean Schwab, la France et l'Allemagne ne lui sont pas inconnues.

Jamais il ne se sent seul lors de ces randonnées où il trouve toujours quelqu'un pour effectuer le parcours.

Jean Schwab aime relever combien la camaraderie est grande lors de ces randonnées pédestres. En effet, l'esprit de compétition n'existe pas entre marcheurs puisque le même idéal est partagé. C'est grâce à son excellente santé qu'il peut toujours participer à ces différentes marches. Après avoir exercé le métier de mécanicien-outilleur durant de nombreuses années, il profite de sa belle retraite pour se préparer à recevoir le diplôme des 17.000 km qui est déjà bien entamé. S'il continue d'avoir toujours autant de plaisir c'est qu'il est convaincu que cette occupation lui permet de rester en forme. C'est pourquoi par exemple certains week-ends, il lui arrive de participer à trois marches différentes.

(Texte et photo vu)

Corgémont: nouveau directeur à l'Ecole secondaire

Au terme de 32 ans d'enseignement, dont 30 années à Corgémont au printemps 1988 et 25 ans en qualité de directeur, M. Samuel Amstutz a exprimé le désir de se démettre de sa fonction de directeur de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon constituée en communauté entre les communes de Corgémont, Cortébert et Sonceboz. Ceci conformément à une décision prise de longue date.

Son successeur a été nommé par la commission en la personne de M. Dominique Chételat, qui enseigne dans l'établissement depuis 1983. L'entrée en fonction du nouveau directeur prend effet avec le début de la nouvelle année scolaire.

M. Samuel Amstutz, qui a également siégé au sein de l'exécutif communal, a prodigué son enseignement à quelque 650 élèves, dont nombreux sont ceux qui ont poursuivi leurs études à un niveau plus élevé, quelques-uns ayant même accédé à des doctorats.

La décision de M. Samuel Amstutz lui

permettra de poursuivre son enseignement, libéré des charges astreignantes de directeur.

Quant à M. Dominique Chételat, il aborde avec ardeur les nouvelles responsabilités qui lui sont dévolues. (gl)

Triple anniversaire au Männerchor

Le Männerchor «Eintracht» a tenu à marquer dernièrement par une petite manifestation l'anniversaire de trois membres de la société.

Les participants, réunis au Restaurant de la Gare, ont fêté M. Werner Egger pour 50 ans de sociétariat, ainsi que MM. Fritz Liechti et Arnold Schmalz, pour 40 années d'activité.

M. Werner Egger s'est vu remettre par le président Jean-Pierre Luthi une magnifique cloche avec collier cuir, tandis que la médaille pour 40 ans d'appartenance à la société était remise aux deux autres membres méritants. (gl)

Sur un livret de Francis Bourquin, de Villeret

« Clameurs du monde » gravé sur disque

Comme nous l'avions relaté voici un an, M. Francis Bourquin de Villeret a participé à la création de l'oratorio profane «Clameurs du monde» créé dans le cadre de la Fête cantonale de chant qui s'est tenue à Bienne en mai 1986. Cet oratorio a été rappelons-le, composé par M. François Pantillon sur un livret écrit par M. Francis Bourquin.

Lors de sa création, «Clameurs du monde» a suscité un vif intérêt et a fait l'objet de plusieurs critiques élogieuses, notamment celle de M. Kurt Pahlen, musicologue bien connu, dans la revue «Musik und Theater». Enregistrée lors de sa première exécution, l'œuvre a été diffusée aussi bien par la TV romande que par la Radio suisse allemande.

DE PRAGUE À STETTIN

Envisagé dès l'origine comme devant être une œuvre de ce temps pour des auditeurs de ce temps, «Clameurs du monde» tend à évoquer, à la fois par les mots et la musique, quelques-uns des aspects du monde actuel. D'où une succession de sept journées qui, tout en s'intégrant au thème général, offrent chacune son propre climat.

Un an après sa création, cet oratorio sera ainsi immortalisé par un disque. Une souscription vient d'être lancée à ce sujet.



M. Francis Bourquin, auteur des textes de «Clameurs du monde».

Un beau succès pour M. Francis Bourquin, ce d'autant plus si l'on sait que «Clameurs du monde» dépassera cette année les frontières confédérales. En effet, la première partie de l'œuvre sera interprétée cette année à Prague, par une chorale neuchâteloise. L'œuvre sera par ailleurs reprise dans son intégralité à Stettin en automne 1988, avec la collaboration d'un orchestre symphonique polonais.

Quant au disque mis en souscription, il est intéressant de relever que le dessin de couverture de la pochette est né de la plume de Hans Erni, lequel a pris contact lui-même avec les auteurs après avoir entendu l'œuvre.

IL NE S'ARRÊTERA PAS LÀ

Né en 1922 à Villeret, M. Francis Bourquin a été instituteur dans cette commune de 1941 à 1953. Il a ensuite enseigné à Bienne jusqu'en 1982 date à laquelle il s'en est retourné dans son village natal. M. Bourquin a toujours déployé une grande activité dans le domaine de l'information et de l'animation culturelles.

Il publia différents articles littéraires et fut par ailleurs membre fondateur de la revue «Intervalles». Secrétaire puis président de l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, président de

la Commission cantonale bernoise pour la littérature française, il consacra l'essentiel de son œuvre à la poésie. M. Bourquin a publié six recueils de même que deux pièces pour des spectacles du 1er août joués en plein air. Sur le plan musical, il publia notamment le livret de la cantate «Le cœur de l'homme et ses saisons», créée à Corgémont en juin 1985 à l'occasion du 125e anniversaire de l'Union des chanteurs jurassiens. Avec l'édition du disque de «Clameurs du monde», M. Francis Bourquin met ainsi une nouvelle corde à son arc. Il ne fait nul doute qu'il ne s'arrêtera pas là. On murmure en effet qu'il se prépare un récital d'œuvres musicales sur la base des textes de l'œuvre de Francis Bourquin. Plusieurs compositeurs seraient par ailleurs engagés dans cette opération. (Texte et photo mw)

Villeret: vacances scolaires

La commission de l'Ecole primaire de Villeret a fixé récemment les vacances de l'année scolaire 1987-88.

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes:

- automne: du 3 octobre au 18 octobre 87;
 - hiver: du 25 décembre 87 au 10 janvier 88;
 - printemps: du 26 mars au 17 avril 88;
 - été: du 2 juillet au 14 août 88.
- Une semaine de relâche a par ailleurs été prévue du 20 février au 28 février 1988.
- Il faut d'autre part relever les jours fériés suivants, soit:
- 21 septembre 1987: lundi du Jeûne;
 - 1er avril 1988: Vendredi saint;
 - 13 mai 1988: pont de l'Ascension;
 - 23 mai 1988: lundi de Pentecôte.

Fermeture du bureau municipal

Durant les vacances horlogères, le bureau municipal de Villeret sera fermé, soit du lundi 13 juillet 1987 au vendredi 31 juillet 1987.

Dès le lundi 3 août 1987, le bureau sera à nouveau ouvert selon l'horaire habituel. Les personnes qui désirent obtenir des cartes d'identité, des passeports, etc. sont dès lors priées de prendre contact avec la commune sans tarder. (mw)

Ecole de musique du Jura bernois

Bilan et activité 1986-87

L'année scolaire 1986-87 s'est révélée très fructueuse et positive pour les 560 élèves et les 34 professeurs ou chargés de cours qui travaillent dans l'institution. Les faits marquants sont l'ouverture d'une classe de violon dans la vallée de Tavannes, d'une classe de flûte à Plagne, d'une classe de contrebasse à Saint-Imier et des cours de solfège dans plusieurs villages du Jura bernois.

Actuellement l'EM-JB, dont le siège est à Saint-Imier, dispense son enseignement dans les communes suivantes: Saint-Imier, Courtelary, Corgémont, Sonceboz, Péry, Plagne, Tramelan, Mont-Tramelan, Tavannes, Reconvilier, Malleray, Bévillard, Sorvilier, Court et Moutier. Les élèves de l'école viennent de 32 communes. Il y a eu cette année 13 auditions d'élèves, ce qui représente plus de 350 productions.

Les examens de fin d'année, examens qui permettent aux élèves de se situer par rapport aux autres institutions semblables à la nôtre, ont vu 70 candidats se soumettre au jugement d'experts qualifiés. Ceux-ci étaient: M. Jean Dubois: piano, Mme Doris Czolowska; violoncelle, Mme Lotti Lüscher; violon, M. René Schmidhauser; trompette, M. Claude Chappuis; guitare, Mme Sylvia Schwarzenbach; clarinette, tous professeurs au Conservatoire de Berne, et Mme Marie-Lise de Montmolin: chant, Mme Françoise Cugnet: solfège, professeurs au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds.

Ces examens sont facultatifs et il est réjouissant de constater qu'en 2 ans plus de 150 élèves s'y sont soumis de leur plein gré ce qui signifie que, même en musique, les jeunes aiment à comparer leur savoir et surtout à constater les progrès réalisés de façon concrète.

Les professeurs et chargés de cours sont: directeur: Silvano Fasolis. Piano: Esther Cangiamila, Silvano Fasolis, Nadja Fournier, Christine Keller, Cosette Maeder, Christine Minder, Gbriel Petermann, Christian Piquerez, Claude Rossel, Carmen Racine, Jean Schild, Myriam Spycher. Violon: Aprian Anton, Edgar Laubscher. Violoncelle: Pascal Guinand. Flûte: François Allemand, Brigitte Amon, Sarah Oriet, Lucienne Plattet, Olivier Rouget. Con-

trebasse: Anthony Francis. Trompette: Christophe Jeanbourquin, Maurice Bernard. Percussion: Laurent de Ceuninck, Alain Tissot. Guitare: Blaise Brunner. Clarinette: Gérard Gagnebin, Jean-Claude Linder. Trombone: Philippe Krüttli. Initiation musicale: Marianne Perret, Marie-Anne Vorpe, Olivier Rouget. Chant: Denise Schwaar. Danse: Christiane Loth.

Le Comité et les membres de l'EM-JB se sont réunis en assemblée générale annuelle à Saint-Imier et toutes les personnes présentes ont pu se rendre compte de la bonne marche de l'institution. Les finances qui tournent avec un roulement de 477.000 fr pour 1986 se portent bien. Le comité de l'EM-JB se constitue de la manière suivante:

Président: M. le curé Pierre Schwab, Saint-Imier; membres: M. Rolf Liechti Saint-Imier, M. Charles Mojon Saint-Imier, M. André Luginbühl Saint-Imier, M. Denis Gerber, Saint-Imier, M. Marcel Henzi, Tavannes, Mme Ulrike Droz, Tramelan. Mme Lisette Roth, Sonvilier, Mme Elcira Zehnder, Court, M. Philippe Krüttli, représentant des professeurs. (sp)

Sonvilier: c'est en fauchant...

C'est en fauchant qu'on trouve des champignons: c'est arrivé à M. Schwen-dimann, agriculteur à Sonvilier. Ce bycoperdon plus connu sous le nom de vesse-de-loup pèse 4200 grammes. (sp)



Tir de maîtrise jurassienne Victoire de Saint-Imier

C'est M. Robert Aellen de Saint-Imier qui a été sacré roi du tir de la maîtrise d'Eschert à laquelle participaient 487 tireurs et tireuses.

bravo à

Onze élèves de l'Ecole de commerce de Saint-Imier...

... qui ont subi, à Berne, les épreuves en vue de l'obtention du «Certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française» délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève.

Voici la liste des lauréats qui ont tous réussi cet examen:

Véronique Blanchard, Nathalie Mongin, Bertrand Perrin, Patrizia Scialdone, Nicole Steiner (toutes avec mention très bien); Valérie Badertscher, Nathalie Bouvier, Luca Moro, Christophe Romy (avec mention bien); Stéphane Lauper, Gabriella Mettler. (comm)

VIE POLITIQUE

Loi sur le chômage: exigences syndicales

L'Union syndicale du Jura bernois communique:

Dans sa dernière séance avant la pause estivale, le comité de l'Union syndicale du Jura bernois (USJB) a pris position sur une importante procédure de consultation cantonale, il s'agit de la nouvelle loi sur le service de l'emploi, l'assurance-chômage et l'aide aux chômeurs, un texte légal qui doit être remanié suite à la modification de la LACI en 1984.

Les représentants des syndiqués approuvent dans ses grandes lignes ce projet d'application de la législation fédérale, tout en déplorant que le rôle des caisses syndicales ne soit jamais clairement mentionné. Les communes, les partenaires et services sociaux pourraient d'ailleurs être plus largement associés aux décisions de l'OCCIAMT. Les

syndicats saluent comme un progrès important l'exigence d'une autorisation pour exploiter une maison de travail temporaire, source de nombreux abus.

La gestion du secours de crise constitue le point le plus controversé pour les représentants des travailleurs. Afin d'éviter toute surprise budgétaire, l'USJB se prononce à la majorité en faveur du maintien d'un Fond de crise de 20 millions. A la place des 90, éventuellement 150 indemnités de secours, l'USJB revendique une extension à 150, voire 250 jours. Un secours de crise permanent permettrait de couvrir la période du délai-cadre dans les cas les plus graves. Enfin, il est hors de question d'encre réduire le montant par rapport à la dernière indemnité fédérale. Le fait de passer plus souvent à la caisse incitera peut-être certaines communes à s'occuper sérieusement des chômeurs. (comm)

cela va se passer

Bal des vacances du FC Mont-Soleil

Deuxième édition du bal des vacances, qu'organise le FC Mont-Soleil, à Sonvilier, le 11 juillet. Pour couronner une bonne saison en quatrième ligue, ceux qu'on pourrait nommer le FC des agriculteurs, retrouveront certainement pour cette folle soirée tout ceux qui se souviennent de l'ambiance de l'année dernière.

Vu le succès de l'an dernier, ça risque d'être fou... fou... fou. Le même orchestre animera la danse, sous sa nouvelle appellation «Immerthaler Sextet». Tombola, restauration chaude et froide, samedi dès 20 h, à la Salle communale de Sonvilier, où tous les copains des copains viendront avec leurs copains du foot. (hh)

Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA

Avenue Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 65 65

FOIRE DE L'OCCASION

- | | |
|---|-------------|
| 1 lit capitonné complet avec matelas et couvre-lit + 2 chevets Louis XV | Fr. 2 500.- |
| 1 salon-lit cuir rustique, 2 fauteuils | Fr. 2 500.- |
| 1 armoire 2 portes | Fr. 250.- |
| 1 banc d'angle skai, 1 table, 2 chaises | Fr. 400.- |
| 1 lit 160x200 cm d'exposition | Fr. 950.- |
| 1 armoire 3 portes | Fr. 400.- |
| 1 paroi moderne | Fr. 700.- |
| 1 salon angle, velours jaune | Fr. 650.- |
| 1 banc d'angle pin massif, 1 table, 1 chaise | Fr. 600.- |
| 10 chaises Louis-Ph., la pièce | Fr. 90.- |
| 15 matelas dim. 90x190 cm la pièce | Fr. 80.- |
| 1 matelas 140x190 cm | Fr. 250.- |
| 1 table ronde, Ø 110 cm, rustique | Fr. 500.- |
| 1 table ronde avec rallonge | Fr. 550.- |
| 1 argentier rustique | Fr. 600.- |
| 1 canapé 3 places, tissu | Fr. 250.- |
| 1 chevet rustique | Fr. 100.- |
| 2 chambres à coucher, boul., literie | Fr. 600.- |
| 5 salons de Fr. 200.- à Fr. 400.- | |
| Tables de salon de Fr. 100.- à Fr. 300.- | |
| Fauteuils de Fr. 50.- à Fr. 100.- | |
| Buffets de service de Fr. 100.- à Fr. 300.- | |
| Meubles bas | Fr. 300.- |
| 1 salon avec lit, brun | Fr. 700.- |
| 1 bibliothèque-secrétaire blanc, d'exposition la pièce | Fr. 550.- |
| 1 lit, dim. 90x190 cm, avec literie | Fr. 250.- |
| 1 canapé 4 pl., skai | Fr. 350.- |
| 1 canapé 2 places skai | Fr. 200.- |
| 1 salon velours de Gènes, 1 canapé 3 places, 2 fauteuils | Fr. 600.- |
| 2 lits avec literie la pièce | Fr. 250.- |

Ouvert 9 à 12 h et 14 à 18 h pendant les vacances profitez



Revêtements de sol:
tapis - pvc
parquet

2610 Saint-Imier
☎ 039/41 43 57



Morat cueille-les toi-même!

1/2 kg 1.75
Ouvert tous les jours, à partir de 07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit. Indicateurs spéciaux! Renseignements sur la durée de la cueillette:

DAWA GEL Tel. No 181 (032+065)
Gélifiant sûr pour confitures et gelées

DEMANDES D'EMPLOI

AIDE-MÉDICALE-LABORANTINE

cherche travail à temps partiel 50-70%, région Le Locle-La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz pour automne 1987. Ecrire sous chiffre SS 10428 au bureau de L'Impartial

JEUNE BOULANGER-PÂTISSIER

cherche emploi, région La Chaux-de-Fonds, Le Locle. Libre dès le 1er septembre 1987.
☎ 039/31 54 73.

A vendre

voilier

dériveur 4 m 45, bon état, bas prix.
☎ 039/41 17 84

Ferme bressane

2000 m²
Prix Fr. 27 500.-
crédit 70%
☎ 021/35 61 40
021/35 29 93
0033/85 72 93 11



Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discretion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30 y compris le samedi matin.

INTERLANGUES Cours d'été

- cours intensifs
- répétitions scolaires
- français pour étrangers

Interlangues

33, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/231 132

A vendre

camion Ford bâché

charge utile 3800 kg, longueur du pont 4 m, largeur 2,16 m, hauteur bache 1,94 m. Parfait état, expertisé le 16 juin 1987. Prix: Fr. 12 000.-
P. Augsburg, Sombaille 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 30 85.

Citherm SA

- Revision de citernes
- Adaptations
- Assainissements

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 65 00

AVIS MORTUAIRES

LES BREULEUX



J'en ai la certitude; ni la mort ni la vie, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ notre Seigneur.

Romains 8, 38.39

Réconfortée par l'Onction des malades et le Pain de Vie

Madame Juliette AUBRY née JOLY

est entrée dans la joie du Christ ressuscité, le mercredi 8 juillet 1987, dans sa 83e année.

Son époux:

Monsieur Achille Aubry, Les Breuleux;

Ses enfants:

Michel et Sonia Aubry-Gafner, La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petite-fille;

Danielle et Bernard Motta-Aubry, à Lecco (Italie);

Sa petite-fille:

Gabrielle Aubry et son fiancé, à Valangin;

Les familles de feu Albert Joly-Chaboudez;

Les familles de feu Oscar Aubry-Joly,

ainsi que les familles parentes et alliées vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, le bonheur et la lumière éternels.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux le vendredi 10 juillet, à 14 h 30.

La défunte repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

Repose en paix.

La famille de

Monsieur Edouard MONTANDON

a le chagrin d'annoncer son décès survenu le 7 juillet 1987.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 juillet 1987.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MONSIEUR ALBERT GRETILLAT

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, se sont associées à son grand deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial au Dr Jacques Aubert pour ses soins dévoués.

LE LANDERON, juillet 1987.

La famille de

MADemoiselle MARIE-LOUISE FREI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée.

LA CHAUX-DE-FONDS, juillet 1987.

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

MONSIEUR WALTHER DUBOIS

sa famille remercie très sincèrement tous les amis, les clients, les lecteurs de K. Lamier, qui ont pris part à son deuil et les prie de croire à toute sa reconnaissance.

LE LOCLE

LA FAMILLE DE MONSIEUR WILLY GLAUSER, MADemoiselle BETTY WIRTH, SON AMIE,

réconfortées par vos témoignages de sympathie, vos présences, vos lettres, vos magnifiques envois de fleurs, vous expriment leurs sentiments de profonde gratitude et leurs chaleureux remerciements.

Un merci particulier aux médecins et au personnel de l'Hôpital du Locle pour leur dévouement.

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

Bungalows vacances au Tessin

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano, A partir de Fr. 17.- par personne. Libre depuis le 8 août. Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano ☎ 091/71 41 77

A vendre

Vespa 125

non expertisée
☎ 039/26 78 53

Attention Crédit

en 24 heures par téléphone et discrétion.

Pour information: Agence Istanbul Däderizstrasse 6 2540 Granges ☎ 065/52 74 01

DAME

66 ans, veuve, cherche à rompre sa pénible solitude, avec compagnon sérieux et soigné de caractère doux et jovial, aimant la nature, les balades, la danse et les animaux. Ecrire sous chiffre D 28-350263 Publicitas, 2001 Neuchâtel. Réponse assurée.



Publicité intensive Publicité par annonces.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 45.50 - 6 mois: Fr. 87.- - annuellement: Fr. 167.-

* Biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325-4, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Plaidoyer pour une salle alternative

Au sujet du manque de locaux de répétition et d'une salle de concert pour les groupes de rock, les autorités communales et Polyexpo semblent vouloir faire preuve de bonne volonté. Très bien. Ce qui fait défaut, c'est une compréhension claire des problèmes, comme c'est le cas chaque fois qu'il est question de rock ou de tout autre aspect de la « culture jeune ».

« Polyexpo s'offre au rock ? A l'intérieur de ce genre musical, on peut distinguer grosso modo, toutes tendances (punk, new wave, hard, FM...) confondues, trois catégories (du point de vue de l'audience):
1) les dinosaures, par ex. Rolling Stones, U2, Bruce Springsteen, qui remplissent aisément le Hallenstadion ou le Stade Saint-Jacques...
2) les poids moyens, artistes confirmés,

passant en radio, souvent connus du grand public et qui remplissent des salles aux dimensions plus modestes, comme le Palais des Congrès de Bienne. Leur noms? Rita Mitsouko, Bashung, Stan Ridgway...

3) enfin, les oiseaux-mouches: groupes marginaux, « alternatifs », ou simplement groupes locaux... Leurs noms ne diraient rien à la plupart des lecteurs, les salles qui les accueillent sont souvent plus connues tels la « Dolce Vita » à Lausanne ou le « Fri-Son » à Fribourg. Leur capacité? Variable, mais au max. 500 personnes.

Polyexpo correspond, du point de vue de la capacité en spectateurs, à la deuxième catégorie. La plupart des groupes suisses appartiennent à la troisième. Les faire passer à Polyexpo, vu leur potentiel de public, ce serait comme si le FC La Chaux-de-Fonds jouait à Wembley... ça manquerait d'intimité, et une assistance clairsemée, c'est pas bon pour le moral...

Quant aux groupes de la deuxième catégorie, ils demandent un investissement important: pour prendre un exemple chaux-de-fonnier, le cachet de « Téléphone » en 1982 était de 22.000 francs (suisses!) à quoi s'ajoutent de nombreux frais (pub, salle, service d'ordre, etc.) Même si la salle est prêtée, c'est trop pour nos frères épaules. D'autant plus que des professionnels du spectacle ont sévèrement critiqué l'aménagement de Polyexpo (« VSP », « Téléphone », qui seraient revenus si...)

Resteraient la solution d'un festival de groupes régionaux. Nous préférons l'écartier, pour plusieurs raisons:

1) son succès serait plus qu'incertain à un moment où la ville est en grande partie désertée par sa population, et les touristes n'y accourent pas en masse;
2) son organisation représenterait tout de même un travail important, à planifier sur plusieurs mois...
3) pour attirer du monde à tous les coups, il faut une tête d'affiche (problème déjà évoqué);
4) un festival risque d'épuiser en une soirée un budget qui pourrait être réparti sur toute une année. Nous préférons assurer une animation plus modeste mais régulière.

Tel est le projet qui circule en ce moment à La Chaux-de-Fonds: une petite salle, avec une infrastructure légère, adaptable non seulement au rock mais aussi à d'autres formes d'expression (théâtre, expos...) bon marché, polyvalente et utilisable toute l'année. A ce niveau, La Chaux-de-Fonds est très défavorisée par rapport à d'autres

villes de Suisse romande d'importance équivalente. Neuchâtel a le « Plateau Libre » et le Centre espagnol pour le rock, Fribourg le « Fri-Son » (connu loin à la ronde), Bienne a sa « Coupole » pour les concerts et la « Galerie Polstergruppe » pour les expos, et Delémont (ville de dimension du Locle!) a son « Caveau » à tout faire.

A chaque concert dans une de ces salles, notre ville exporte une part non négligeable de son public potentiel, sans parler des amateurs de disco qui vont passer leurs soirées à Neuchâtel (ou à Morteau).

Pour réussir son développement économique une ville ne doit pas seulement attirer les industriels: elle doit aussi retenir ses jeunes.

Alain Meyrat
Numa-Droz 124
La Chaux-de-Fonds

P.S. - Après avoir achevé notre lettre, nous sommes allés la faire signer à des personnes intéressées. Dans un bistrot de la vieille ville, nous avons rencontré des copains du Conservatoire, qui nous ont appris que le problème du manque de salle appropriée se pose aussi aux jeunes « classiques »... Entre les appartements privés et la Salle de Musique, il n'y a guère que le Conservatoire lui-même... Un peu solennel!

Voici la liste des signataires, dans l'ordre d'apparition. Entre parenthèses, la formation à laquelle ils appartiennent. Ceux qui n'en ont pas font de toute façon partie du public.

Alain Meyrat, Magali Lehmann, Didier Richard, Nicky Tisserand, Pablo Fernandez et Christophe Krell (Art Blokk); Vincent Schneider et Miguel Morales (Jwaros Quartet); Chantal Perret (Moonlight Serenade); B. Schlunegger et Catherine Perregaud (Conservatoire); François Budat (90 Rejects); Jean-Charles Taillard.

Un accueil particulier

Le mardi 9 juin, nous quittons Noiraigue pour aller à Vaumarcus où nous faisons un camp d'été. Nous avions décidé d'y aller en passant par le Creux-du-Van. Malheureusement le temps était mauvais: il faisait froid, il pleuvait. Arrivés aux Œuilions, un maître a décidé de téléphoner à la ferme-restauration du Soliat. Il a demandé si on pouvait avoir du thé chaud et un abri pour un moment avant de rejoindre La Béchoche. Il semblait que c'était d'accord. Nous sommes montés « les 14 contours » sous la pluie et même sous la neige. Arrivés au sommet, nous avons juste pu observer deux bouquetins mais contrairement à ce qui avait été promis, la porte était close. Nous avons frappé, appelé. Personne n'a répondu. Condamnés au même sort que les bouquetins, nous sommes restés dehors pour boire et manger froid, en compagnie des canards et des oies qui, eux, nous ont accueillis avec beaucoup de sympathie.

Nous, on n'a pas trouvé très sympa et par cette lettre, nous voulons exprimer notre déception. Ce n'est pas chic de nous avoir ainsi laissés tomber.

Nous espérons que d'autres classes auront plus de chance que nous!

Les élèves de 4e 11 et 5e 10 des Endroits, La Chaux-de-Fonds

P.S. - Inutile de préciser que nous partageons l'opinion de nos élèves.
L. Jaquet, M. Gillardin

Tronc commun: pas d'inquiétude à avoir

L'article consacré samedi 20 juin au problème de l'introduction du tronc commun dans la région de Neuchâtel, a semé le doute chez certains parents chaux-de-fonniers, quant à la formation scolaire des enfants.

Aussi, nous tenons à préciser les points suivants:

1. A l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds, et en étroite collaboration avec nos collègues des autres écoles et le Département de l'instruction publique, tout a été mis en œuvre pour faire de cette année d'orientation une réussite.

2. A l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds, l'ensemble des enseignants engagés en année d'orientation sont volontaires et sont chargés d'enseigner les disciplines dans lesquelles leurs compétences sont reconnues depuis de nombreuses années.

3. Le plan d'études arrêté pour cette année a tenu compte de la surcharge scolaire reconnue depuis de nombreuses années, et a cherché dans le cadre de 30 périodes hebdomadaires, le meilleur équilibre possible.

4. La collaboration entre spécialistes et généralistes existe depuis longtemps, et ira en s'accroissant. Elle est positive en ce sens qu'elle élargit l'horizon de chacun.

5. La volonté de réussir et d'améliorer la situation existe, tant au sein du corps enseignant que de la direction d'école.

Blaise Perrenoud, président de la direction générale de l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds.

Comment peut-on participer à la protection du patrimoine communal?

Chaque jour, descendant la rue de l'Etoile, je me trouve face à une maison cossue - sise à la rue Fritz-Courvoisier - qui dut être fort belle, grande, bien proportionnée, harmonieuse. Le perron est orné d'une superbe balustrade, presque intacte, qui contraste avec la porte d'entrée voûtée, dans le plus pur style d'époque, mais vétuste et délabrée. Quant à la belle maison, je ne sais comment en parler. Elle me donne l'impression d'être volontairement négligée, et plus encore, vouée à une destruction systématique. Par les temps les pires, trombes de neige et de pluie, tourmentées de vent, s'engouffrent par les fenê-

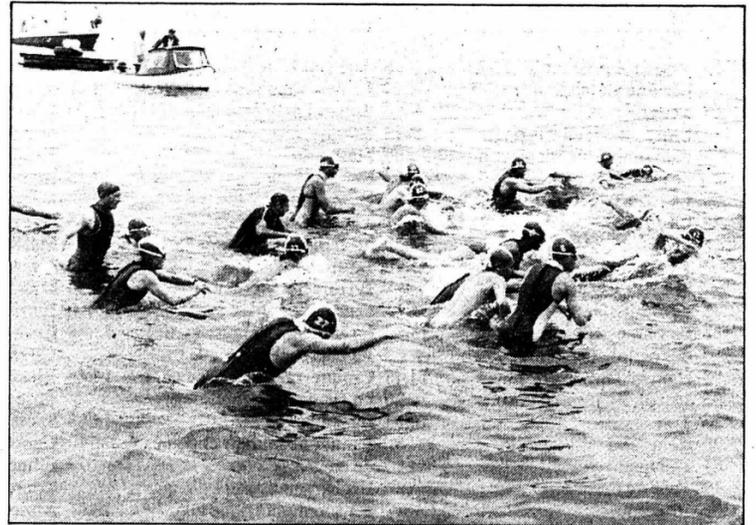
tres grandes ouvertes aux carreaux méthodiquement cassés, car les carreaux ne se cassent pas si facilement! Les volets qui furent fermés, sont presque tous ouverts et certains manquent...

Que veut dire cette destruction et à quel mobile mystérieux correspond-elle? Je n'ose penser à l'intérieur, aux belles boiseries et aux beaux parquets qui devaient compléter son charme. J'ai tenté divers coups de téléphone pour signaler la chose, mais ne suis arrivée à aucune conclusion satisfaisante.

Anne-Marie Perret
Croix-Fédérale 36

CANTON DE NEUCHÂTEL

IIIe Jeux mondiaux de la Paix à Neuchâtel Place au triathlon



Le départ du kilomètre de natation, à Cortaillod. (Photo C. Ry)

Mercredi se sont déroulées les trois compétitions qui regroupaient principalement des Suisses, des Français et des Luxembourgeois, une cinquantaine de concurrents par discipline. La manifestation la plus importante concernait le triathlon.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Un kilomètre de natation à Cortaillod, dans le lac de Neuchâtel; 40 kilomètres à vélo qui amenaient les participants jusqu'au Val-de-Travers, après une étape très pénible vu la forte montée dans les gorges de l'Areuse; 9 km 500 de course à pied qui portaient de Couvet et y revenaient, après une boucle dans le Vallon.

Le mauvais temps fut malheureusement de la partie et les concurrents durent affronter un gros orage, principalement lors de la partie cyclisme, où se produisirent de nombreuses crevaisons. Malgré ces conditions défavorables, la bonne humeur régnait chez tous les sportifs; la journée s'est terminée par une petite fête, à la salle de spectacles à Couvet.

Les résultats sont les suivants:
Catégorie hommes, 20 à 29 ans: 1. Mike Gutmann (Saignelégier) 2 h 01'53"; 2. Christian Demand (Mont de Corsier) 2 h 04'38"; 3. Yann Engel (Neuchâtel) 2 h 10'53".

Catégorie hommes, 30 à 39 ans: 1. André Girard (Neuchâtel) 2 h 04'44"; 2. Anton Haenni (Palézieux) 2 h 19'44"; 3.

Jean-Pierre Baumann (Môtiers) 2 h 20'56".

Catégorie hommes, 40 à 49 ans: 1. François Blondeau (La Brévine) 2 h 26'42"; 2. Hermann Gerber (Cortaillod) 2 h 58'36".

Catégorie hommes, 50 à 59 ans: 1. Axel Bubloz (Genève) 2 h 43'42"; 2. Gaston Noverraz (Morges) 3 h 03'37".

Catégorie dames: 1. Suzanne Béri (Neuchâtel) 2 h 44'45"; 2. Marie-France Mermod (Sainte-Croix) 2 h 55'09"; 3. Sonia Schiffelle (Boudevilliers) 4 h 08'21".

Le meilleur résultat en natation sur un kilomètre a été réalisé en 15'42" par M. Bernard Hangartner (La Tour-de-Peilz). Pour le vélo 40 km, c'est M. Mike Gutmann (Saignelégier) qui a effectué le meilleur temps en 1 h 08'24". Quant au meilleur résultat en course à pied, il a été obtenu par M. Joseph Brugger (Planfayon) en 33'12".

A côté du triathlon, les sportifs avaient l'occasion de participer aux épreuves de natation ou de course pied, de manière isolée.

La natation a eu lieu le matin à Cortaillod et les nageurs bien courageux ont dû faire face à des conditions difficiles. Une eau agitée et froide, température 18,5 degrés, un fort vent. Le meilleur résultat chez les messieurs a été obtenu par Frédéric D'Agagno (Vevey) en 17'29", et chez les dames par Corinne Meier (Neuchâtel) en 20'55".

Quant à la course à pied, elle a vu arriver aux premières places Mme Sérène Stecher (La Côte-aux-Fées) en 37'49", et M. Bernard Lovis (La Chaux-de-Fonds) en 32'08". (mcf)

Qui sera le roi de la petite reine?

Résultats de l'épreuve cycliste scolaire

Au total, 340 jeunes du canton, du degré secondaire inférieur, ont pris part à l'épreuve de vitesse, contrôlée sur 1 km. Huit catégories étaient proposées: filles, garçons, vélo de course, vélo de cyclotourisme, degrés 1 et 2, degrés 3 et 4. Ces épreuves se sont déroulées le 1er juillet, le matin au Val-de-Ruz et l'après-

midi aux Roulets, sous la direction du Service cantonal des sports et de l'Union cycliste neuchâteloise.

LE VAL-DE-RUZ

Catégorie A1. - 1. Nicole Ducommun, CSVR; 2. Karine Mantoan, CSVR; 3. Stéphanie Haussener, CSVR. - Catégorie B1: 1. Anouck Jeanmaire, CSVR; 2. Valérie Drand, Geneveys-sur-Coffrane; 3. Virginie Muller, CSVR. - Catégorie A2: 1. Martine Glardon, CSVR. - Catégorie B2: 1. Mireille Pittier, CSVR; 2. Magalie Mentha, CSVR; 3. Véronique Jaquet, Geneveys-sur-Coffrane. - Catégorie A3: 1. Alexandre Geiser, CSVR; 2. Martial Stauffer, ESSPN; 3. Hubert Botteron, CSVR. - Catégorie B3: 1. Gino Beltrando, CSVR; 2. Marco Martella, CSVR; 3. Fabrice Schneider, CSVR. - Catégorie B4: 1. Yann Künzi, CSVR; 2. Noël Antonini, CSVR; 3. Stéphane Weingart, CSVR.

LE VAL-DE-TRAVERS

Catégorie A1: 1. Fabienne Corti, Le Locle. - B1: 1. Laure Guyot, La Chaux-de-Fonds; 2. Tania Augsburger, La Chaux-de-Fonds. - A3: 1. Thierry Magnin, Val-de-Travers; 2. Steve Golay, Le Locle; 3. Jérôme Simon-Vermot, La Chaux-de-Fonds. - A4: 1. Thierry Schefel, Le Locle; 2. Joël Pelet, Le Locle; 3. Laurent Cupillard, Le Locle.

CATÉGORIES. - A1: Vélo de course, filles, degrés 1 et 2; B1: Vélo cyclotourisme, filles, degrés 1 et 2; A2: Vélo course, filles, degrés 3 et 4; B2: Vélo cyclotourisme, filles, degrés 3 et 4; A3: Vélo course, garçons, degrés 1 et 2; B3: Vélo cyclotourisme, garçons, degrés 1 et 2; A4: Vélo course, garçons, degrés 3 et 4; B4: Vélo cyclotourisme, garçons, degrés 3 et 4.

Participants: Collège de la Fontenelle; Ecole secondaire section professionnelle, Neuchâtel; Ecole secondaire, Les Geneveys-sur-Coffrane. (comm)

Les programmes radio de vendredi

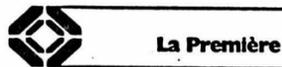


Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100,6

7.00 Informations SSR	12.30 Informations SSR
7.10 Couleur café	15.00 Transat
7.30 Titres de l'actualité	17.00 Informations SSR
8.00 Bulletin d'inform. neuchâteloise	18.00 Titres de l'actualité
9.00 Naissances	19.00 Journal neuchâtelois
11.00 Podium des stars	20.00 Podium des stars
12.00 Titres de l'actualité	22.00 Staccato
12.15 Journal neuchâtelois	23.00 Musique de nuit

Le podium des stars

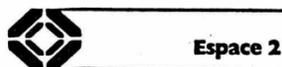
Le podium des stars fait étape aujourd'hui à la piscine d'Engollon. Dès 11 h, vous y retrouverez Jean-Marc et en direct s'il vous plaît! Mais le clou du spectacle sera sans nul doute la performance scénique de Miss-Takes et d'Antonio Costa, nos stars du jour (entre 20 et 22 h, sur notre antenne). Décidément RTN 2001 dynamite votre été!



9.05 Petit déjeuner. 10.05 Juillet de la chanson française. 12.05 Qui c'est celui-là? 12.30 Midi première. 13.15 Bonjour paresse. 15.05 Contes pour un après-midi d'été. 16.05 Parel et musique. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'ai-je bien descendu? 20.05 Label suisse. 20.30 Histoires à frémir debout. 21.05 Juillet de la chanson française. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



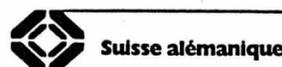
7.10 Demain la veille. 9.10 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert. 14.00 Thèmes et variations; scandales. 16.00 Musique de chambre avec clavier. 18.00 Portrait de Georges Auric. 19.17 Programme non communiqué. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert de l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück. 22.20 Les soirées de France musique.



9.05 et 9.55 Un personnage, un paysage. 9.10 L'été des festivals. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.35 A suivre: à la rencontre du roi des singes. 14.05 Suisse musique. 16.05 Espace d'un été: comme il vous plaira. 17.30 Magazine 87: la route de la soie. 18.32 JazzZ. 20.05 L'été des festivals. 21.30 Postlude. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 L'info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Capitaine Hard-Rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Au fil du temps. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.



9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaique; le chant en Israël. 15.00 Disques pour les malades. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; so tont's z Obwalde. 20.00 Théâtre: Held wider Willen, reprise de dimanche. 22.00 Expres de nuit. 2.00 Club de nuit.



Retrouvez Les frustrés du micro, ce soir à partir de 19 h 30, en suivant la route ci-dessus, qui vous conduira au lieu où se trouve le restaurant. De plus amples renseignements en début d'émission.

vendredi

TELEVISION



11.50 Votre journée sur la RTSR

Chaîne alémanique:

12.00 Tennis

Swiss Open, quarts de finale simple messieurs, en direct de Gstaad.

12.00 Le temps de l'aventure

12.25 La vallée des peupliers (série)

12.40 TV à la carte

022 29 15 29 et 20 64 11.

12.45 TJ-flash

12.50 La vallée des peupliers (série)

13.05 Dancin' Days (série)

13.35 Joseph Balsamo (série)

14.25 Test

15.20 Raina Rai

15.45 Tell quel

16.10 Tour de France

10^e étape.

17.05 Chaperonnette à pois

17.30 TJ-flash

17.35 TV la carte

17.40 Le tour du monde en famille

18.35 TV à la carte et Cachecam

18.45 Maguy (série)

19.10 TV à la carte et Cachecam

19.30 TJ-soir

20.05 TV à la carte et Cachecam

20.10 Série

La croisière s'amuse

21.00 Long métrage à choix

8.15 Antiope 1

8.45 La Une chez vous

9.10 Bulletin météorologique

9.15 Croque-vacances

10.00 Flash info

10.02 Puisque vous êtes chez vous

12.02 Tournez... manège

12.30 Midi flash

13.00 Journal

13.50 La croisière s'amuse (série)

14.45 Croque-vacances

16.20 La chance aux chansons

16.55 Le temps des as

Pannes de moteur et peines de cœur.

Béchereau a refusé d'engager son monocoque au Grand Circuit européen.

17.55 Minijournal

18.05 Mannix (série)

Le gourou.

19.00 Santa Barbara (série)

Cruz s'efforce d'obtenir des renseignements sur le sous-terrain auprès de la mère de Lionel.

19.30 La roue de la fortune

20.00 Journal

20.30 Bulletin météorologique

20.35 Intervilles

Vic - Fezewsac.

6.45 Télématin

8.30 Récré A2

9.30 Les rues de San Francisco (série)

Expédition punitive.

10.25 Itinéraires

Népal: un jour à Panaoti.

10.55 Le grand raid

11.55 Météo - Midi flash

12.04 L'académie des 9

12.30 Midi flash

13.00 Journal

13.45 Rush (série)

Un shilling par jour.

14.40 Rue Carnot (feuilleton)

Mise en scène.

15.05 Sport été

Canoë-kayak - Tour de France - A chacun son Tour.

18.05 Aline et Cathy (série)

Les cours de philosophie que suit Cathy tournent à l'examen de conscience perpétuel.

18.30 Récré A2 été

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales de FR3

19.40 Le journal du Tour

20.00 Journal

20.30 Deux flics à Miami (série)

Le retraité.

Crockett et Tubbs s'apprêtent à arrêter un gros trafiquant de drogue, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils sont filmés.

12.30 40° à l'ombre de la Trois

17.00 Vive la vie (série)

Esther réalise, en assistant à un mariage, qu'il est bien triste d'être célibataire.

17.30 Amuse 3

Le manège enchanté - le bel été - Les Robinsons suisses.

18.30 Les aventures du capitaine Lückner (série)

La quarantaine.

Au moment de la grande crise de 1929, Orlandino est un très riche homme d'affaires...

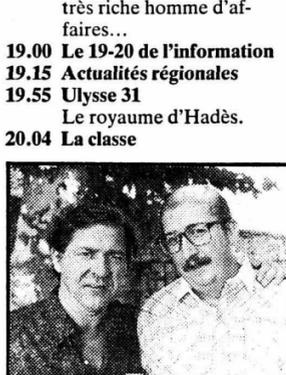
19.00 Le 19-20 de l'information

19.15 Actualités régionales

19.55 Ulysse 31

Le royaume d'Hadès.

20.04 La classe



A 20 h 30

Deux de conduite

3^e épisode.

Le mobile du président. Les deux amis, Bruno et Albert, ont décroché, grâce à une relation au Ministère de la culture, une affaire importante et qui doit être lucrative.

Photo: Pierre Santini et Ronny Coutteure. (fr3)

21.25 Portrait

André Verchuren.

Le célèbre accordéoniste compte cinquante ans de carrière et cinquante millions de disques vendus.

22.20 Journal

22.45 Ce jour-là le monde changea

Et la lumière fut.

23.35 Prélude à la nuit

Mélodie, d'A. Rubinstein, interprétée par A. Lanasse et D. Hovora.

Demain à la TVR

12.00 Tennis

(chaîne alémanique).

12.20 Bruno Bagnoud

12.50 Starsky et Hutch

13.40 Mon œil

14.35 Neville Brothers

15.20 Tour de Fance

16.30 Massada

12.00 Tennis

18.10 Téléjournal

18.15 Cyclisme

18.45 Gutenacht-Geschichte

19.00 Dans l'univers de la mer Rouge

19.30 Téléjournal

20.00 Schwiizer Chuchi

20.15 Affaires en suspens

21.20 Les films de l'été

23.10 Téléjournal

23.20 Affaires en suspens

23.25 Magnum



Allemagne 1

14.50 Salto mortale

15.50 Téléjournal

16.00 Der schiefe Schornstein

16.10 Sein bester Freund

Film de L. Trenker.

17.45 Téléjournal

17.55 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Hochzeit auf italienisch

Film de V. De Sica.

21.55 Dieu et le monde

22.30 Le fait du jour

23.00 Joachim Fuchsberger

23.45 Die letzte Metro



Allemagne 2

14.50 Träume aus der

Streichholzschatel, film

16.10 Ferienexpress

16.30 Loisirs

17.00 Informations régionales

17.15 L'illustré-télé

17.45 Robin des Bois

19.00 Informations

19.30 Journal de l'étranger

20.15 Affaires en suspens

21.15 Miroir du sport

21.45 Journal du soir

22.10 Aspects

22.50 Affaires en suspens

22.55 Reportage sportif

23.25 Die Männer mit dem schnellen Geld, film



Allemagne 3

16.00 Die Spur der Antilope

Film de F. Zuniga.

17.30 Telekolleg

18.00 Da schau her!

18.20 La souris sur Mars

18.33 Lassie

19.00 Journal du soir

19.30 La chiropractie

20.15 Der dritte Stamm

21.00 Actualités

21.15 La scène culturelle

21.45 Entretien

22.30 Eine Frau sucht ihr Glück

12.00 Tennis

18.05 Programmi per la gioventù

19.00 Dorothy e il maggiordomo

19.30 Il quotidiano

20.00 Telegiornale

20.30 Operazione Open

21.30 Storia segreta del petrolio

22.15 Prossimamente cinema

22.25 Telegiornale

22.35 Ciclismo

22.45 Il lungo addio, film

0.25 Telegiornale

RAI Italie 1

10.15 Televideo

12.05 Coralba

13.30 Telegiornale

14.00 Il re di Poggioreale, film

16.00 Marco

16.50 Walt Disney

17.45 Il treno per Istanbul

18.05 Spazio libero

18.40 L'isola del gabbiano

20.00 Telegiornale

20.30 Guardie e ladri, film

22.15 Telegiornale

22.25 Estate rock

22.40 Speciale TG 1

23.40 TG 1-Notte

23.55 Vela

SKY CHANNEL Sky Channel

8.30 First run

9.00 UK despatch

9.30 Soul in the city

10.30 Space shopping

10.45 Young, free and single

11.15 Great video race

12.15 Soft in romantic

13.10 A country practice

14.00 Swatch fashion TV

14.30 City lights

15.00 Thrillseekers

15.30 The deputy

16.00 Canada calling

16.30 American show

17.00 The DJ Kat show

18.00 Dennis

18.30 Candid camera show

19.00 Nanny and the professor

19.30 Seven little Australians

20.00 Ritter's cove

20.30 Big valley

21.25 Cimarron City

22.20 Ask Dr. Ruth

22.50 New music special

23.50 The American show

0.20 Canada calling



Inspecteur Lavardin

Film de Claude Chabrol, avec Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Jean-Luc Bideau, etc.

Après Poulet au vinaigre, l'inspecteur Lavardin enquête sur la mort de l'écrivain catholique Raoul Mons.

Photo: Jean Poiret et Jean-Claude Brialy. (tsr)



A 22 h 25

La part de l'autre

Téléfilm de Jeanne Labruno, avec Laurent Mallet, Pierre Malet, Christine Boisson, etc. Deux frères jumeaux éprouvent l'un pour l'autre une véritable passion. Tandis que l'un s'y perd, l'autre fait tout pour y échapper.

Photo: Pierre Malet. (fr3)



A 21 h 20

Apostrophes

Enfances.

Avec Howard Buten, Yves Cabrol, Patrick Cauvin, Pierre Gascar, Dominique Grange, Daniel Zimmermann.

Photo: Bernard Pivot. (a2)

22.40 Journal

22.50 Mississippi blues

Film de B. Tavernier et R. Parrish (v.o., 1984).

Benjamin ou les mémoires d'un puceau

Film de M. Deville et N. Companeze.

Cadet Rousselle

Film d'A. Hunebelle.

22.40 TJ-nuit

22.55 Suor Angelica

Opéra en un acte de G. Puccini.

23.45 Bulletin du télétexte

23.55 Journal

0.10 Les envahisseurs (série)

Viktor.

David Vincent a l'intuition que les extraterrestres ont mis la main sur le complexe industriel de George

Viktor.

1.00 Télévision sans frontières

Alpha Blondy - Séquence live - Séquence zoom.

A PROPOS

A VOIR

Cités à la dérive

Le titre de la trilogie d'un romancier grec, Stratis Tsirkas, évoque probablement trois villes, Jérusalem, le Caire et Alexandrie, ou se regroupèrent pendant la guerre de 39/45 des soldats, des officiers, des réfugiés, des aventuriers, des diplomates, des agents secrets. 1942: Rommel est aux portes du Caire. Jérusalem reste un partiel havre de paix. Mais la ville, du moins dans le premier épisode de la série qui en comprend huit (TF1 / dimanches soirs vers 23 h), n'apparaît pas, ou si peu. Et si dérive il y a, pour le moment, c'est plutôt celle des personnes, non pas des grands qui font l'histoire spectaculairement dans des conférences internationales, mais de gens moyens qui la vivent quotidiennement, parfois porteurs de secrets, de décisions importantes, ou de banalités.

Dans la pension d'une réfugiée juive allemande, frau Anna (Eleonore Hirt) vivent, un peu entassés, autour d'une seule salle de bains qui provoquera bien des démêlés de préséance un couple autrichien, lui ministre en exil, elle belle femme langoureuse et provocatrice, Emmy (Juliana Samarine), une comtesse roumaine probablement ancienne prostituée de luxe devenue commandante des forces françaises libres (Marina Vlady),

un jeune officier communiste grec, Manos (Georges Caraface) et quelques autres dont nous faisons peu à peu connaissance.

Derrière une fenêtre en demi-lune, colorée comme un vitrail passe un balai, comme celui d'une sorcière. Quelqu'un tient ce balai et en profite d'écouter ce qui se dit dans la chambre. L'idée de mise en scène est intéressante. Elle permet d'attirer l'attention sur la construction complexe du récit. Trois points de vue vont faire progresser l'action, vivre les personnages, s'imbriquer les relations, souffler l'aventure: le point de vue de la logeuse, Mme Anna d'abord, auquel s'ajoutent les commentaires du jeune Grec qui reste enfermé dans sa chambre haut perchée dans l'immeuble - comme si Zeus contemplant cette terre agitée. Mme Anna est vainement amoureuse de Manos. A ces deux regards s'ajoute celui du romancier, remplacé par le cinéaste, qui oscille entre sa curiosité pour le personnage et son désir de comprendre la «dérive» que chacun subit à sa manière.

Il se pourrait que cette série de Robert Manthoulis soit d'un fort bon niveau; n'est-ce pas déjà un signe si TF1 nouvelle formule la choisit pour une fin de soirée?

Freddy Landry

Cette douloureuse gémellité

La recherche de «l'autre», la quête du double jusqu'au paroxysme et parfois même jusqu'à la mort sont des thèmes qui tiennent particulièrement à cœur à Jeanne Labruno, une réalis